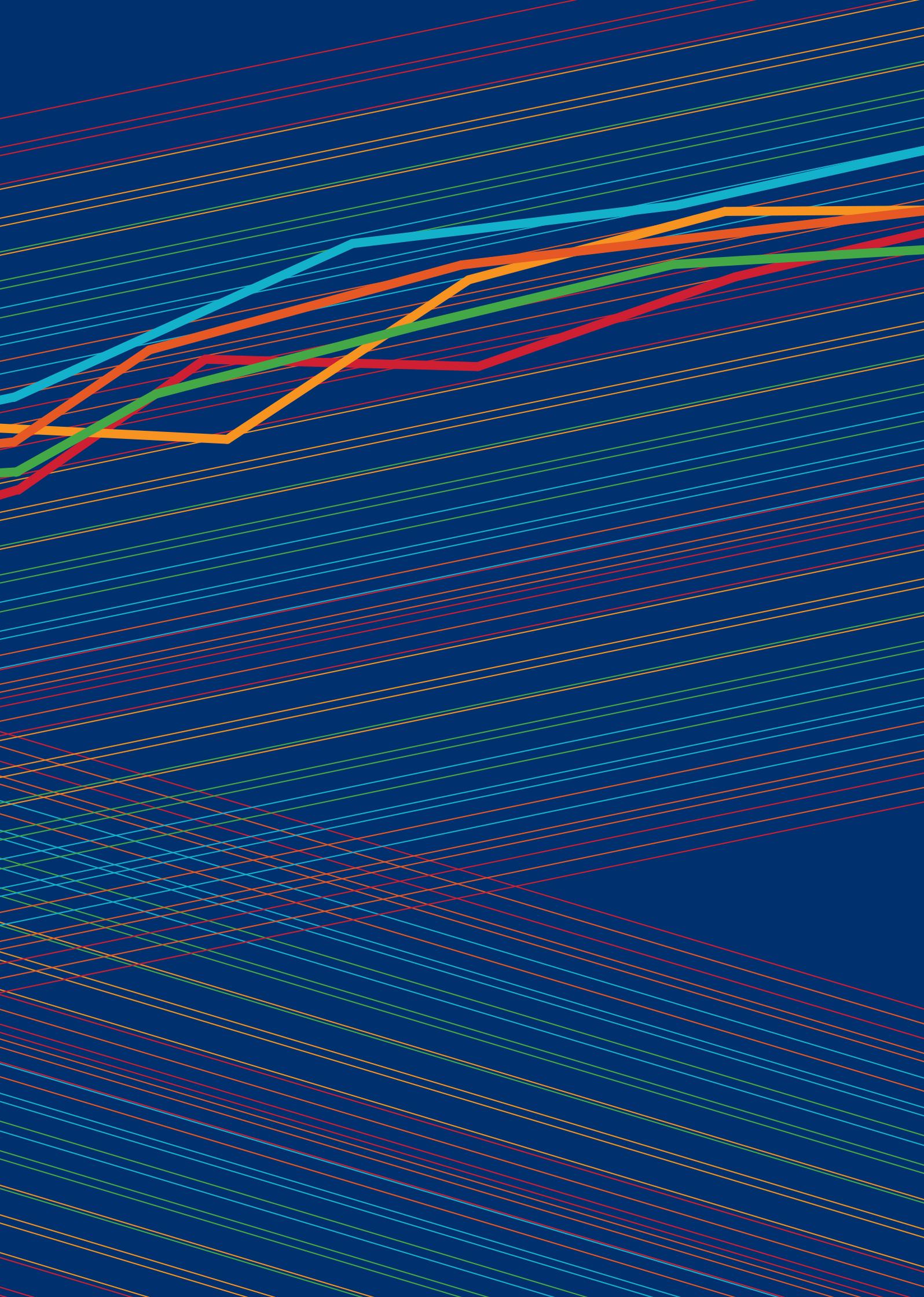


# FIDA RAPPORT ANNUEL 2018



# Avant-propos du Président



## Une année de changement

Le FIDA a pour mission d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde en aidant les petits exploitants agricoles à accroître leur propre prospérité. Notre tâche reste plus urgente que jamais. On estime que 736 millions de personnes vivent avec moins de 1,90 USD par jour, et près de 80% d'entre elles se trouvent dans des zones rurales. Le progrès vers la réduction de la faim en milieu rural est au point mort. Aujourd'hui, quelque 821 millions de personnes souffrent de malnutrition chronique, soit 34 millions de plus qu'en 2014.

Dans le même temps, les changements climatiques exercent une pression sur les agriculteurs du monde entier et constituent l'une des causes principales de graves crises alimentaires. Le nombre de catastrophes liées à des phénomènes climatiques extrêmes a doublé depuis le début des années 1990, et on estime que près d'un milliard de personnes pourraient être déplacées sous l'effet des changements climatiques et des pressions environnementales.

L'année 2018, dernière année de la période couverte par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), a été décisive pour la préparation du Fonds, de diverses manières, à la réalisation de notre ambitieux plan d'action visant à produire des résultats plus rapides, de meilleure qualité et à plus grande échelle. Le FIDA est déterminé à accroître son impact et a fait de l'innovation une priorité pour élargir son champ d'action et accroître son efficacité.

Parallèlement aux réformes en cours dans l'ensemble du système des Nations Unies, de profonds changements sont également intervenus en 2018 pour le FIDA. Nous avons commencé à mettre en œuvre les réformes introduites en 2017 pour que le Fonds soit en mesure de relever les défis actuels et futurs et de contribuer pleinement au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## À la recherche de nouvelles ressources

Les contributions de base des États membres demeureront le socle du financement du FIDA, mais nous prévoyons de renforcer notre capacité à tirer parti de nos actifs existants grâce à un cadre approprié pour l'adéquation des fonds propres. Afin de consolider notre architecture financière, nous avons commencé, en 2018, à mettre en œuvre les recommandations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et par l'examen indépendant de la gestion du risque au FIDA. Le Fonds s'est employé à renforcer son cadre de gestion du risque et son cadre de contrôle interne. Le travail préparatoire est donc en cours pour lancer le processus de notation de crédit.

Nous avons également pris, cette année, une mesure décisive pour assurer la préparation à l'exécution et le démarrage rapide des projets. En décembre 2018, notre Conseil d'administration a approuvé la création de nouveaux instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (FIPS). Le Mécanisme de préfinancement des projets (PFF) donnera aux emprunteurs un accès anticipé aux fonds liés aux projets de prêt afin qu'ils disposent des liquidités suffisantes pour entreprendre les activités préparatoires avant l'approbation et l'entrée en vigueur de l'accord de financement. Le Mécanisme d'assistance technique au démarrage des projets (TAPS) accordera des dons répondant spécifiquement aux besoins des pays à faible revenu, des pays présentant des situations de majeure fragilité et des petits États insulaires en développement, et aux contraintes de capacité auxquelles ils font face.

L'établissement du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), dont le but est de stimuler les investissements du secteur privé dans les zones rurales, figure parmi les principales réalisations de l'année. Le Fonds ABC est un fonds d'impact indépendant qui investira dans des petites et moyennes entreprises dans les zones rurales et contribuera à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes. Nous avons signé, au mois de décembre, un accord avec l'Union européenne pour un montant de 45 millions d'EUR pour le Fonds ABC, venant s'ajouter aux engagements du Luxembourg (5 millions d'EUR) et de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (4,5 millions d'EUR).

L'impact des changements climatiques est l'un des plus grands défis auxquels doivent faire face les petits exploitants agricoles. Afin de pouvoir les appuyer davantage dans ce domaine, le FIDA a signé avec le Fonds vert pour le climat un accord-cadre d'accréditation. Cela nous permettra d'avoir accès à des ressources à investir dans une agriculture à faibles émissions et résiliente face au climat.

## Accroître l'excellence opérationnelle

L'excellence dans le domaine des opérations est une condition préalable à l'élargissement de l'impact du FIDA et à sa reproduction à plus grande échelle. Tout au long de l'année, nous nous sommes attachés à renforcer la capacité opérationnelle du FIDA et sa présence dans les pays auxquels nous apportons notre appui.

Nous avons poursuivi notre programme de décentralisation afin de nous rapprocher des communautés que nous servons et d'amplifier l'appui que nous fournissons aux États membres. Environ 30% de notre personnel est déjà sur le terrain ou se prépare à y prendre ses fonctions; le chiffre correspondant, il y a un an, était de 18%.

Nous avons réajusté notre processus de conception des projets en vue d'une plus grande efficacité et d'une réduction des délais entre l'approbation et le premier décaissement; nous transférons au personnel sur le terrain davantage de responsabilités dans les domaines de la gestion du portefeuille et des relations. Nous avons également révisé nos fonctions non opérationnelles pour renforcer l'efficacité institutionnelle. La mise en œuvre de ces changements se poursuit.

Tout au long de l'année, nous nous sommes attachés à renforcer la capacité opérationnelle du FIDA et sa présence dans les pays auxquels nous apportons notre appui et nous avons poursuivi notre programme de décentralisation afin de nous rapprocher des communautés que nous servons.

En 2018, nous avons achevé l'exécution du programme de prêts et dons pour la période de FIDA10, d'un montant total de 3,3 milliards d'USD.

## Mettre l'accent sur la production de résultats

Il est indispensable, pour transformer les zones rurales en espaces dynamiques et prospères, de relever un certain nombre de défis transversaux: améliorer la nutrition, autonomiser les femmes et les filles en milieu rural, offrir des possibilités de travail aux jeunes, et lutter contre les changements climatiques. Au cours de l'année, le FIDA a actualisé sa stratégie relative à l'environnement et aux changements climatiques et ses plans d'action concernant l'égalité des sexes et la nutrition. Il a également élaboré son premier plan d'action pour la jeunesse. Tout en intégrant ces priorités dans toutes nos opérations, nous œuvrons à la mise au point d'approches novatrices et porteuses de transformations.

Pour l'exécution du programme, 2018 a été une année charnière. Avec un décaissement de 1,14 milliard d'USD en 2018, nous avons achevé l'exécution du programme de prêts et dons pour la période de FIDA10 (2016-2018), d'un montant total de 3,3 milliards d'USD.

Bien que l'exécution soit fondamentale, il est tout aussi important d'obtenir des résultats et de les documenter. Dans le cadre de ses rapports d'évaluation d'impact, le FIDA s'est engagé à effectuer des évaluations d'impact sur 15% de son portefeuille et à mesurer l'impact global de ses investissements. Cette approche est unique parmi les organisations internationales. En 2018, 17 évaluations d'impact ont été achevées ou sont sur le point de l'être. Les comparaisons entre les bénéficiaires des projets et des non-bénéficiaires ont fait apparaître des résultats significatifs.

## Perspectives



Le travail accompli en 2018 a fourni une base solide à la période qui s'ouvre, celle de FIDA11. Nous continuerons, à l'avenir, à mettre en œuvre les réformes. Nous prévoyons de réaliser un programme de prêts et dons sensiblement supérieur, et nous entamerons les travaux préparatoires en vue de la Consultation sur la reconstitution des ressources de FIDA12, afin de garantir notre financement pour la période 2022-2024.

La combinaison des réformes dans les méthodes d'action du FIDA et l'expansion de nos ressources financières ont exigé du temps et de l'énergie. Ces changements sont toutefois essentiels pour lutter contre la faim et la pauvreté au sein des communautés rurales et atteindre les objectifs fondamentaux du FIDA. Grâce aux fondations solides mises en place en 2018, nous sommes aujourd'hui bien mieux en mesure de mener à bien notre mission et d'appuyer nos États membres dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Tous ces succès n'ont été possibles que grâce à l'engagement et au dévouement résolu et constants du personnel, à tous les niveaux.

GILBERT F. HOUNGBO  
Président du FIDA

# PORTEFEUILLE EN COURS

## Où intervient le FIDA



-  Siège du FIDA
-  Bureau de pays du FIDA
-  Pôle régional
-  Pôle régional (prévu)
-  Centre régional de savoir et de coopération Sud-Sud et triangulaire
-  Bureau satellite

**Amérique latine et Caraïbes**  
 34 projets en cours dans 17 pays  
 Financement du FIDA en cours: 640,7 millions d'USD

**Afrique de l'Ouest et du Centre**  
 34 projets en cours dans 21 pays  
 Financement du FIDA en cours: 1 321,7 millions d'USD

**Afrique orientale et australe**  
 45 projets en cours dans 16 pays  
 Financement du FIDA en cours: 1 813,4 millions d'USD

**Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**  
 35 projets en cours dans 17 pays  
 Financement du FIDA en cours: 846,6 millions d'USD

**Asie et Pacifique**  
 58 projets en cours dans 21 pays  
 Financement du FIDA en cours: 2 428,5 millions d'USD

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Asie et Pacifique

### ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**58** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 21 pays dans la région à la fin de 2018

**6** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Bangladesh, en Chine, en Indonésie, au Myanmar et aux Philippines, et un financement additionnel pour des projets en cours au Cambodge, au Pakistan et à Sri Lanka

**2** NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, pour l'Inde et la République démocratique populaire lao

**2 428,5** millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA  
dans le portefeuille régional en cours

**420,4** millions d'USD

APPROUVÉS EN 2018 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS

**36** PAYS

Afghanistan - 2  
Bangladesh 🇬🇧 - 7  
Bhoutan 🇧🇹 - 1  
Cambodge 🇰🇲 - 3  
Chine - 5  
Fidji - 1  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon - 1  
Inde - 7  
Indonésie - 2  
Iran (République islamique d')  
Kiribati - 1  
Malaisie  
Maldives - 1  
Micronésie (États fédérés de)  
Mongolie - 1  
Myanmar - 3  
Nauru  
Népal 🇳🇵 - 4  
Nioué  
Pakistan - 4  
Palau  
Papouasie-Nouvelle-Guinée - 2  
Philippines - 4  
République de Corée  
République démocratique populaire lao 🇻🇳 - 3  
République populaire démocratique de Corée  
Samoa  
Sri Lanka - 2  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Tonga - 1  
Tuvalu  
Vanuatu  
Viet Nam 🇻🇳 - 3

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

🇬🇧 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



## VIET NAM

Dans le delta du Mékong, les communautés bénéficient de l'appui d'un projet d'investissement qui a mis en place un fonds d'adaptation aux changements climatiques

Des dons ont été octroyés à

**29** entreprises

créant des possibilités pour les petits exploitants agricoles



Des services de microfinance ont été fournis à plus de **27 000** femmes



**48** modèles de production agricole intelligents face au climat ont été introduits

## **Autonomisation des femmes rurales en Inde**

Faisant fond sur de précédents projets appuyés par le FIDA en Inde, le Programme d'autonomisation des femmes rurales du Maharashtra – Tejaswini – a autonomisé les femmes rurales dans l'État du Maharashtra, améliorant leur qualité de vie, accentuant leur confiance en elles-mêmes et leurs capacités en matière de prise de décisions, et renforçant leur participation à tous les aspects de la vie socioéconomique et politique. Il a joué le rôle de catalyseur et d'appui à un changement social durable au niveau des communautés de base grâce à ses modèles d'autonomisation à assise communautaire. Intervenant dans 10 495 villages répartis dans la totalité des 34 districts ruraux du Maharashtra, le programme a organisé 78 318 groupes d'entraide, fédérés au sein de 300 centres de ressources à gestion communautaire, regroupant environ un million de femmes.

Le programme s'appuie sur des encouragements à un comportement financier discipliné, associé à une absence de subventions pour les investissements au niveau du ménage, à la fourniture de services d'appui par les centres de ressources à gestion communautaire moyennant une redevance, et à la viabilité financière autonome de ces centres. Les systèmes robustes établis par le programme ont permis aux groupes d'entraide de mobiliser plus de 200 millions d'USD sous forme de prêts bancaires et de créer près de 500 entreprises sociales. Grâce au modèle des centres de ressources, le programme a mis en place, à l'intention des pauvres, un mécanisme efficace et inclusif de prestation de services pouvant être exploité par diverses parties prenantes.

Le programme a également créé, au niveau des villages, des comités chargés d'agir dans les domaines de l'autonomisation et de l'équité sociale – intégrer les questions d'égalité des sexes, prendre des initiatives en vue de résoudre des problèmes comme celui de la disponibilité d'eau potable, et aborder la question de la violence contre les femmes.

La maîtrise des femmes sur les ressources et leur participation aux processus décisionnels se sont progressivement améliorées depuis qu'elles ont adhéré aux groupes. Comparées aux membres des groupes témoins, les bénéficiaires du programme ont vu augmenter leurs revenus et leurs actifs productifs; elles ont davantage de contrôle sur leurs gains, et leur sécurité alimentaire et leur productivité se sont améliorées.

## **Adaptation aux changements climatiques au Viet Nam**

Le delta du Mékong est la principale zone de production agricole du Viet Nam. Il est

toutefois extrêmement vulnérable aux incidences des changements climatiques. Un projet d'investissement conjoint, associant le FIDA et le Gouvernement vietnamien et mettant l'accent sur les filières intelligentes face au climat, apporte un appui aux communautés à risque des provinces de Ben Tre et de Tra Vinh. Le projet, qui en est à sa quatrième année, vise à toucher 30 000 ménages dans les deux provinces.

Le projet a piloté, au niveau des communes et des districts, un plan de développement socioéconomique participatif, tenant compte des aspects climatiques et visant à élaborer des plans d'action communautaires pour la gestion des catastrophes naturelles, l'amélioration de la gestion des ressources en eau et l'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre du projet, un fonds d'adaptation aux changements climatiques a été établi en vue de la mise en œuvre du plan. Ce fonds fournit aux groupes d'intérêt commun des agriculteurs des dons de contrepartie utilisés pour élaborer des filières de produits de base et reproduire à plus grande échelle les pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques. Ces dons mettent l'accent sur des modèles de production agricole sûrs et respectueux de l'environnement, tels que la plantation de fourrage pour l'élevage intensif du bétail, des installations d'irrigation économes en eau, des élevages intensifs d'huîtres adaptés à des environnements en évolution, des biofertilisants pour la production de maïs et d'arachides et des méthodes biologiques de production de noix de coco. Quarante-huit modèles sont en cours d'introduction au niveau des ménages, faisant apparaître une rentabilité financière et sociale prometteuse en termes d'augmentation des revenus et de diversification des régimes alimentaires.

Le projet a également mis en place un partenariat public-privé, qui a appuyé 29 sociétés privées en leur octroyant des dons de contrepartie pour la création d'emplois et la fourniture d'intrants aux petits agriculteurs. Prenant acte du rôle croissant des femmes dans l'économie des communautés, le projet a contribué à la création d'un fonds de développement pour les femmes. Ce fonds fournit des services de microfinance à 27 433 femmes participant à 6 126 groupes d'épargne et de crédit. Le projet lui apporte un appui en renforçant ses capacités, pour qu'il puisse être enregistré en tant qu'institution de microfinance.

## **Amélioration de la sécurité alimentaire en Afghanistan**

La pauvreté et l'insécurité alimentaire généralisées font de l'Afghanistan l'un des pays les plus fragiles au monde. Dans ce contexte difficile, le Projet d'élevage et d'agriculture communautaires, financé par un

don du FIDA, vise à améliorer la sécurité alimentaire d'environ 940 000 ruraux (223 000 ménages) dans les provinces de Kaboul, Parwan et Logar.

L'Afghanistan est traditionnellement un pays d'élevage et les estimations donnent à penser que 39% de sa population possède du bétail. L'amélioration des services d'élevage pourrait réduire considérablement le taux de mortalité du troupeau du pays. En outre, accroître le cheptel et créer des liaisons entre les agriculteurs et les marchés rendraient possibles de nouveaux moyens d'existence.

Le projet a par conséquent fourni aux propriétaires de bétail 2,1 millions de doses de vaccins pour animaux et 1,25 million de kits de déparasitage pour animaux. À ce jour, 718 638 animaux ont été traités dans le cadre du projet contre diverses maladies. Grâce à une formation en matière d'hygiène, à la fourniture de meilleurs aliments pour animaux

et à une meilleure exposition aux services de santé animale, la production laitière moyenne par ménage est passée de 3,5 litres à près de 11 litres par jour. Pour commercialiser cette production supplémentaire, 18 centres de collecte de lait et cinq centres de refroidissement du lait ont été construits et équipés dans la zone du projet.

Outre l'aide qu'il apporte au secteur de l'élevage, le projet a également entrepris des activités à l'appui de l'agriculture. Ainsi, le projet a formé 53 930 personnes (dont 23 230 femmes) à des pratiques agricoles et établi 131 périmètres d'irrigation. Dans le contexte fragile de l'Afghanistan, le renforcement institutionnel est d'une importance capitale, et le projet a mis en place avec succès, à cet effet, plus de 520 conseils de développement communautaire chargés de la bonne gestion des périmètres d'irrigation.



## Récit recueilli sur le terrain Surmonter l'adversité à Kiribati

“Je n'avais jamais imaginé que mon jardin potager pourrait me rapporter jusqu'à 30 à 40 dollars par jour. Je n'ai jamais pensé que c'était possible, mais tout est possible si vous y mettez votre cœur”, traduit Tatia pour son mari, Teuru Taree, qui est maintenant handicapé.

En 2015, le Projet en faveur de l'alimentation et l'eau dans les îles périphériques de Kiribati, appuyé par le FIDA, a tenu sa première réunion communautaire dans le village d'Eita, à Tabiteuea North, l'une des quatre îles choisies pour l'exécution du projet. À son retour chez lui après la réunion, Teuru était un homme transformé, convaincu que le projet lui apporterait des avantages.

Tatia et Teuru souhaitaient maintenant créer un potager et produire leurs propres cultures vivrières. Avec l'aide du personnel du projet, ils ont commencé par cultiver une petite parcelle portant diverses cultures: bananes, amarante, citrouilles, chaya, tomates, choux chinois et poivrons. Par la suite, une formation en matière

de nutrition et une démonstration de cuisine ont permis à Tatia d'apprendre de nouvelles recettes plus nutritives pour sa famille.

À l'âge de 37 ans, Teuru a été victime d'un accident vasculaire cérébral. Immobilisé pendant plus d'un an, il a vu son épouse et ses trois enfants lutter pour joindre les deux bouts. Déterminé à subvenir à leurs besoins, il a commencé à travailler dans son jardin potager.

“Je suis devenu ce que je suis aujourd'hui grâce au travail acharné et au soutien de mon épouse. Je suis très reconnaissant de l'appui constant reçu de la part des agents communautaires de terrain et du facilitateur du projet au niveau de l'île – pour les semences, le matériel de plantation et les outils de jardinage, ainsi que pour les visites quotidiennes pour voir comment nous progressons dans notre jardin.” Il dit que son jardin potager est maintenant une “banque de gènes” où d'autres agriculteurs peuvent trouver des plantes pour leurs propres potagers.

Pour ce couple de Kiribati, son potager est une réussite.

©FIDA

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Afrique orientale et australe

## ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**45** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 16 pays dans la région à la fin de 2018

**4** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Burundi, en Eswatini, au Mozambique et en Ouganda, et un financement additionnel pour des projets en cours au Kenya et au Rwanda

**2** NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, pour l'Angola et le Mozambique

**1 813,4** millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**225,6** millions d'USD

APPROUVÉS EN 2018 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

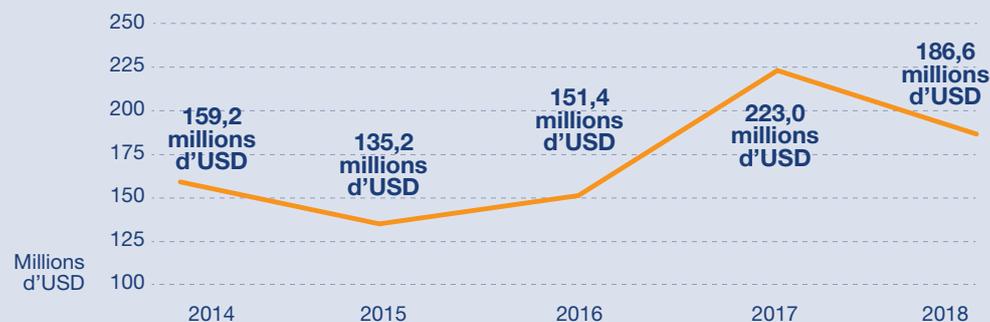
**22** PAYS

Afrique du Sud  
Angola - 3  
Botswana  
Burundi 🇸🇩 - 5  
Comores 🇸🇩 - 1  
Érythrée - 2  
Eswatini - 1  
Éthiopie 🇸🇩 - 3  
Kenya 🇸🇩 - 5  
Lesotho 🇸🇩 - 2  
Madagascar 🇸🇩 - 5  
Malawi 🇸🇩 - 3  
Maurice  
Mozambique 🇸🇩 - 3  
Namibie  
Ouganda 🇸🇩 - 3  
République-Unie de Tanzanie - 1  
Rwanda 🇸🇩 - 3  
Seychelles  
Soudan du Sud  
Zambie - 4  
Zimbabwe - 1

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

🇸🇩 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



### BURUNDI

Le Projet pour accélérer l'atteinte de l'ODD 1-C a formé des mères au rôle de modèles pour la promotion de pratiques saines en matière de **nutrition**, de **santé** et d'**hygiène**.



Plus de **34 000** personnes en ont bénéficié, et la quasi-totalité des enfants souffrant de malnutrition se sont rétablis



**880** têtes de bétail et **2,200** porcs ont été distribués



**4 530** ménages bénéficient du maintien des pratiques apprises

## Partenariat entre les petits exploitants agricoles et le secteur privé aux Seychelles

Comme plusieurs autres petits États insulaires en développement, les Seychelles se heurtent à des problèmes agricoles et environnementaux complexes. Appuyé par le FIDA, le Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne vise à promouvoir des pratiques de production durables et respectueuses de l'environnement et à améliorer l'accès des petits agriculteurs aux marchés.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au marché, le projet a permis de constater que le modèle le mieux adapté au contexte local consistait à établir un lien entre un groupe d'agriculteurs et une entreprise privée ou un acheteur institutionnel par l'intermédiaire d'agriculteurs pilotes orientés sur le marché. L'agriculteur pilote est chargé de la négociation et de la commercialisation des produits de chaque groupe, tandis que la Seychelles Trading Company apporte un appui aux groupes en matière de commercialisation et de gestion de la qualité.

Les groupes permettent aux petits agriculteurs d'atteindre les volumes de production nécessaires pour établir des partenariats avec des entreprises privées. Le projet a négocié sept de ces partenariats public-privé-producteurs. Le partenariat entre un groupe et une grande chaîne hôtelière en est un exemple. Dans le cadre d'un accord contractuel, la chaîne hôtelière achète régulièrement des fruits et des légumes frais de haute qualité auprès des 12 petits exploitants agricoles du groupe. La Seychelles Trading Company est un autre exemple; elle appuie un groupe de 100 petits agriculteurs en achetant régulièrement des produits agricoles.

Dans une enquête sur les résultats du projet, il a été confirmé que 53% des agriculteurs bénéficiaires avaient établi une relation plus stable avec les acheteurs, et que 47% avaient amélioré leur capacité à satisfaire aux normes du marché, tandis que 76% faisaient état d'une augmentation de la production agricole.

En se focalisant sur les cultures à haute valeur commerciale, l'approche du partenariat par groupes offre un modèle durable de redynamisation de la production agricole intérieure – l'un des objectifs stratégiques clés du Gouvernement des Seychelles.

## Fournir un accès durable aux services financiers dans les zones rurales de l'Éthiopie

La fourniture de services financiers ruraux est essentielle dans le contexte des efforts de développement de l'Éthiopie. Le Programme d'intermédiation financière rurale (RUFIP II) a permis à 7,6 millions de ménages ruraux d'avoir un

accès durable à une gamme de services, contribuant de manière significative au développement d'un réseau national comprenant 22 institutions de microfinance et 5 500 coopératives rurales d'épargne et de crédit. Environ 38,2 millions de personnes (dont 46% de femmes) ont reçu des services encouragés ou appuyés par le RUFIP II. Les institutions financières éthiopiennes ciblent les femmes parce qu'elles ont les meilleures notes de crédit. Les crédits accordés aux femmes ont un impact plus important sur le bien-être du ménage, améliorant la consommation et la qualité de vie des enfants.

Pour les institutions de microfinance, les fonds prêtables fournis au titre du RUFIP II ont été bénéfiques: renforcement des bilans et plus grande crédibilité lorsqu'elles recherchent des fonds auprès d'autres sources, y compris les banques commerciales. Avec une clientèle accrue, portée à 6,2 millions de ménages, le total des décaissements en faveur des clients des institutions de microfinance est passé de 3,3 milliards d'ETB (environ 180 millions d'USD) en 2012 à 34,4 milliards d'ETB aujourd'hui (environ 1,2 milliard d'USD). La capacité de réglementation et de surveillance de la Banque nationale d'Éthiopie continue d'être renforcée grâce à divers stages de formation à l'intention des régulateurs. La banque a restructuré sa division de supervision de la microfinance pour superviser ce sous-secteur en expansion, qui regroupe désormais 36 institutions. Le sous-secteur est également appuyé par la mise au point d'une solution bancaire de base, complète et automatisée. Le RUFIP II a aussi renforcé la capacité institutionnelle du secteur des coopératives rurales d'épargne et de crédit au moyen d'un plan de formation complet destiné aux agences régionales et au personnel au niveau des districts. Des initiatives de renforcement des capacités ont été appuyées par des documents de formation, des manuels et des boîtes à outils.

## Amélioration des pratiques alimentaires au Burundi

La prévalence de la malnutrition chronique au Burundi est élevée (56%) et la situation nutritionnelle des enfants y est particulièrement préoccupante. Le FIDA a été chargé de l'exécution du Projet pour accélérer l'atteinte de l'OMD 1-C, financé par l'Union européenne, qui vise à améliorer la situation nutritionnelle dans huit provinces réparties sur deux régions.

Le projet a formé des mères en tant que modèles pour la promotion de pratiques sûres en matière de nutrition, de santé et d'hygiène. Désignées sous le nom de "mamans lumières", ces mères sont issues de milieux socioéconomiques vulnérables et pauvres, mais ont des enfants bien nourris et en bonne

santé, grâce à l'adoption de pratiques alimentaires diversifiées et nutritives.

À ce jour, 63 mamans lumières et agents de santé communautaires, ainsi que 210 parents et dirigeants communautaires, ont été formés à la prise en charge nutritionnelle de 26 000 enfants souffrant de malnutrition et au suivi des femmes enceintes et allaitantes. Plus de 34 000 personnes – un nombre dépassant de 104% l'objectif initial – en ont déjà bénéficié, et presque tous les enfants chez qui un diagnostic de malnutrition a été posé se sont rétablis de manière satisfaisante.

Les mamans lumières jouent également un rôle important dans la promotion de bonnes pratiques agricoles et d'activités génératrices de revenus. En

effet, le projet aide les ménages vulnérables à créer des potagers et à acquérir des porcs afin de maintenir les pratiques alimentaires qu'ils ont apprises. Le projet a distribué 880 bovins et 2 200 porcs, au profit de 4 534 ménages. Le petit élevage produit également du fumier (utilisé dans les champs), génère des revenus (par la vente de porcs) et contribue à renforcer la cohésion sociale.

Le projet a généré des effets appréciables et durables. "Sur les 42 enfants souffrant de malnutrition qui en ont bénéficié [dans ma région], tous sont en bonne santé aujourd'hui", déclare Josiane, l'une des mamans lumières dans le sud du Burundi.



### Récit recueilli sur le terrain

#### En République-Unie de Tanzanie, une coopérative de production de bananes renforce ses compétences en matière de commercialisation

La coopérative Mola Tupe, sur l'île de Pemba, en République-Unie de Tanzanie, regroupe 20 petits producteurs de bananes (12 femmes et huit hommes). Le groupe s'est constitué en 2011 par l'intermédiaire d'une ferme-école promue par un programme appuyé par le FIDA. Un accompagnateur leur a dispensé une formation dans divers domaines: tenue de registres, gouvernance de groupe, qualité du produit, stratégie de marque, conditionnement, fixation des prix et commercialisation. Lors d'une visite d'échange, les membres ont appris qu'il était préférable de fabriquer certains produits à base de banane en utilisant des fruits de la variété *bokoboko*. Seuls les petits exploitants cultivent cette variété à des fins de sécurité alimentaire, car elle résiste à la sécheresse. En 2017, les membres de la coopérative ont commencé à produire des produits à base de banane, avec une marge bénéficiaire estimée à 40% et 30% respectivement pour les biscuits et les chips. Leurs contributions mensuelles à leur coopérative d'épargne et de crédit collective

sont rapidement passées de 100 000 TZS (43 USD) à 250 000 TZS (109 USD), ce qui leur a permis de contracter des emprunts pour accroître leur production et payer les frais de scolarité de leurs enfants.

"Nous produisons des chips de banane seulement lorsque le prix des bananes fraîches est bas", explique l'une des femmes. "Les gens aiment de plus en plus la farine de banane", ajoute-t-elle, "bien qu'ils ne croient pas qu'elle soit faite à partir de bananes *bokoboko*!"

L'engagement prolongé des projets appuyés par le FIDA a aidé Mola Tupe à devenir un groupe cohérent et à développer un modèle d'entreprise qui s'est déjà étendu à d'autres groupes à Pemba.

L'histoire de Mola Tupe n'est pas une histoire isolée: le programme a permis de renforcer les capacités de 130 051 personnes. Au total, 1 834 organisations de producteurs ruraux appuyées par le programme ont conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des entités publiques ou privées, et 449 224 producteurs ruraux ont établi des liens avec des marchés formels.

Un groupe soudé – les membres de la coopérative Mola Tupe, en République-Unie de Tanzanie.

©FIDA/Bertha Mjawa

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Amérique latine et Caraïbes

### ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**34** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 17 pays dans la région à la fin de 2018

**4** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

à Belize, au Brésil, en Haïti et au Honduras, et un financement additionnel pour trois projets en cours en République dominicaine, en Équateur et à Grenade

**2** NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, pour Cuba et le Pérou

**640,7** millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

**77,6** millions d'USD

APPROUVÉS EN 2018 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

**33** PAYS

Antigua-et-Barbuda  
Argentine - 3  
Bahamas  
Barbade  
Belize - 1  
Bolivie (État plurinational de) - 2  
Brésil - 6  
Chili  
Colombie - 1  
Costa Rica  
Cuba - 2  
Dominique  
El Salvador  
Équateur - 3  
Grenade - 1  
Guatemala - 1  
Guyana - 1  
Haïti - 2  
Honduras - 2  
Jamaïque  
Mexique - 2  
Nicaragua - 2  
Panama  
Paraguay - 2  
Pérou - 2  
République dominicaine  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay - 1  
Venezuela (République bolivarienne du)

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



## BRÉSIL

Le Projet Paulo Freire a appuyé l'utilisation de technologies d'accès à l'eau, contribuant à l'amélioration de la santé et des revenus



Les écoles et les foyers bénéficient d'une eau potable de bonne qualité, provenant de

**5 330** citernes de stockage de l'eau de pluie



Près de **3 000** systèmes de traitement des eaux grises permettent aux familles de diversifier leur production alimentaire et de vendre leurs excédents

## Amélioration de l'accès à l'eau dans les zones semi-arides du Nordeste brésilien

La pire sécheresse des 100 dernières années sévit dans la région semi-aride du Nordeste du Brésil depuis 2012. Le Projet Paulo Freire, appuyé par le FIDA et exécuté dans les 31 municipalités les plus pauvres de l'État du Ceará, a joué un rôle important dans la diffusion des technologies d'accès à l'eau dans la région.

À ce jour, le projet a permis la construction de 5 330 citernes pour le stockage de l'eau de pluie à l'intention des ménages et des écoles, bénéficiant à environ 45 000 personnes. Ces réservoirs sont devenus indispensables pendant les périodes sèches prolongées et pour la fourniture d'eau potable toute l'année, contribuant ainsi à la santé et au bien-être de la population. Le projet a également procédé à des essais pilotes d'unités mobiles de traitement de l'eau, qui transforment les eaux de surface de lagunes et de puits en une eau potable de très bonne qualité biologique et minérale. En 2018, ces unités ont rempli 2 667 citernes, et d'autres États et projets ont entrepris de reproduire cette méthode. Dans le cadre d'une autre initiative importante, 2 986 systèmes de réutilisation des eaux grises ont été mis en place, bénéficiant à 11 944 personnes. L'impact de cette technologie simple est immédiat et complémentaire aux investissements dans les citernes. Normalement gérée par des femmes, cette innovation a permis une diversification dans la production de légumes, de fruits, de plantes médicinales et de fourrage, avec un impact direct sur le régime alimentaire des ménages. Une partie de la production est vendue, contribuant à une augmentation du revenu familial.

Les trois interventions dans le domaine de l'eau sont d'échelle réduite, adaptées à la situation des ménages ruraux pauvres de la région, et peu exigeantes en termes de coût et de maintenance. En outre, la construction est réalisée par les familles elles-mêmes, avec l'appui des équipes d'assistance technique. Ces équipes ont constitué l'une des caractéristiques du projet, lui permettant de piloter et de mettre en œuvre ces importantes technologies.

## Renforcement du développement local au Pérou

Le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude vise à améliorer les revenus et la qualité de vie de 39 300 familles dans quatre régions du Pérou: Amazone, Cajamarca, Lima et San Martín. À ce jour, le projet a atteint les résultats prévus, avec plus de 1 500 organisations rurales formalisées et financées. Le revenu quotidien moyen des familles est passé de

1,25 USD à 4,0 USD, et l'augmentation des niveaux de production a amélioré la sécurité alimentaire.

En termes d'activités, le projet est un bon exemple d'approches efficaces et innovantes, ce qui est dû en grande partie à l'inclusion d'une assistance technique par l'entremise d'agents locaux de vulgarisation rurale et de concours d'innovation.

À Nueva Chota, dans la région de San Martín, les membres de l'association de reboisement et d'élevage ont mis en place un système de production laitière dans le contexte d'une zone forestière éloignée. Vingt familles ont bénéficié d'une formation aux procédés de production de lait et aux stratégies d'accès au marché, et produisent à présent du fromage naturel et des yogourts aux fruits exotiques. Les produits répondent aux normes sanitaires et sont stockés dans un centre de distribution à San Roque. L'association participe également à des foires alimentaires locales, maintenant ainsi des liens actifs avec le marché, grâce aux capacités développées dans le cadre de l'élaboration de son plan d'entreprise.

Bénéficiant actuellement à 38 familles de Pardo Miguel, Healthy Households est une autre initiative lancée dans le cadre du projet. Les conditions de logement ont été améliorées grâce à l'installation de cuisinières respectant l'environnement et à la démarcation claire des limites entre les espaces familiaux et les zones réservées au bétail. Les bénéficiaires ont également reçu une formation leur permettant de développer des petites entreprises, telles que des pépinières d'orchidées et de plantes grasses, et de générer des revenus.

## Coopérativisme et accès au marché au Brésil

Le Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (*Viva o semi-Árido*) bénéficie à 89 municipalités de cet État, le deuxième État le plus pauvre du Brésil. Le projet encourage la création et le regroupement de coopératives locales, dont les activités concernent principalement le miel, les noix de cajou, et l'élevage de caprins et d'ovins, qui constituent des filières à fort potentiel dans la région semi-aride. Dans la vallée d'Itaim, le projet a aidé Ascobetania, une association centrée sur les caprins et les ovins, à consolider ses activités et à atteindre le statut de coopérative. Ascobetania a ensuite noué un partenariat avec 16 autres associations pour former une coopérative de producteurs locaux (COOVITA) en 2017, présidée par une femme. La coopérative compte 305 membres et bénéficie à 1 227 producteurs. Le projet a mis à disposition une équipe d'assistance technique spécialisée pour aider la coopérative à respecter les normes et réglementations strictes liées au processus d'enregistrement.

La coopérative a depuis évolué dans de nombreuses directions, notamment en améliorant ses capacités administratives et de gestion, en créant un étiquetage/carte d'identité des produits, en investissant et en renforçant les capacités des jeunes, et en autonomisant les femmes pour ce qui est du recensement des marchés et du suivi des troupeaux (activités traditionnellement dirigées par des hommes). Elle a amélioré sa commercialisation en vendant des chèvres et des moutons directement aux abattoirs de la capitale, éliminant ainsi les intermédiaires et augmentant la valeur de 112%, et générant de ce fait des revenus et des rendements

accrus pour les familles bénéficiaires. La coopérative participe également au programme national d'acquisition de produits alimentaires et a renforcé sa présence dans les foires locales et régionales. Elle est aussi, désormais, un important fournisseur de services pour le projet lui-même et sert de modèle pour les organisations communautaires. Le projet a reçu une mission composée de membres de projets appuyés par le FIDA au Mozambique et souhaitant apprendre et échanger des informations sur ses travaux avec les coopératives et sur l'accès aux marchés.



### Récit recueilli sur le terrain

#### Au Mexique, des communautés exploitent durablement des ressources forestières non ligneuses et augmentent leur revenu

Dans les zones semi-arides des régions du Nord et de Mixteca, au Mexique, environ 35 000 personnes pauvres participent au Projet de développement durable pour les communautés rurales des zones semi-arides (PRODEZSA). Lancé en 2015 et cofinancé par le FIDA et le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, en coordination avec le Gouvernement mexicain, le projet vise à renforcer l'utilisation durable des ressources forestières non ligneuses et à accroître les revenus des femmes et des hommes qui y participent.

Le projet encourage le développement rural sur 12,4 millions d'hectares et cible 1 555 groupes de personnes. Il a créé, équipé et renforcé 62 microentreprises rurales et introduit de nouvelles zones dans les programmes de gestion des forêts, permettant ainsi un approvisionnement durable en matières premières destinées à la transformation et à la commercialisation. Il a également renforcé les capacités humaines et sociales grâce à des ateliers de formation technique et en matière de gestion visant à promouvoir

une production durable et l'accès aux marchés et aux entreprises des zones rurales.

Avec l'appui du projet, les familles rurales cultivent des espèces indigènes comme la *lechuguilla* (utilisée dans l'industrie manufacturière), l'origan (pour la production d'huiles) et la *candelilla* (pour la production de cire et de bougies) comme sources potentielles de revenu et d'emplois.

Aurelia Zapata vit à Ejido Tuxtepec, dans la municipalité de Ramos Arizpe. Avec sa famille, elle cultive de la *candelilla* depuis le début du projet de revégétalisation du PRODEZSA. Cette activité a contribué à améliorer la nutrition et la situation économique de sa famille. "Nous produisons 40 kilos toutes les deux semaines, et avec ce qu'ils nous paient pour la *candelilla*, nous gagnons environ 80 pesos mexicains par kilo. Mon mari paie les fruits, je paie les courses, et nous économisons un peu d'argent pour d'autres besoins ou en cas d'urgence. Mon fils appuie aussi sa famille."

Au Mexique, Aurelia Zapata, l'une des bénéficiaires du projet, cultive la *candelilla*.

©FIDA/RIMISP

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

## ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**35** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS\*

en partenariat avec 17 pays dans la région à la fin de 2018

**2** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

en Bosnie-Herzégovine et en Géorgie, et un financement additionnel pour un projet en cours en Turquie

**5** NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, pour l'Arménie, l'Égypte, la Géorgie, le Kirghizistan et la République de Moldova

**846,6**  
millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA  
dans le portefeuille régional en cours

**40,9**  
millions d'USD

APPROUVÉS EN 2018 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS\*

\*Excluant les financements gérés par le Fonds pour Gaza et la Cisjordanie

**23** PAYS

Albanie  
Algérie  
Arménie - 1  
Azerbaïdjan - 1  
Bosnie-Herzégovine - 2  
Djibouti - 2  
Égypte - 3  
Géorgie - 1  
Iraq - 1  
Jordanie - 2  
Kirghizistan - 3  
Liban - 1  
Maroc - 4  
Monténégro - 1  
Ouzbékistan - 2  
République arabe syrienne  
République de Moldova - 2  
Somalie  
Soudan - 3  
Tadjikistan  
Tunisie - 3  
Turquie - 3  
Yémen

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



### JORDANIE

Le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural renforce les filières, stimule les services financiers et encourage la participation des femmes.



**238** groupes d'épargne et de crédit constitués/renforcés

**60%** des membres sont des femmes

**100** accords de don signés

**66%** des dons accordés à des femmes



**59** fermes-écoles établies

**43%** des participants sont des femmes



## Focalisation sur la participation des femmes en Jordanie

En Jordanie, le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural, appuyé par le FIDA, renforce les filières de l'horticulture, stimule les services financiers ruraux et promeut l'esprit d'entreprise parmi les populations rurales de cinq gouvernorats. Le projet autonomise les femmes en encourageant leur participation aux fermes-écoles et aux groupes d'épargne et de crédit.

Le projet a créé ou renforcé 238 groupes d'épargne et de crédit comptant au total 3 192 membres (dont 60% de femmes). Ces groupes ont permis aux femmes de gagner en autonomie grâce à des programmes de mentorat ciblés sur le leadership et les compétences en matière de création d'entreprise. Les femmes ont utilisé les économies générées pour investir dans des entreprises privées telles que des pépinières, des serres et des cultures de champignons. Le projet a signé 100 accords de don avec des groupes et des particuliers pour un montant total de 250 000 USD, les deux tiers des dons étant octroyés à des femmes. Le projet accroît non seulement l'accès des femmes aux actifs et leur contrôle sur ces actifs, mais également leur autonomisation à mesure qu'elles occupent des postes dirigeants. Le matériel acheté grâce aux dons a permis de réduire la charge de travail des femmes et d'améliorer l'efficacité et la qualité de leur production. Certaines d'entre elles ont fait état d'une augmentation des revenus résultant de meilleures pratiques agricoles et de l'assistance technique en matière de transformation.

Le projet a également mis en place 59 fermes-écoles axées sur des cultures spécifiques afin d'améliorer la production d'olives, de raisins, d'origan, de tomates, de gombos et de concombres; les femmes représentent 43% des participants. Cette approche a contribué à la reconnaissance des femmes, au niveau communautaire, comme des agricultrices à part entière. Treize autres fermes-écoles se sont concentrées sur le volet transformation de la filière, ce qui a accru l'accès des femmes aux avantages du projet. À ce jour, le projet a formé et embauché 11 ingénieures pour accroître la participation des femmes à ces fermes-écoles.

## Gestion des parcours et de l'eau en Tunisie

En Tunisie, la Phase II du Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est, appuyé par le FIDA, vise à améliorer la productivité et la gestion durable des parcours collectifs et privés, ainsi que de l'agriculture pluviale et irriguée, dans les gouvernorats de Tataouine et de Kébili (Sud tunisien). Le programme, qui cible directement

66 000 habitants des zones rurales, a appuyé la création de 36 groupes de développement agricole chargés de cogérer les parcours de manière participative.

Depuis mai 2015, plus de 78 000 hectares de terres de parcours ont été restaurés, et mis en réserve le temps nécessaire pour qu'ils récupèrent. Les premiers effets commencent maintenant à apparaître, avec une amélioration visible de la couverture végétale, notamment une forte régénération des espèces à haute valeur pastorale, associée à un déclin des espèces envahissantes. La production fourragère a également augmenté d'environ 20 à 30% par rapport aux parcours non aménagés.

La restauration des parcours a contribué à limiter les effets négatifs des changements climatiques et à accroître la résilience des éleveurs face à la chaleur et à la sécheresse. Pour alléger la pression exercée sur les parcours et assurer une plus large mise en pâture, le programme a creusé des trous de forage et réhabilité des points d'eau et des réservoirs. Suite à ces actions, la faune sauvage est revenue dans la zone du programme, et on a vu réapparaître des gazelles et des renards.

Le programme comprenait un autre élément, consistant en un travail visant à élargir les possibilités d'emploi des groupes défavorisés, tels que les jeunes et les femmes. À ce jour, 161 personnes (dont 80% de femmes) ont été formées à la création de petites entreprises. Les résultats du programme ont également contribué à la réalisation des objectifs de développement durable concernant l'action pour le climat et la vie sur terre.

## Les approches communautaires prennent racine au Soudan

Au cours des dernières années, la région soudanaise du Butana a connu une recrudescence des conflits liés à l'eau, aux forêts et aux pâturages opposant agriculteurs sédentaires et pasteurs. Un afflux de pasteurs fuyant l'insécurité dans le Soudan du Sud voisin a accru davantage encore la pression exercée sur des ressources naturelles limitées. Le Projet intégré de développement rural du Butana, appuyé par le FIDA, a contribué à la création de 12 réseaux de gestion des ressources naturelles à assise communautaire. Fonctionnant en tant qu'entités juridiques, ces réseaux constituent un pont important entre les comités de développement communautaires et les institutions étatiques, et contribuent à aborder les problèmes de développement local, à réduire les tensions et à renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. Les réseaux ont permis aux communautés sédentaires d'enregistrer des forêts et des parcours communaux afin de sécuriser leurs droits fonciers coutumiers et de réagir

de façon collective aux problèmes de gestion des ressources naturelles.

Ainsi, le réseau Al-Idaid s'attache à protéger les réserves communautaires en terres de parcours en construisant des limites visibles, en sensibilisant les communautés sédentaires et nomades, en encourageant les membres à cultiver la zone autour de la réserve en tant que zone tampon et en gérant les itinéraires du bétail pour faciliter les déplacements des pasteurs. Cette approche de la gestion des ressources naturelles au niveau des communautés de base garantit que les problèmes entre pasteurs et agriculteurs sédentaires ne sont pas ignorés et donne la possibilité aux communautés pastorales de se faire entendre.

Les dirigeants des réseaux et les anciens des communautés se sont également associés pour trouver un emploi viable aux jeunes, car le manque d'emplois contraint ces derniers à s'éloigner et à s'installer dans les grandes villes. Le réseau At-Tasab, par exemple, offre aux groupes de jeunes des possibilités de gagner un revenu – du travail de forgeron aux emplois dans les centres de remplissage de bouteilles de gaz – en fonction de leur contribution à la surveillance des réserves forestières et à la gestion durable des ressources naturelles dans leurs communautés.



## Récit recueilli sur le terrain

### En Turquie, les champs de fraises procurent des revenus aux femmes rurales

Ganime Tuncer est fière de sa nouvelle fraisière. “Nous pouvons obtenir environ trois tonnes de fraises fraîches”, explique Ganime, qui cultivait auparavant des légumes pour la consommation de la famille. “C’est une culture facile, rentable et belle.”

Créée en 2017 grâce au Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat appuyé par le FIDA, la fraisière de Ganime, qui couvre un dunum (1 000 mètres carrés), est l’une des quatre nouvelles fraisières financées par le projet dans le village d’Ozdilek. Situés dans une région montagneuse reculée de la Turquie, où les sociétés patriarcales traditionnelles sont fréquentes, des villages comme celui de Ganime ont été ciblés par le projet dans le cadre de ses efforts visant à autonomiser les hommes et les femmes dans la prise de décisions, la gestion améliorée des ressources et les activités génératrices de revenus.

Avec l’aide du projet, les femmes ont transformé la terre en une riche ressource. “Nous fournissons des éléments fertilisants organiques pour nos fraises avec l’appui technique de ce projet”, explique Ganime.

Près de la moitié des bénéficiaires du projet sont des femmes rurales comme Ganime, et certaines d’entre elles gagnent de l’argent pour la toute première fois de leur vie. “Nous vendons les fraises au moins cinq liras par kilo aux marchés et aux épiceries”, explique Ganime, qui est heureuse de son nouveau rôle d’entrepreneuse autonome.

Ganime n’est pas la seule. Dans la zone du projet, l’augmentation du revenu annuel par ménage atteint jusqu’à 7 000 liras turques (environ 1 300 USD).

“Nous n’avons eu aucun problème de commercialisation”, déclare Ganime. “En même temps, nous mangeons nos fraises et nous préparons de la confiture pour notre propre consommation, et nous en envoyons également à nos parents.”

Les avantages monétaires de la nouvelle fraisière sont évidents, et il existe également des avantages sociaux: “Parfois, nous arrivons dans les champs de fraises avec nos voisins, dans l’après-midi, et nous buvons notre thé et nous cueillons des fraises.”

En Turquie, les fraises sont devenues une source de revenu pour Ganime Tuncer.

©FIDA/Pervin Yaklav

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

# Afrique de l'Ouest et du Centre

## ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**34** PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 21 pays dans la région à la fin de 2018

**11** NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

au Bénin, au Gabon, en Guinée, au Libéria, au Mali, au Niger, en République centrafricaine, au Sénégal, en Sierra Leone, au Tchad et au Togo, et un financement additionnel pour des projets en cours à Cabo Verde, en Mauritanie, au Nigéria et en Sierra Leone

**3** NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays axés sur les résultats, pour le Bénin, Cabo Verde et la Mauritanie

**1 321,7**  
millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA  
dans le portefeuille régional en cours

**372,6**  
millions d'USD

APPROUVÉS EN 2018 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS

**24** PAYS

Bénin 🇸🇩 - 2  
Burkina Faso - 2  
Cabo Verde 🇸🇩 - 1  
Cameroun - 1  
Congo - 1  
Côte d'Ivoire 🇸🇩 - 2  
Gabon  
Gambie 🇸🇩 - 1  
Ghana 🇸🇩 - 2  
Guinée - 2  
Guinée-Bissau - 1  
Guinée équatoriale  
Libéria 🇸🇩 - 2  
Mali - 2  
Mauritanie 🇸🇩 - 2  
Niger 🇸🇩 - 1  
Nigéria 🇸🇩 - 2  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo - 3  
Sao Tomé-et-Principe - 1  
Sénégal - 2  
Sierra Leone - 2  
Tchad 🇸🇩 - 1  
Togo - 1

### MONTANT ANNUEL DES DÉCAISSEMENTS RELATIFS À DES PRÊTS ET À DES DONNS AU TITRE DU CADRE POUR LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE



Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution

🇸🇩 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### CABO VERDE

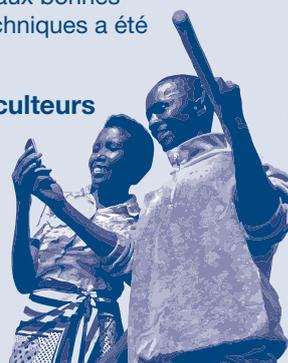
Le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales améliore la **productivité** des agriculteurs en créant **des emplois** durables et en renforçant la **résilience** face aux changements climatiques



Plus de **100** installations de **marché et de transformation** ont été construites, améliorant l'accès aux marchés

Une formation aux bonnes pratiques et techniques a été dispensée à

**4 000** agriculteurs et éleveurs



**10 puits** et

**2 réservoirs**

remis en état/construits



## Sauver les enfants de la malnutrition au Niger

Au Niger, le Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (ProDAF), appuyé par le FIDA, est un mécanisme essentiel pour la mise en œuvre du Plan de développement économique et social du Niger et de l'initiative de son Président pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Depuis 2016, le ProDAF a permis de ramener de 18% à 14,8%, dans les régions couvertes par le programme, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë, soit 58 000 enfants.

Le ProDAF augmente la productivité et la production durables grâce à un meilleur accès à l'eau, à l'utilisation de semences et de pratiques de gestion des terres améliorées. En trois ans, plus de 11 000 hectares ont été restaurés et 75 065 hectares font l'objet d'une régénération naturelle assistée. Avec plus de 4 500 ménages ayant désormais un accès garanti à l'eau pour l'irrigation des cultures, les rendements ont augmenté en moyenne de 20%, avec des pointes de 52% pour les cultures irriguées et de 42% pour le mil.

Le programme a appuyé la construction de greniers afin d'assurer la disponibilité de nourriture pour les ménages vulnérables et les femmes en cas de pénurie. Les ménages ont bénéficié, en outre, de 2 568 "paquets" pour l'élevage caprin, en vue d'améliorer la nutrition des enfants grâce à la consommation de lait de chèvre. Les 73 centres d'amélioration nutritionnelle et de récupération mis en place dans la zone d'intervention facilitent la gestion de séances pratiques de prise en charge des enfants sous-alimentés et de démonstrations de produits alimentaires.

D'autres donateurs se sont associés à cet effort, faisant du ProDAF un assembleur de fonds de développement, puisque près de 34% de ses ressources (75 millions d'USD) proviennent de cofinancements. Le Gouvernement nigérien s'est engagé à investir environ 33,4 millions d'USD dans le ProDAF.

## Renforcement des stratégies inclusives et favorables aux pauvres à Cabo Verde

Le taux de pauvreté de Cabo Verde est passé de 58% en 2002 à 35% en 2015 et le Gouvernement a pour objectif de le réduire à 28% d'ici à 2021. Le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales (POSER), appuyé par le FIDA, est un partenaire de développement stratégique dans ce contexte. Le POSER renforce les institutions et les structures de gouvernance locales afin d'améliorer la productivité, la production et les revenus des petits exploitants et de créer des emplois

durables pour les agriculteurs pauvres, en particulier les femmes et les jeunes.

Depuis 2012, 10 816 ménages vulnérables ont bénéficié du programme, principalement grâce à la création de 497 microprojets menés à l'initiative des communautés et à la construction de 44 établissements d'enseignement et de santé. Ces activités ont généré plus de 2 000 emplois nouveaux, dont 30% pour des jeunes.

Ces initiatives ont été complétées par une formation aux bonnes pratiques et technologies, dispensée à 3 500 agriculteurs et 600 éleveurs. Le POSER a également contribué à améliorer l'accès au marché des petits exploitants grâce à la construction et à la remise en état de 54 installations de marché, de 51 installations de transformation et de 10 puits.

La composante climat du POSER fait fond sur les savoirs et les capacités disponibles au niveau local. Elle s'appuie sur l'interaction avec les institutions responsables de l'adaptation aux changements climatiques. Les résultats incluent la conservation des sols sur 100 hectares; la construction de 4 hectares de terrasses; le reboisement de 35 hectares; la remise en état de deux réservoirs.

Au cours des trois prochaines années, le POSER investira dans la mobilisation et la gestion de l'eau, ainsi que dans des filières agricoles inclusives et favorables aux pauvres. Une plus grande disponibilité et un usage plus efficient de l'eau accéléreront la transformation du secteur agricole du pays.

## Réduire la pauvreté rurale en Gambie, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes

Le Plan national de développement de la Gambie 2017-2020 prévoit une transition vers une économie verte ayant pour moteurs des investissements du secteur privé dans des micro- et petites entreprises, offrant des avantages durables et inclusifs, les jeunes et les femmes jouant un rôle clé dans ce processus. Le Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau (NEMA), appuyé par le FIDA, est l'outil stratégique utilisé pour atteindre cet objectif.

Après cinq ans d'activités, plus de 10 000 ménages (dont 80% dirigés par des femmes) ont bénéficié du NEMA, grâce à des investissements importants dans l'infrastructure de développement des bassins versants (plus de 40 millions d'USD). Ces investissements concernent des cultures de hautes terres sur 3 000 hectares, des périmètres d'irrigation par action de la marée sur 810 hectares, des systèmes de maîtrise des eaux sur 5 760 hectares de basses terres, et 240 hectares de potagers villageois. En outre, et pour garantir des avantages à long terme, des programmes de formation spécifiques à la gestion

de la terre et de l'eau ont été mis en place pour le riz et les légumes.

Le NEMA a construit et/ou remis en état plus de 36 kilomètres de routes pour améliorer l'accès au marché. Le projet a également appuyé la consolidation de six organisations regroupant des producteurs (coopératives) comptant plus de 12 000 membres. En 2018, les avantages offerts aux membres comprenaient l'accès à près de 830 tonnes d'engrais pour le riz, ce qui a eu pour résultat

une hausse moyenne des rendements, passés de 3 à 4 tonnes par hectare. En outre, grâce à la création d'un fonds de stimulation des investissements, le NEMA a investi plus de 500 000 USD pour soutenir 24 entreprises dans les secteurs du riz et de l'horticulture. Ce fonds fonctionne comme un programme de dons de contrepartie; les investissements concernent notamment les tracteurs et les forages permettant un accès continu à l'eau en horticulture.



## Récit recueilli sur le terrain De jeunes entrepreneurs redynamisent l'aquaculture au Cameroun

Le Projet de promotion de l'entrepreneuriat aquacole, appuyé par le FIDA, vise à promouvoir des entreprises rentables qui créent des emplois dans trois régions du pays. Son approche innovante réside dans l'introduction de la dimension entrepreneuriale dans un modèle d'incubateur d'entreprises. Plus de 300 petites entreprises, qui conduiront à la création de 1 500 emplois, seront établies dans les filières du poisson; 30% d'entre elles seront gérées par des femmes et 50% par des jeunes.

Durant la première année d'appui du FIDA, les jeunes entrepreneurs de la zone du projet ont obtenu un taux de survie des larves de 60% (plus de trois fois la moyenne nationale). Environ 380 000 alevins ont été produits et distribués aux producteurs aquacoles des trois régions, ce qui représente une production supplémentaire de 230 000 kilogrammes de poisson (5% de la production aquacole nationale).

En 2016, Michel Otono, marié et père de quatre enfants, a lancé une entreprise aquacole. Le projet a formé Michel à la production, à l'alimentation et à la commercialisation du poisson, et lui a fourni 10 000 juvéniles et 50 sacs d'aliments pour poissons. En deux ans, Michel a développé son activité, passant de deux à 10 étangs, et vend toute sa production de poisson à des femmes qui le revendent dans la ville de Mbalmayo. "Avant de rejoindre le projet, il était difficile de gagner 87 dollars par mois. Aujourd'hui, avec mon entreprise aquacole, mon revenu net mensuel est de 870 dollars", explique Michel. "J'emploie deux salariés permanents et 13 temporaires. Avec mes revenus, j'envoie mes enfants à l'école, je nourris ma famille et je prends soin de ma mère."

Le problème auquel Michel doit faire face est celui de l'imprévisibilité des conditions météorologiques, due aux changements climatiques. Avec l'appui d'un agent de vulgarisation, il se débrouille bien. "Mon conseil aux jeunes ici", dit-il, "c'est d'essayer l'aquaculture, car elle permet d'obtenir d'excellents moyens d'existence."

Michel Otono au travail sur son élevage de poissons au Cameroun.

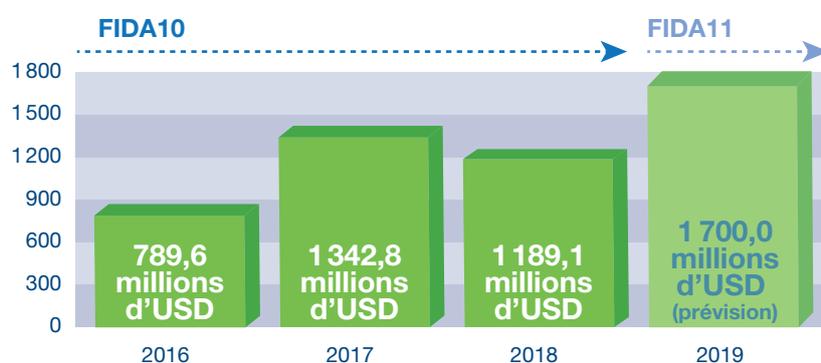
©FIDA/David Paqui

# Éléments marquants du portefeuille et données financières

## NOUVELLES APPROBATIONS DE FINANCEMENT DE PROGRAMMES ET PROJETS DU FIDA

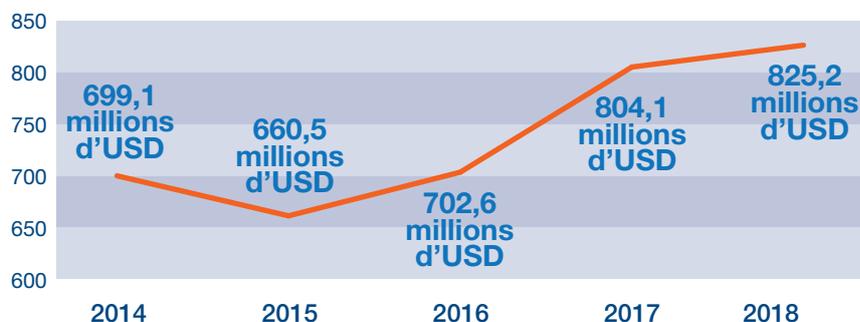
En millions d'USD

En 2018, troisième et dernière année du cycle de reconstitution des ressources de FIDA10, le total des prêts et dons approuvés par le FIDA était de 1 189,1 millions d'USD, soit un montant total, pour l'ensemble du cycle, de 3 321,5 millions d'USD. Pour la première année de FIDA11, la prévision est d'environ 1 700 millions d'USD.



## DÉCAISSEMENTS DES PRÊTS ET DONNS DU FIDA

En millions d'USD



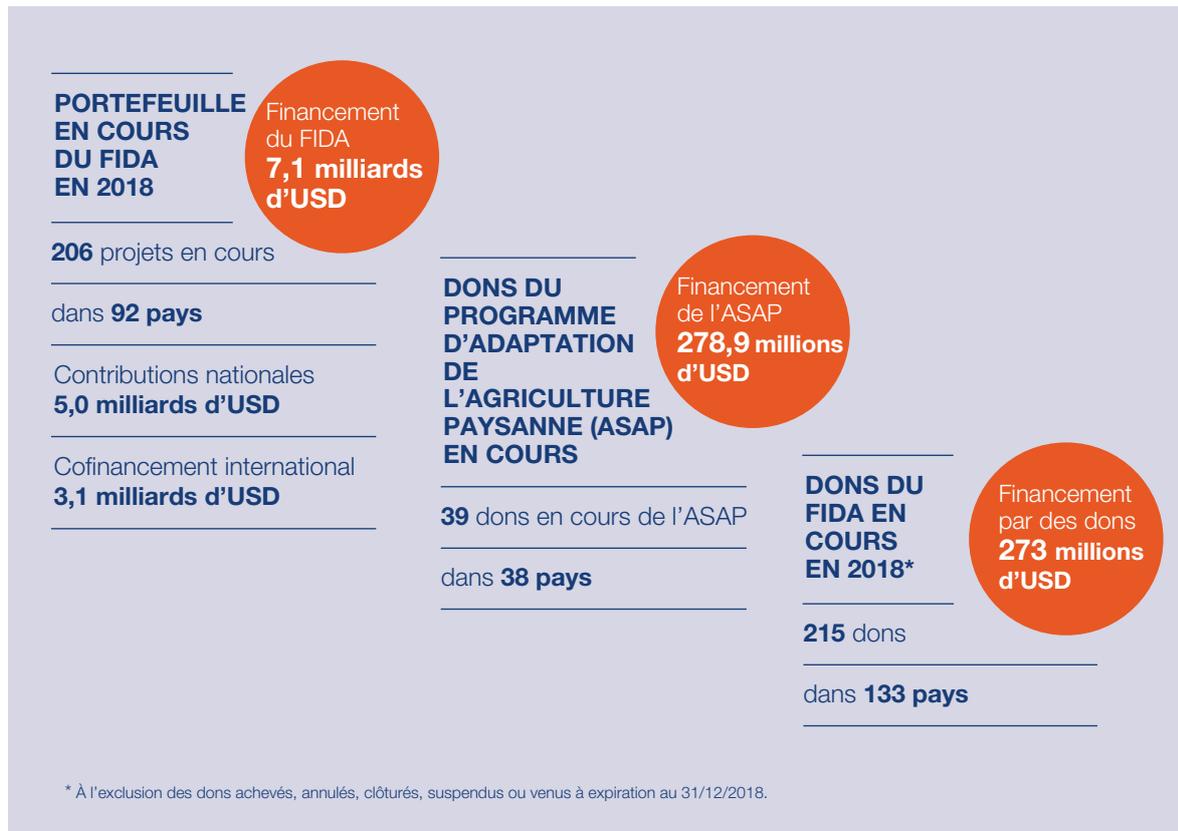
**53%**  
DU TOTAL DES INVESTISSEMENTS  
DU FIDA APPROUVÉS EN 2018 ONT  
ÉTÉ AFFECTÉS À L'AFRIQUE



EN 2018, LE POURCENTAGE DE  
PERSONNEL SUR LE TERRAIN  
EST PASSÉ DE

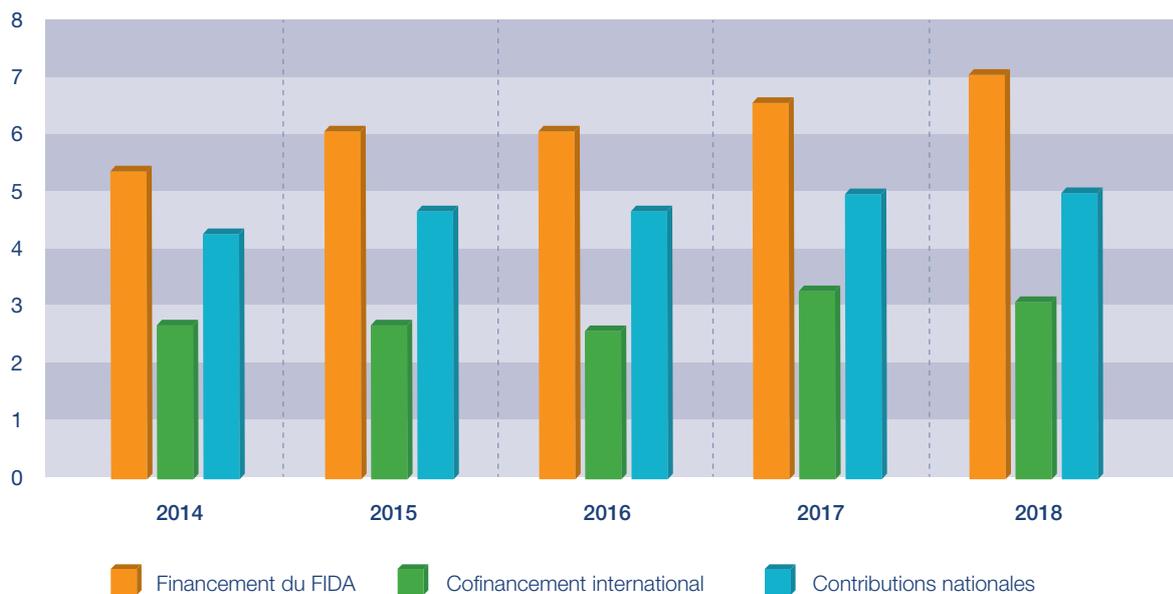
**18%**  
à **30%**



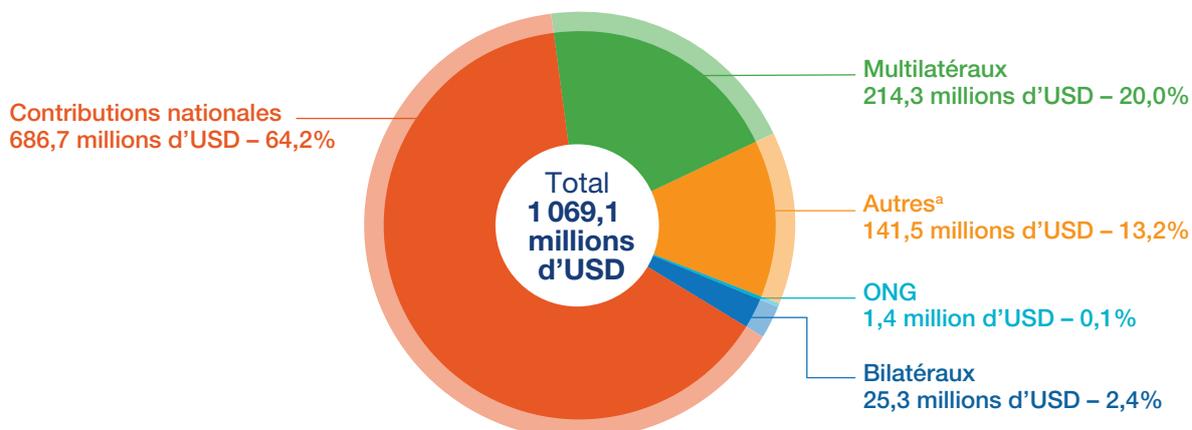


### PORTEFEUILLE EN COURS DU FIDA 2014-2018

En milliards d'USD



## COFINANCEMENTS DE PROGRAMMES ET PROJETS APPUYÉS PAR LE FIDA ET APPROUVÉS EN 2018



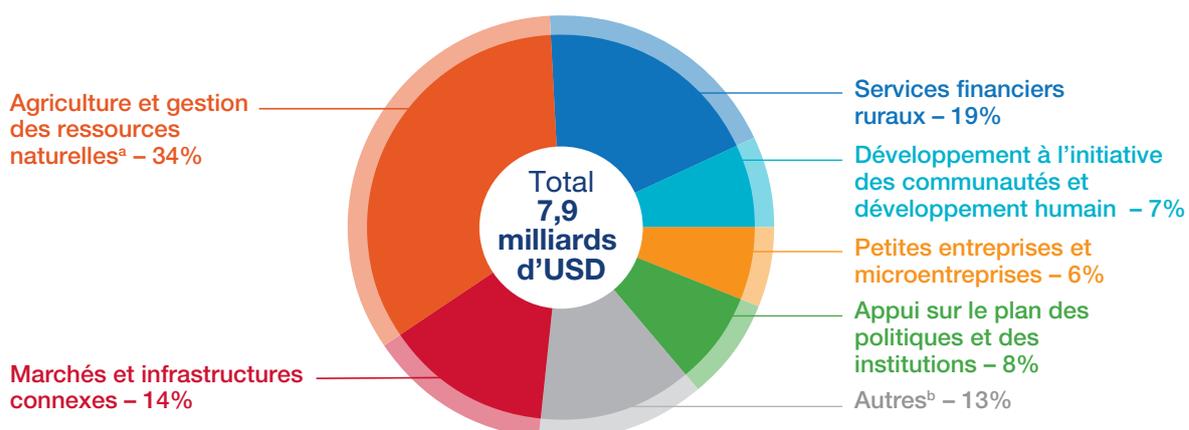
<sup>a</sup> La catégorie "autres" comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation par le Conseil d'administration.

Le principal secteur d'activité du FIDA demeure l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. Ce secteur représente 34% de la valeur des prêts et dons en cours. Il donne aux petits agriculteurs les moyens d'accroître leur productivité, de s'adapter aux changements climatiques et d'avoir davantage recours à la mécanisation. Il leur permet aussi de gérer les ressources naturelles de manière plus durable et plus efficiente.

Au 31 décembre 2018, la finance rurale se plaçait au deuxième rang, et représentait 19% des fonds investis. Son objectif est de faire en sorte que les femmes et les hommes des zones rurales aient accès à des services financiers tels que le crédit, l'épargne et l'assurance afin qu'ils puissent renforcer leurs entreprises et gérer les risques. Environ 14% des financements d'investissements en cours contribuent à l'amélioration des marchés et des infrastructures connexes, comme les routes et les installations de stockage.

## FINANCEMENT DU PORTEFEUILLE ACTUEL DU FIDA PAR SECTEUR

(au 31 décembre 2018)



<sup>a</sup> Le secteur de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles inclut l'irrigation, les parcours, la pêche, la recherche, la vulgarisation et la formation.

<sup>b</sup> Les autres secteurs comprennent la communication, la culture et le patrimoine, l'atténuation des effets des catastrophes, la production énergétique, les frais de financement et de préparation, la gestion des savoirs, la gestion et la coordination, le suivi-évaluation, et les montants non affectés.

Depuis 1978, les États membres ont fourni des cofinancements bilatéraux à hauteur de 1,13 milliard d'USD, au total, aux programmes et projets dus à l'initiative du FIDA. L'Espagne, la France, l'Allemagne,

les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni occupent les premières places du classement des donateurs bilatéraux. Ensemble, ces pays ont fourni plus de 75% du cofinancement bilatéral total.

## COFINANCEMENT PAR DES ÉTATS MEMBRES DONATEURS (BILATÉRAUX) DES PROGRAMMES ET PROJETS DUS À L'INITIATIVE DU FIDA, 1978-2018<sup>a</sup>

En millions d'USD

Allemagne	102,1 / 9,0%	France	119,9 / 10,6%
Belgique	96,9 / 8,6%	Norvège	30,5 / 2,7%
Canada	40,1 / 3,6%	Pays-Bas	98,6 / 8,7%
Danemark	52,7 / 4,7%	Royaume-Uni	80,6 / 7,1%
Espagne	357,4 / 31,6%	Suède	48,9 / 4,3%
États-Unis	22,2 / 2,0%	Suisse	21,8 / 1,9%

Source: Système de projets d'investissement et de dons

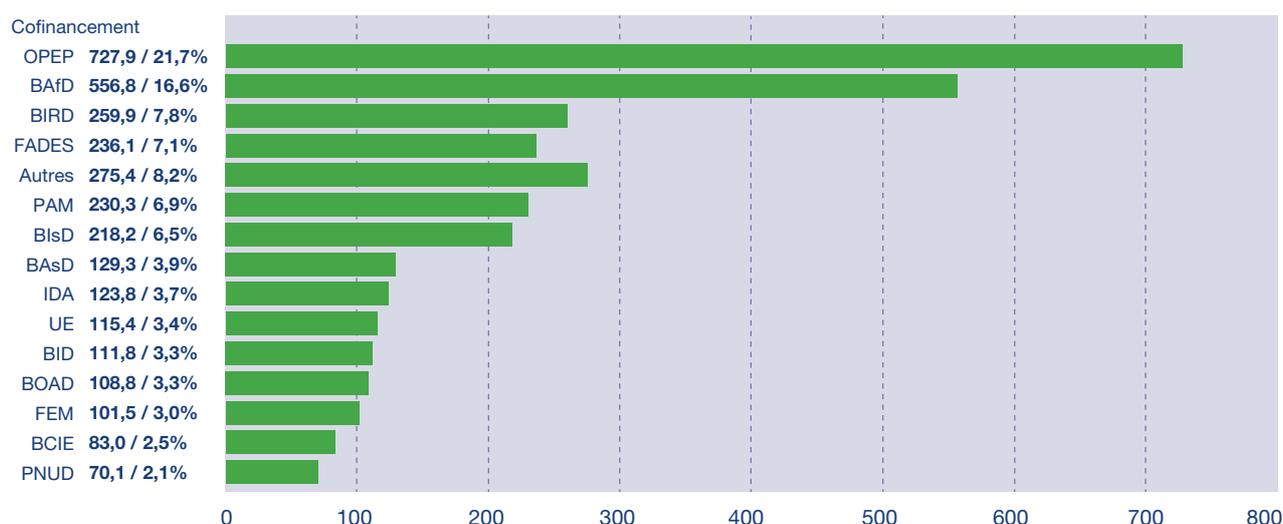
<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le total du cofinancement bilatéral de 1 130,0 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales aux paniers de financement ou autre dispositif de financement analogue. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Depuis 1978, les donateurs multilatéraux ont fourni des cofinancements à hauteur de 3,3 milliards d'USD, au total, aux programmes et projets dus à l'initiative du FIDA. Les quatre principaux donateurs sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque africaine de développement,

la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (du Groupe de la Banque mondiale) et le Fonds arabe de développement économique et social. Ensemble, ces donateurs représentent plus de 50% du total du cofinancement multilatéral.

## COFINANCEMENT PAR DES DONATEURS MULTILATÉRAUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DUS À L'INITIATIVE DU FIDA, 1978-2018<sup>a</sup>

En millions d'USD



Source: Système de projets d'investissement et de dons

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le total du cofinancement multilatéral de 3 348,1 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement ou autre dispositif de financement analogue n'est pas prise en compte. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)**

– Engagement, de la part de l'Union européenne et du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'un montant de 45 millions d'EUR pour le financement d'un nouveau fonds d'impact destiné aux petites et moyennes entreprises rurales

**Accord-cadre d'accréditation**

signé avec le Fonds vert pour le climat, pour la création d'un potentiel de financement de projets du FIDA concernant le climat et qui autonomisent les populations rurales

**Établissement d'un Mécanisme Chine-FIDA de coopération Sud-Sud et triangulaire**

pour l'accélération de l'échange de savoirs et la promotion des liens entre entreprises

**Lancement du Portail des solutions rurales**

en vue du recueil et du partage d'expériences et de savoirs dans le contexte de la coopération Sud-Sud et triangulaire

**Excellence opérationnelle au service des résultats**

– initiative achevée à l'appui de la décentralisation et pour stimuler la réalisation des projets du FIDA et sa contribution au Programme 2030

**Décentralisation** – la mise en œuvre est en avance par rapport à l'objectif fixé

**Processus de notation de crédit**

– renforcement de la gestion financière interne

**Rapports relatifs à l'évaluation de l'impact**

– 17 évaluations ont été réalisées, permettant au FIDA de mesurer efficacement l'impact de ses investissements

**Nouvelle Politique en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles**

mise en œuvre avec effet immédiat

**Le site Web institutionnel du FIDA** a été traduit dans toutes les langues officielles

## FIDA11: FINANCER LE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DU GLOBE

Le programme de travail du FIDA achemine des fonds provenant de diverses sources au bénéfice des femmes et des hommes ruraux dans le monde en développement.



## PORTÉE DES PROJETS APPUYÉS PAR LE FIDA

### Services financiers ruraux

**16,1 millions** d'épargnants volontaires



**7,7 millions** d'emprunteurs actifs



### Microentreprises

**91 250** entreprises ayant accès à des services de développement des activités

### Techniques agricoles

**2,6 millions** de personnes formées aux pratiques et techniques de production végétale et animale



### Gestion des ressources naturelles

**3 millions d'hectares de terres** bénéficiant de pratiques de gestion améliorées

**58 000 hectares de terres** bénéficiant de systèmes d'irrigation

### Adaptation aux changements climatiques

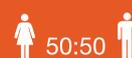
**1,5 million** de membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour qu'ils puissent faire face aux effets des changements climatiques

### Commercialisation

**13 930 kilomètres** de routes construites ou remises en état

**2 709** installations de commercialisation construites ou remises en état

**97,9 millions de personnes** bénéficiant des services



Ratio femmes/hommes des bénéficiaires des services

Les indicateurs relatifs à la portée des projets permettent de mesurer le nombre total de personnes bénéficiant des services fournis par tous les projets en cours d'exécution. Les différents indicateurs font uniquement état du nombre de participants à une activité de projet, tandis que le chiffre correspondant à la portée globale tient compte de tous les bénéficiaires directs, notamment les membres d'un même ménage. Les chiffres indiqués concernent 2017.

# Pleins feux: rapports d'évaluation de l'impact

Les objectifs de développement durable incitant à remettre de nouveau l'accent sur la gestion axée sur les résultats et sur les systèmes institutionnels de suivi-évaluation produisant des données factuelles, le FIDA a introduit le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement afin de garantir une évaluation et un rapport objectifs de l'impact. Grâce à une collecte de données rigoureuse, les évaluations d'impact permettent d'obtenir des données concrètes de haute qualité issues de projets appuyés par le FIDA, qui sont utilisées pour déterminer l'impact, éclairer les décisions et tirer les enseignements.

Conformément au cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, le FIDA s'est engagé à réaliser des évaluations d'impact sur 15% de son portefeuille. Conçues avec la participation du personnel de projet et des homologues du gouvernement, les évaluations d'impact collectent des données à la fois quantitatives et qualitatives à partir de projets représentatifs de l'ensemble du portefeuille. En regroupant les estimations d'impact de cette masse critique d'évaluations sur tous les projets mis en œuvre au cours de la même période, le FIDA peut mesurer l'impact global de ses investissements. Cette approche est unique parmi les organisations internationales et permet au FIDA d'attribuer des résultats à ses projets.

## Le cycle d'évaluation de l'impact

Depuis 2016, le FIDA a réalisé 17 évaluations d'impact portant sur 19 projets. Mises en œuvre en étroite collaboration avec les équipes de projet et les parties prenantes nationales, les évaluations d'impact utilisent une structure normalisée pour assurer la comparabilité entre les projets et les pays. Afin de déterminer quels sont les impacts pouvant être spécifiquement attribués aux interventions du projet, les évaluations d'impact recueillent des données à la fois auprès de bénéficiaires du projet et de ménages qui, dans la même zone, n'ont pas bénéficié des avantages du projet (non-bénéficiaires).

Le cycle d'évaluation de l'impact du FIDA comprend quatre étapes principales (voir figure p. 29). La phase de planification détermine le projet avec l'équipe de pays et comprend une mission exploratoire, l'élaboration de la théorie du

Les évaluations d'impact permettent d'obtenir des données concrètes de haute qualité issues de projets appuyés par le FIDA.

changement et la préparation du plan d'évaluation de l'impact. Durant la phase d'exécution, une entreprise locale est recrutée pour collecter les données. Des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives sont élaborés, et la collecte de données et le travail sur le terrain sont entrepris. La phase d'évaluation utilise un protocole normalisé d'analyse et de gestion de données pour nettoyer, traiter et analyser les données; elle comprend aussi la préparation du rapport initial. Durant la phase de diffusion, un séminaire de retour d'information est réuni pour examiner les résultats avec les responsables des politiques, les partenaires du projet et les autres parties prenantes dans le pays hôte.

## Résultats

Les évaluations d'impact du FIDA ont fait apparaître des résultats significatifs lors de la comparaison entre les bénéficiaires du projet et des personnes non bénéficiaires. Au Rwanda, le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations, appuyé par le FIDA, a aidé les agriculteurs à avoir accès aux services financiers ruraux et à accroître le volume et la qualité de leurs cultures commerciales. Le projet était axé sur l'appui aux coopératives de producteurs de café et aux filières de l'horticulture, du thé et de la soie. Dans l'évaluation d'impact, on note des améliorations significatives. Les producteurs de café ont vu leurs revenus augmenter de 32% et leur récolte de 71%. Cela a entraîné une réduction de 10% de la pauvreté chez les agriculteurs et les a rendus plus résistants aux chocs, en particulier aux sécheresses. Les horticulteurs ont vu leurs récoltes et leurs ventes multipliées par cinq, et certains ont vu leur revenu augmenter de 100%. Avec de meilleurs revenus, ils ont pu embaucher du personnel et créer de nouveaux

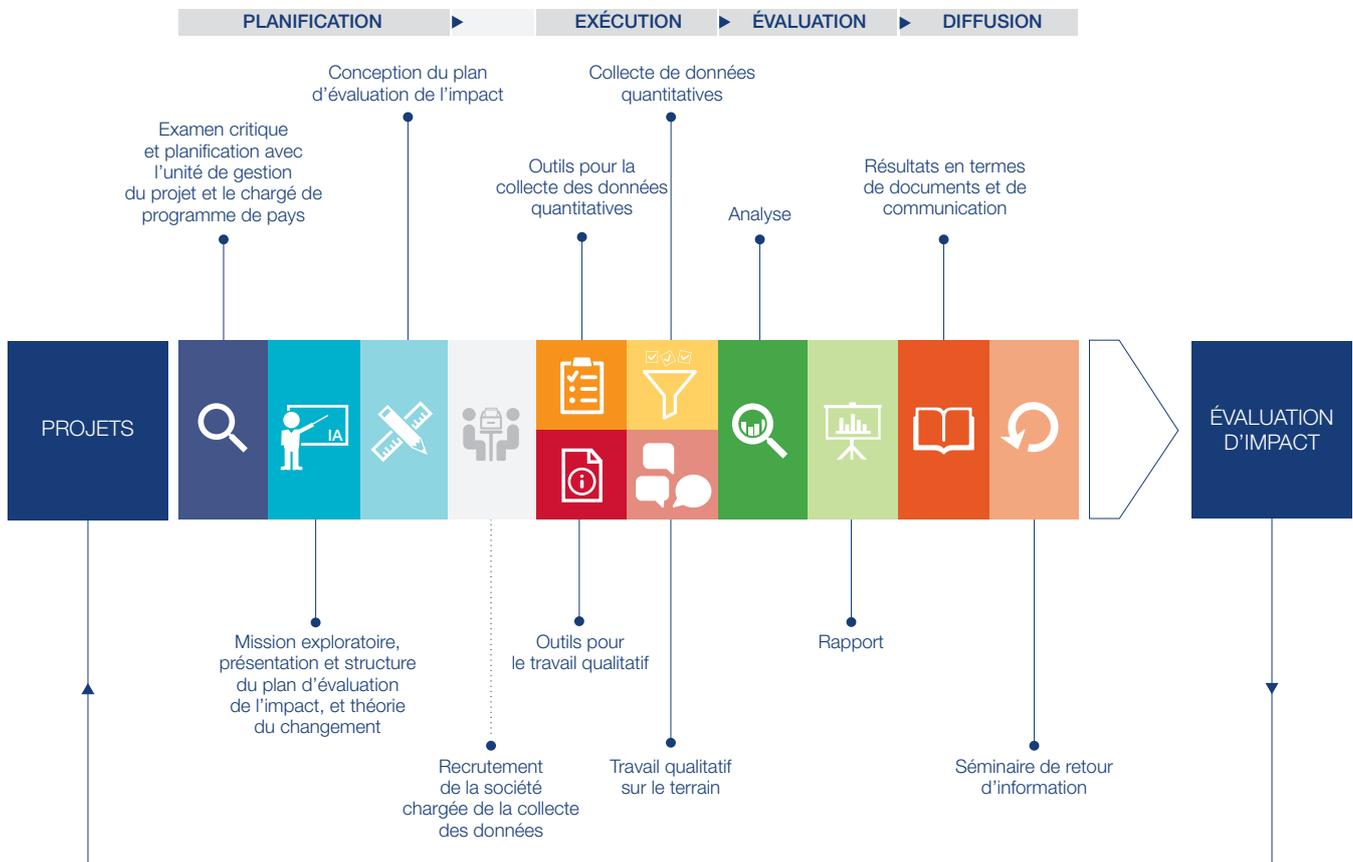
emplois, et de nombreux agriculteurs ont investi dans d'autres entreprises, telles que des magasins locaux, des installations de transformation et des entreprises de transport.

En Éthiopie, le Programme de développement participatif de la petite irrigation visait à améliorer la sécurité alimentaire et à augmenter les revenus des bénéficiaires en leur fournissant un accès à des infrastructures de petite irrigation. Au cours de l'évaluation d'impact, on a collecté des données saisonnières sur une période d'un an afin de saisir les impacts de la saison sèche, de la petite saison des pluies et de la grande saison des pluies. Durant toutes les saisons, les bénéficiaires du projet présentaient une plus grande probabilité de résilience que les non-bénéficiaires – en particulier pendant la saison sèche (avec une probabilité accrue de 110%) – et étaient davantage susceptibles de s'extraire de la pauvreté et de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté. Les revenus des ménages ont augmenté de 55 à 105% au cours des différentes saisons, et les agriculteurs ont enregistré des gains d'actifs productifs allant de 10% pendant la grande saison

des pluies à 22% pendant la saison sèche. Ces résultats montrent les effets transformateurs et durables que peuvent avoir les projets de petite irrigation en termes de renforcement de la résilience des agriculteurs.

Ciblant les petits exploitants agricoles en Chine, le Projet intégré de développement agricole du Guangxi visait à accroître les revenus des ménages ruraux grâce à l'amélioration des infrastructures communautaires, à la production agricole et à l'appui à la commercialisation. D'après l'évaluation d'impact, la pauvreté a reculé de 12% parmi les bénéficiaires du projet, les rendements et la valeur de la production de leurs cultures fruitières ayant augmenté, respectivement, de 19% et 29%. Les bénéficiaires du projet ont également réalisé une épargne supérieure de 40% à celle des non-bénéficiaires, assortie d'une amélioration de la propriété des actifs. Les impacts ont été particulièrement importants chez les ménages ayant bénéficié d'une aide à la production agricole et à la commercialisation, ainsi que d'une infrastructure améliorée.

### Cycle d'évaluation de l'impact du FIDA



Au Mexique, le Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud a encouragé le développement de microentreprises pour une utilisation durable des ressources naturelles forestières et l'adoption de bonnes pratiques environnementales par les communautés rurales.

On a constaté dans l'évaluation d'impact que le revenu annuel des bénéficiaires du projet avait augmenté de 22% et que leurs actifs étaient

**L'évaluation d'impact d'un projet exécuté en Chine a révélé que la pauvreté avait reculé de 12% parmi les bénéficiaires du projet, et que l'amélioration concernait aussi la propriété des actifs.**

supérieurs de 15% à ceux des non-bénéficiaires. Dans le Campeche, les bénéficiaires étaient 37% plus susceptibles d'exploiter durablement les ressources naturelles des terres communes. Dans le Chiapas, ils étaient 120% plus susceptibles de démarrer de nouvelles activités que dans les autres États, où les pourcentages étaient nettement inférieurs.

L'indice différentiel normalisé de végétation a augmenté de 3% dans les zones du projet par rapport aux zones hors projet, les bénéficiaires étant 16% plus résilients que les non-bénéficiaires face aux chocs de sécheresse.

## Principaux enseignements

Un certain nombre d'enseignements clés ressortent des évaluations d'impact réalisées au cours de la période 2016-2018. Ces enseignements sont utiles du point de vue de la prise de décisions et de la conception de futurs projets, car ils proposent des approches et des activités davantage susceptibles d'atteindre des résultats positifs et d'avoir un impact durable. Les données concrètes recueillies font apparaître que les projets ont un plus grand potentiel d'impact:

- s'ils utilisent une logique ciblée, avec des objectifs clairement définis et des activités interdépendantes;
- s'ils comportent une théorie du changement bien définie, déterminant la manière dont les activités produisent des effets, des résultats et un impact;
- s'ils sont participatifs et répondent aux réactions des bénéficiaires du projet et sont prêts à adapter l'exécution en conséquence;
- s'ils prennent en compte les obstacles aux marchés des intrants et des produits tout au long de la filière;
- s'ils sont adaptés au contexte local et à des groupes cibles spécifiques;
- s'ils ont mis en place des stratégies et des mesures de protection en cas d'événements extrêmes, comme les événements météorologiques.

# Les opérations financières sous les projecteurs

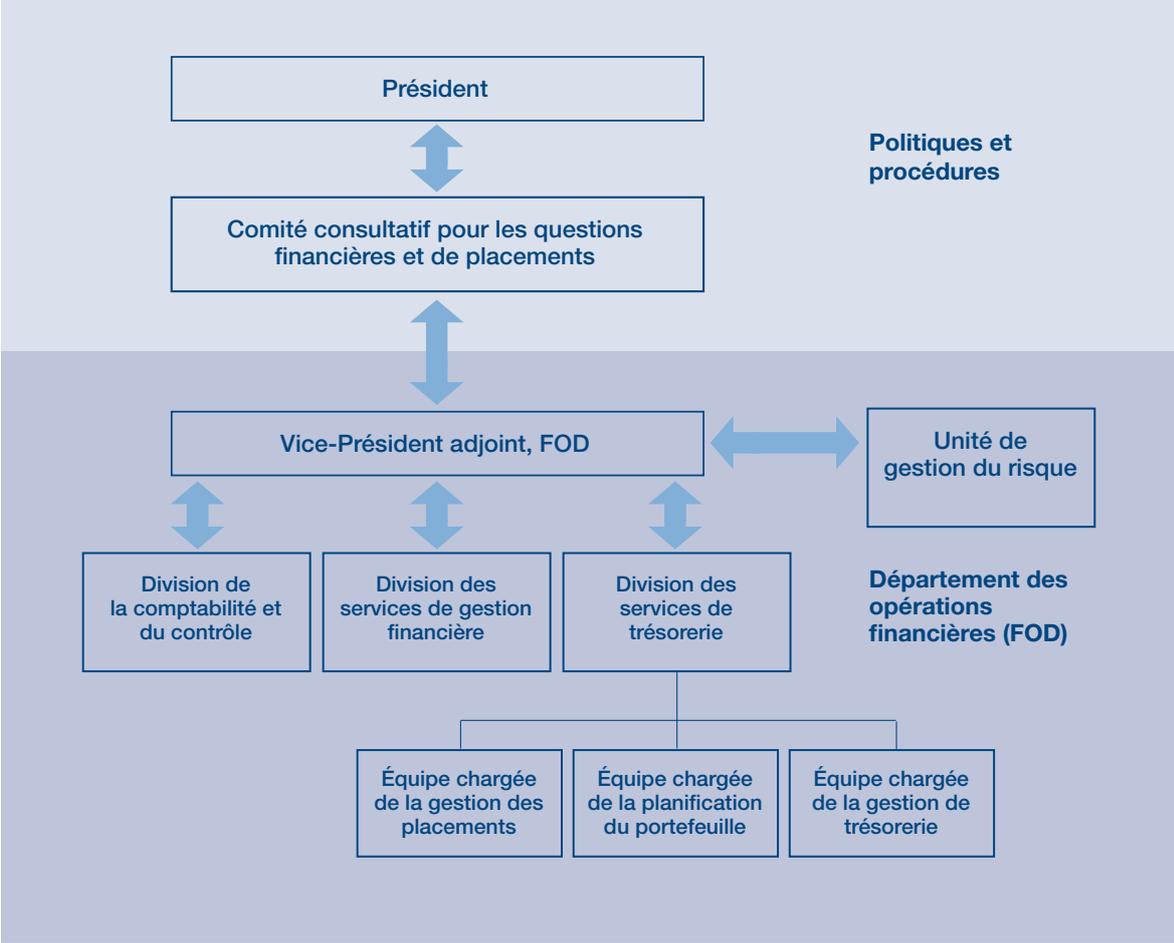
En 2018, le FIDA a poursuivi ses efforts pour accroître et élargir sa portée financière, en vue de continuer à servir ses clients dans le cadre de son mandat. Il a entrepris un changement organisationnel et lancé des réévaluations structurelles fondamentales pour appuyer la nouvelle architecture financière qui répondra à ses besoins, à mesure de leur évolution. Ces changements clés, qui se poursuivront en 2019, concernent tous les domaines d'activité, notamment la gestion des risques financiers, le réexamen des politiques, la diversification de la gamme des investissements et des activités opérationnelles, la décentralisation et des solutions financières innovantes.

## Renforcement de la fonction du risque

Jusqu'à présent, le financement du FIDA provenait principalement des contributions des États membres. L'adoption du Cadre d'emprunt souverain a déjà permis une certaine diversification des sources de financement, en ajoutant un effet de levier au bilan du FIDA. En 2018, le FIDA a entrepris un travail visant à l'introduction d'un modèle de financement hybride associant contributions et emprunts afin d'appuyer un programme croissant de prêts et dons.

Dans ce contexte, le FIDA s'est employé à renforcer son cadre de gestion du risque et son cadre de contrôle interne (voir figure). Entre autres mesures, une nouvelle unité de gestion du risque a été créée pour appuyer les fonctions de surveillance des activités financières et atteindre les

### Flux interne de l'information financière au FIDA



objectifs du Fonds d'une manière financièrement viable. Une évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA (réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA) et une évaluation indépendante des risques financiers (menée par une société de consultants externes) ont été effectuées. Elles ont apporté des éléments essentiels à la mise en œuvre d'un large éventail de changements en matière de politiques, de structures et d'organisation, qui accompagneront le développement du FIDA en tant qu'institution financière internationale.

### **Renforcement de la fonction de contrôleur, automatisation et services**

En 2018, le FIDA a mis en place une fonction de contrôleur jouant le rôle de deuxième ligne de défense. Cette fonction appuiera la transformation de l'architecture financière du FIDA et de son modèle opérationnel, et le positionnera de manière positive vis-à-vis des agences de notation. Elle protégera également le FIDA contre les risques opérationnels, financiers et d'atteinte à sa réputation, en particulier dans un environnement encore plus décentralisé. Cela implique la création d'un cadre global de contrôle interne, des évaluations constantes du contrôle et du risque, le suivi des résultats et leur communication, et la numérisation des contrôles appuyée par les responsables du contrôle interne sur le terrain. En outre, le FIDA a continué de veiller au respect des nouvelles Normes internationales d'information financière afin d'appuyer une opinion sans réserve du Commissaire aux comptes. Il a également entrepris une automatisation complète de tous ses services clients internes et externes, ce qui garantira une communication client et une résolution des problèmes rapides et cohérentes.

### **Un modèle moderne de gestion financière**

Les initiatives visant à améliorer le modèle opérationnel du FIDA et les modifications de l'architecture financière se sont poursuivies. Elles comprenaient la diversification de l'offre de produits du FIDA et l'introduction de piliers de gestion du risque, tout en renforçant les relations avec les autres institutions financières internationales, notamment dans le domaine de l'emprunt. En 2018, d'importants travaux préparatoires ont été réalisés en vue de la mise en place du Cadre de transition du FIDA (voir p. 34), pour mieux appuyer les emprunteurs et les bénéficiaires du FIDA tout au long de leur trajectoire de développement. Les conditions de financement du FIDA ont également été révisées afin

qu'elles soient mieux adaptées à différents thèmes stratégiques tels que la fragilité des économies des petits États et des pays en transition, tout en offrant une plus grande souplesse aux emprunteurs à des conditions ordinaires.

La culture croissante de transparence accrue du FIDA a également été adoptée grâce à des améliorations dans la divulgation, sur son site Web public et dans ses rapports d'audit, des données relatives aux projets, sur le plan financier et sur les conditions de prêt. L'appui direct aux emprunteurs et aux bénéficiaires du FIDA en matière de gestion financière, en particulier aux ministères des finances, est demeuré une priorité essentielle en 2018 et s'est manifesté par des missions de projet régulières et le renforcement ciblé des capacités des projets appuyés par le FIDA. La décentralisation du personnel de gestion financière dans cinq pôles régionaux assurera aux homologues du gouvernement et du projet une plus grande proximité du personnel de projet et un accès facilité à celui-ci.

### **Vers une trésorerie moderne**

Le processus en cours de modernisation des fonctions de trésorerie a entraîné un profond changement en termes de gamme d'activités, de processus, de risques et de contrôles. L'internalisation des activités de placement s'est poursuivie, tandis que la diversification des instruments était recherchée par la mise en place d'instruments dérivés, parallèlement à la réduction continue du risque dans le portefeuille de placements du FIDA. Une attention particulière a été accordée à l'innovation, à la fois en termes de systèmes et d'automatisation, mais également en ce qui concerne les approches financières innovantes à l'appui des bénéficiaires du FIDA.

Une importante expansion des relations bancaires et une gamme accrue d'activités opérationnelles ont favorisé le processus de décentralisation en cours, dans le domaine des services financiers au niveau des pays, comme dans la possibilité d'effectuer des paiements en monnaie locale. Les efforts de simplification opérationnelle ont continué de se concentrer sur les priorités au niveau des politiques, y compris les meilleures pratiques en matière de conformité commerciale et d'activités post-négociation. Des efforts ont également été déployés pour rationaliser les processus et restructurer les systèmes spécifiques à la trésorerie. Les meilleures pratiques ont joué un rôle central dans l'exécution des transactions financières, tandis que l'on veillait au respect des réglementations internationales.

# Mécanismes de financement innovants

## Mobilisation de ressources additionnelles

Le FIDA procédera à une révision approfondie de son architecture financière afin de renforcer son rôle d'assembleur de financement du développement. L'intention est de diversifier la base de ressources du Fonds et d'élargir la gamme des produits financiers et opérationnels qu'il propose aux pays emprunteurs. Ce changement est motivé par la nécessité de concentrer les ressources de base sur les personnes les plus pauvres et les pays les plus pauvres, tout en restant universel et en offrant à tous ses États membres en développement une combinaison d'appuis sous forme de prêts et hors prêts, sans que personne ne soit laissé pour compte.

Si les contributions de base à la reconstitution des ressources vont demeurer le socle des fonds propres du FIDA et de sa capacité d'engagement financier, pour la première fois, l'emprunt fera partie intégrante du cadre financier. Une stratégie d'emprunt prudente du FIDA lui permettrait de remplacer l'emprunt ponctuel par un emprunt faisant partie intégrante de son mécanisme de financement. La stratégie d'emprunt s'articulera autour du Cadre d'emprunt souverain déjà en vigueur et du Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables, ainsi que d'éventuels emprunts sur les marchés des capitaux. En 2018, dans le Cadre d'emprunt souverain, le FIDA a tiré deux tranches, pour un montant total de 100 millions d'EUR, sur le prêt de 200 millions d'EUR octroyé par l'Agence française de développement, à l'appui du programme de prêts et dons de FIDA10.

Des travaux préparatoires ont débuté, conformément à l'engagement pris pour FIDA11, en vue d'établir une feuille de route relative à la transformation de l'architecture financière, pour obtenir une note de crédit et envisager ensuite l'emprunt sur le marché auprès de ses parties prenantes.

## Nouveaux partenariats

Le FIDA a noué un partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement du Luxembourg et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique afin de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un nouveau fonds d'impact qui stimulera les investissements dans les petites entreprises agricoles rurales des marchés émergents. En particulier, le Fonds ABC, un fonds du secteur privé devant être constitué au

Luxembourg au début de 2019, ciblera les petites et moyennes entreprises, les organisations d'agriculteurs et les agripreneurs afin de stimuler le développement économique et social dans les zones rurales et de créer des emplois. En 2018, l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont engagé 45 millions d'EUR pour soutenir le fonds.

Géré par Bamboo Capital Partners et Injaro Investments, le Fonds ABC accordera des prêts aux propriétaires de petites et moyennes entreprises agricoles et rurales, qui se situent dans le "chaînon manquant" entre les grands exploitants agricoles desservis par des banques commerciales et les agriculteurs de subsistance ayant recours au microcrédit. Le nouveau fonds mettra particulièrement l'accent sur la création de nouvelles entreprises dirigées par des jeunes. Cela permettra à la fois d'améliorer les revenus de ce groupe vulnérable et de créer de plus larges possibilités d'emploi dans les communautés rurales, notamment en Afrique, pour offrir une alternative à la migration.

## Prêts de partenaire consentis à des conditions favorables

Les prêts de partenaire consentis à des conditions favorables constituent une initiative de financement novatrice utilisée par les institutions financières internationales (par exemple, l'Association internationale de développement et le Fonds africain de développement). Ce type de prêt a été introduit au FIDA en octobre 2017 à titre de complément aux contributions traditionnelles sous forme de dons et aux ressources financières fournies par les États membres. Les Membres qui octroient des prêts de partenaire consentis à des conditions favorables reçoivent des droits de vote sur la base de "l'élément de libéralité" intégré aux prêts, en raison de leurs conditions préférentielles. La concessionnalité intégrée aux prêts, notamment des intérêts nominaux plus faibles et des échéances plus longues, permettra au FIDA de maintenir ses prêts à des conditions favorables, ce qui n'est actuellement pas le cas pour les autres options d'emprunt disponibles sur le marché. À la fin de 2018, deux prêts de partenaire consentis à des conditions favorables avaient été annoncés par la France (50 millions d'EUR) et par l'Inde (20 millions d'USD). En outre, des représentants de la Finlande et de la République de Corée ont rencontré le FIDA pour discuter des conditions et des mécanismes de ces prêts.

# Réforme institutionnelle et collaboration

## Excellence opérationnelle au service des résultats

La Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) a défini les orientations stratégiques pour la période 2019-2021 sur la base d'un programme d'amélioration du modèle opérationnel visant à promouvoir l'excellence dans les opérations, l'optimisation des ressources et un engagement en matière de transparence, de responsabilité et de résultats. Le FIDA a par conséquent engagé, dans le cadre plus général de la réforme des Nations Unies, des réformes qui le rendront capable d'agir "encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée" pour la réalisation des objectifs de développement durable.

En 2018, le FIDA a mené à terme une initiative de réforme interne, intitulée Excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx), et dont l'objectif était d'améliorer la prestation et la contribution du FIDA au Programme 2030, grâce à l'amélioration du modèle opérationnel dans quatre domaines stratégiques: i) une reconfiguration du modèle axé sur les pays; ii) un siège adapté à l'objectif visé; iii) une délégation accrue au personnel de première ligne; iv) des processus opérationnels recalibrés.

Dans le cadre de cette initiative, le FIDA a élaboré une nouvelle carte décentralisée pour ses bureaux de pays (voir au verso de la couverture) et révisé les rôles des programmes de pays. Il a affecté et redéployé du personnel conformément à cette carte, augmentant la présence du FIDA sur le terrain et renforçant la participation à l'élaboration des politiques, l'établissement de partenariats et la performance globale des projets. Avec ce changement, le pourcentage de postes sur le terrain est passé de 18% à 30% et de nouveaux postes techniques ont été créés, au siège et sur le terrain.

À l'appui de la décentralisation, le FIDA a utilisé l'OpEx pour recentrer le processus de conception des projets sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité, tout en réduisant les délais entre la conception du projet, son approbation et le premier décaissement. En outre, il a révisé le cadre de délégation de pouvoirs afin de transférer davantage de responsabilités au personnel sur le terrain en matière de gestion du portefeuille et des relations, tout en renforçant les contrôles et le suivi des responsabilités.

Dans le cadre de cette initiative, le FIDA a également procédé à des examens afin de s'assurer que les fonctions exercées en dehors du cadre des opérations étaient adaptées à leurs objectifs, et d'améliorer son efficacité institutionnelle générale, notamment au moyen d'un examen des processus opérationnels. Une fois pleinement mis en œuvre, les changements devraient générer des gains d'efficacité correspondant à environ 3,43 millions d'USD. Le FIDA s'attend à davantage de gains d'efficacité en 2019, grâce à la rationalisation des processus opérationnels et à la nouvelle unité consacrée au changement, à la production de résultats et à l'innovation, qui supervise la poursuite de la mise en œuvre des changements, la consolidation des résultats et une culture améliorée de la réalisation et de l'innovation – le tout en vue d'optimiser la contribution du FIDA au Programme 2030.

## Le Cadre de transition du FIDA

La direction du FIDA a proposé d'introduire un cadre de transition parmi les innovations de son modèle opérationnel pour obtenir un impact à grande échelle. Lors de la Consultation sur FIDA11, il avait été convenu – décision retenue parmi les engagements de FIDA11 – que le FIDA élaborerait le cadre de transition et le soumettrait à l'approbation du Conseil d'administration avant décembre 2018.

Le Cadre de transition du FIDA consiste en un ensemble de réformes institutionnelles visant à guider l'engagement du FIDA auprès des pays emprunteurs, afin d'adapter plus efficacement cet engagement aux besoins spécifiques de chaque pays. Ainsi, il renforcera la capacité du FIDA à répondre aux évolutions des conditions nationales à mesure que les États membres effectuent leur transition d'un niveau de revenu à un autre, et passent par les différents niveaux de solvabilité. Selon les principes directeurs du cadre, celui-ci devrait offrir aux États membres transparence, prévisibilité et durabilité des interventions.

Un groupe de travail du Conseil d'administration, comprenant des représentants de toutes les Listes, a supervisé l'élaboration du cadre de transition. Durant l'année 2018, la direction du FIDA a préparé une série de documents techniques à l'intention du groupe de travail et l'a rencontré à sept reprises. Le groupe a entériné les éléments clés du cadre. Ces éléments sont de nature financière (prêts) ou opérationnelle (hors prêts) et servent à offrir aux pays une gamme plus diversifiée de services et de produits. Ils interviennent de manière différenciée pour assurer une transition en douceur vers des niveaux de revenu plus élevés et pour minimiser le risque de régression.

Le cadre définit la transition des pays sur la base de deux piliers: le niveau de revenu et la solvabilité. Le FIDA reconnaît toutefois que ces variables ne permettent pas, à elles seules, de rendre pleinement compte des difficultés et des capacités de développement spécifiques à un pays. En élaborant par conséquent une approche sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des pays pendant la période de transition, le FIDA complétera l'analyse par pays par d'autres variables, telles que l'indice de vulnérabilité utilisé par le FIDA et l'évaluation de la performance du secteur rural, conformément à la formule révisée du Système d'allocation fondé sur la performance.

Pour faciliter l'accès des pays aux nouvelles conditions de prêt, le cadre prévoit des périodes d'introduction progressive des nouvelles conditions et de suppression des anciennes pour les emprunteurs pour lesquels les conditions de financement applicables sont désormais moins favorables. Sur le plan opérationnel, les emprunteurs auront accès à une gamme de produits plus diversifiée, comprenant notamment la possibilité de participer à des essais pilotes d'opérations de prêt axées sur les résultats et d'opérations de prêt régionales. L'assistance technique remboursable sera améliorée afin que l'offre du FIDA destinée aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure soit renforcée. La stratégie et le plan d'action récemment élaborés par le FIDA en matière de cofinancement fourniront des orientations stratégiques visant à stimuler la mobilisation des ressources nationales et à tirer plus efficacement parti du cofinancement international.

Les directives révisées concernant les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) joueront un rôle essentiel dans la définition de la logique de l'engagement du FIDA auprès des emprunteurs et de l'aide adaptée aux besoins dans le cas des pays

en transition. Les COSOP deviendront une stratégie de transition à moyen terme avec une souplesse accrue permettant de procéder à des ajustements à mi-parcours en cas de changement de la situation du pays.

Le Conseil d'administration a approuvé le Cadre de transition du FIDA en décembre 2018. En 2019, le groupe de travail analysera d'autres éléments, et la direction rendra compte, dans son examen à mi-parcours de FIDA11, des enseignements tirés de la mise en œuvre du cadre.

## La réforme des Nations Unies

Le FIDA a montré son attachement résolu au processus de réforme globale des Nations Unies, comme en témoigne son engagement continu et en temps opportun dans le programme de réformes et la production de nombreux produits clés. Il a participé activement aux débats sur la réforme des Nations Unies au sein de l'organisation, ainsi qu'avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, l'équipe de transition pour la réforme des Nations Unies et les représentants des États membres. En interne, diverses initiatives ont permis de sensibiliser le personnel. Pour donner suite à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, et afin de s'assurer que les propositions de réforme correspondantes sont mises en œuvre en temps voulu, le FIDA a élaboré une matrice de suivi permettant de recenser les mesures requises, et notamment les calendriers, les rôles et les responsabilités. En outre, le FIDA a communiqué au Conseil d'administration deux documents d'actualisation sur sa participation à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

## Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome

Pour les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR) – le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – 2018 a été une année importante en termes de collaboration, puisqu'ils ont réaffirmé leur détermination commune à renforcer leur partenariat. En juin, les dirigeants des OSR se sont réunis pour signer le tout premier mémorandum d'accord trilatéral. Ce mémorandum fournit un cadre à la collaboration existante et reconnaît l'importance d'une approche cohérente et complémentaire dans la collaboration. Pour traduire les dispositions du mémorandum en actions concrètes, les organismes ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'action des OSR assorti de calendriers et de résultats attendus pour tous les pays, régions et mécanismes existants de collaboration. À cet égard, les travaux se sont également poursuivis en vue de l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer les résultats de la collaboration entre les OSR à tous les niveaux.

Dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et des efforts visant à l'action "à l'unisson" des Nations Unies, les OSR se sont attachés à renforcer la planification et la programmation stratégiques conjointes, en élaborant des stratégies nationales conjointes dans des pays pilotes. Ancrées dans les plans stratégiques de pays de chacun de ces organismes, ces stratégies bénéficieront de l'éclairage qu'apportera la nouvelle génération du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, afin d'assurer la cohérence et d'éviter les doubles emplois.

En août 2018, les dirigeants des OSR ont entrepris leur deuxième mission conjointe au Niger. Effectuée

dans la région de Maradi, cette mission a mis en évidence la nécessité d'une reproduction à plus grande échelle des programmes conjoints renforçant la résilience. À cet égard, un plan d'action commun pour la région du Sahel est en cours d'élaboration en étroite concertation entre les OSR et avec les autorités nationales pour que l'appropriation et l'alignement sur les stratégies nationales de développement soient garantis. En septembre, le FIDA a été l'hôte de la deuxième session annuelle de la réunion conjointe informelle du Conseil de

Les organismes ayant leur siège à Rome élaborent actuellement des stratégies nationales conjointes afin de renforcer la planification stratégique dans des pays pilotes.

la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM. L'édition de 2018 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, préparée conjointement pour la deuxième année consécutive par les trois OSR, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé, a également été lancée en septembre. En novembre 2018, les OSR ont entrepris une mission conjointe au Burundi afin de visiter une filière laitière où les trois OSR collaborent avec le secteur privé. Au troisième trimestre de 2018, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, appuyé par les OSR, a entrepris une étude de cas spécifique sur la collaboration entre les OSR au niveau des pays, en mettant l'accent sur les travaux conjoints au Bangladesh, en Éthiopie, en Jordanie et à Madagascar. Il en est résulté un rapport de synthèse sur la manière dont les partenariats peuvent améliorer l'efficacité et l'efficience en contribuant aux objectifs de développement durable et au Programme 2030 dans son ensemble.

Le Rapport de situation conjoint sur la collaboration des organisations ayant leur siège à Rome 2018 peut être consulté à l'adresse: <https://webapps.ifad.org/members/eb/125/docs/french/EB-2018-125-R-55.pdf>

# Autres initiatives

---

## Coopération Sud-Sud et triangulaire

La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est de plus en plus reconnue comme une priorité institutionnelle essentielle pour la réalisation du mandat du FIDA. C'est à cet effet qu'a été établi, en février 2018, le premier centre spécifiquement consacré à la CSST au FIDA – le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA – avec une contribution de 10 millions d'USD de la Chine. Ce mécanisme vise à faciliter l'échange d'expertise, de savoirs et de ressources et à promouvoir les liens entre des entreprises et les investissements dans les pays en développement. De manière plus générale, son objectif est d'améliorer la productivité agricole et les moyens d'existence des populations rurales pauvres. Le premier appel à propositions de projet (lancé en juin 2018) a attiré un grand nombre de candidatures dont l'admissibilité au financement est en cours d'approbation finale.

Le FIDA a également lancé en juin 2018 le Portail de solutions rurales, une plateforme Web qui recueille et partage l'expérience et les savoirs en matière de CSST. Ce portail répond au besoin d'un référentiel systématique et convivial de savoirs et d'informations sur les solutions innovantes, les exemples de réussite et les études de cas dans le domaine du développement rural. Il appuie les activités de CSST en partageant des solutions et des savoirs pertinents en matière de développement rural, en encourageant les investissements parmi les pays en développement, et en établissant et en appuyant des partenariats et d'autres formes de collaboration pour améliorer les moyens d'existence. À l'heure actuelle, le portail propose 31 solutions de développement à des problèmes concernant l'environnement rural commun aux pays du Sud; 11 autres solutions, provenant d'opérations du FIDA et d'organismes partenaires, sont en cours d'élaboration.

## CACHET

Les petits agriculteurs sont exposés à des risques tels que les conditions météorologiques extrêmes et les fluctuations brutales des marchés des produits de base agricoles. Le FIDA met actuellement à l'essai une initiative novatrice, simple et peu coûteuse pour les aider. Cette initiative, "Couverture produits agricoles et changements climatiques au service de la transformation", désignée sous l'acronyme de son intitulé anglais, "CACHET", réunit des parties prenantes de différents secteurs et régions, et place la coopération Sud-Sud et triangulaire au cœur de ses activités. Sa vision, alignée sur celle du Programme 2030, propose aux petits exploitants agricoles des solutions de gestion des risques du secteur privé pour surmonter les chocs climatiques et les chocs de prix. Bénéficiant d'un don au titre de la phase 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (voir p. 45), CACHET constitue un premier pas dans cette direction. Le but ultime est d'offrir aux agriculteurs des revenus plus prévisibles – et donc des moyens d'existence plus durables.

CACHET est axée sur les résultats et s'appuie sur des programmes pilotes, des outils analytiques fondés sur des données concrètes et l'élaboration de politiques favorisant une transformation inclusive du monde rural. L'approche de couverture utilise des intermédiaires des filières (agrégateurs de production) et des institutions financières rurales (voir figure p. 38). Si le prix d'un produit de base tombe au-dessous d'un niveau établi – défini comme le prix d'équilibre des petits producteurs avec une marge de sécurité de 20 à 30% –, les intermédiaires de la filière paieront le prix plancher aux petits agriculteurs et recevront une indemnisation une fois déclenché l'instrument de couverture. De même, pour les pertes liées aux conditions météorologiques, les institutions financières rurales pourraient verser une compensation aux petits exploitants en échange d'une indemnisation après le déclenchement de la couverture.

CACHET a débuté en 2018 par des activités pilotes entreprises avec de petits producteurs de cacao et de maïs en Afrique. En 2019, l'initiative pilotera l'utilisation de produits financiers dérivés pour transférer les risques liés au climat, puis introduira, en 2020, une protection novatrice des revenus pour les petits agriculteurs en faisant fond sur les phases précédentes.

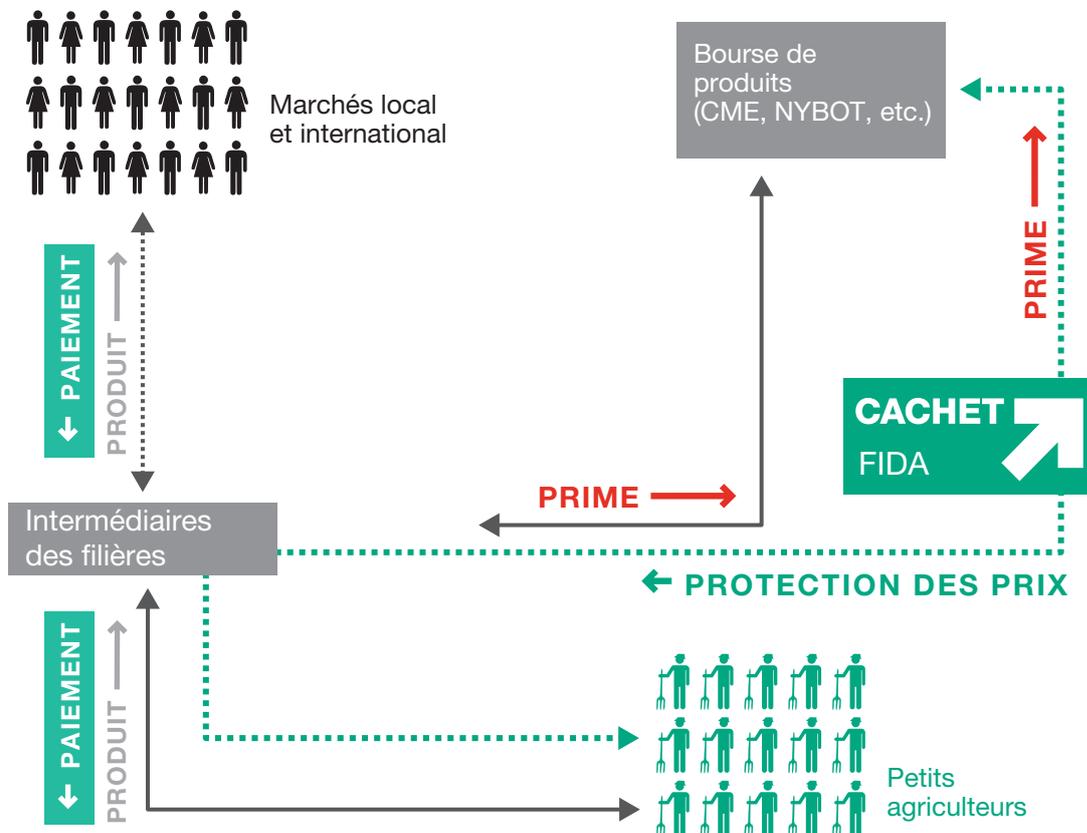
CACHET étudiera la possibilité d'intégrer des instruments de transfert de risque fondés sur le marché dans le programme de prêts et dons du FIDA. Le FIDA vise à utiliser des sources de financement nationales et internationales pour que les petits exploitants puissent bénéficier des approches expérimentales. CACHET s'adressera à d'autres partenaires de développement – privés et publics – pour qu'ils contribuent à perfectionner son approche et à accroître le financement, et que la couverture puisse devenir, pour les petits agriculteurs du monde, l'un des piliers de la protection.

Voir, pour de plus amples informations: [www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40861509](http://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/40861509)

### Programme d'appui aux organisations paysannes africaines

En 2009, le Programme d'appui aux organisations paysannes africaines a commencé à apporter son soutien à cinq organisations paysannes régionales africaines. Ces organisations rassemblent 68 membres nationaux, représentant plus de 52 millions de petits agriculteurs, et ont pour objet de renforcer leurs capacités institutionnelles, d'améliorer leurs services à leurs membres et d'accroître leur influence sur les politiques agricoles. Achevé en décembre 2018, le programme a été cofinancé par l'Union européenne, l'Agence française de développement, le FIDA et la Direction suisse du développement et de la coopération. L'autoévaluation du programme 2018 a confirmé sa pertinence en termes d'impact.

### Mettre en liaison les petits agriculteurs et les marchés financiers



**Des organisations plus fortes:** le programme a considérablement amélioré les capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations paysannes régionales et nationales en augmentant leur professionnalisme et leur visibilité, ainsi que leur capacité à mobiliser des ressources grâce à une confiance accrue des partenaires (environ 14 millions d'USD mobilisés). Il a également amélioré leur crédibilité grâce à l'appropriation des outils de gestion et à l'augmentation du nombre de leurs membres (environ 500 000 nouveaux membres individuels).

**Influence accrue sur les politiques:** le programme a appuyé la participation des organisations paysannes à l'élaboration des politiques, ce qui a permis d'accroître leur visibilité et d'exercer une influence plus systématique sur les processus politiques (participation à environ 650 forums sur les politiques). Les organisations paysannes ont consolidé leurs connaissances sur les principaux thèmes du plaidoyer, ce qui a conduit à l'adoption des recommandations des agriculteurs dans les nouvelles dispositions législatives aux niveaux national et régional, comme le projet de loi sur les coopératives de la Communauté est-africaine approuvé par l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est.

**Meilleurs acteurs du marché:** le programme a suscité un changement de mentalité et de vision, en portant une attention plus approfondie aux services économiques fournis par les organisations paysannes. Grâce au programme: 5 200 producteurs ont reçu une formation technique; 97 microprojets économiques ont été financés; un appui a été fourni pour la préparation de plans d'entreprise et la construction d'environ 400 infrastructures de production et de transformation. Cela a amené les organisations paysannes à améliorer leur rôle d'acteurs du marché dans les filières concernées, avec une augmentation de la productivité et de la capacité de mobilisation des ressources du secteur privé (plus de 4,9 millions d'USD mobilisés au moyen d'accords de partenariat et de contrats de vente).

**Financement du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines**

**1 065 750 EUR**

**AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT**

**15 000 000 EUR**

**UNION EUROPÉENNE**

**1 925 150 EUR**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**2 000 000 EUR**

**DIRECTION SUISSE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION**

Alors que débute la Décennie pour l'agriculture familiale, le FIDA et l'Union européenne lancent un nouveau programme de plus grande ampleur – Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – qui fera fond sur le succès du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines. Voir, pour de plus amples informations sur le programme récemment achevé: <http://bit.ly/sfoapbrochure>

### Plateforme pour la gestion des risques agricoles

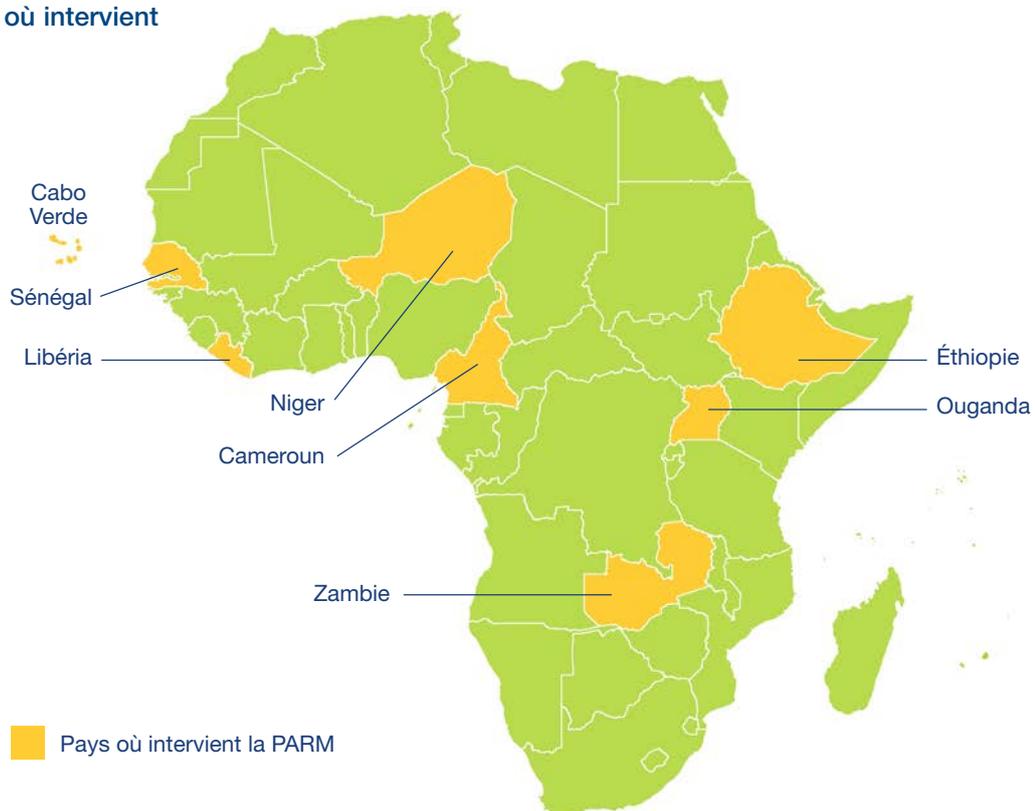
La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) est un partenariat stratégique mondial ayant pour but principal de donner aux pays les moyens de mieux gérer les risques liés à l'agriculture. Hébergé par le FIDA, il s'agit d'un partenariat multidonateur de quatre ans entre le FIDA, la Commission européenne, l'Agence française de développement, l'Agence italienne de coopération pour le développement et la Coopération allemande (Ministère fédéral pour la coopération et le développement économiques/banque KfW), en partenariat stratégique avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Depuis 2013, la PARM et ses partenaires s'emploient à améliorer l'évaluation du risque agricole et des capacités de gestion de huit pays d'Afrique subsaharienne: Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Libéria, Niger, Ouganda, Sénégal et Zambie. La PARM a produit un ensemble d'outils et de stratégies applicables à la formulation de politiques et à la conception de projets afin de garantir que les programmes répondent directement aux priorités définies par les gouvernements et les parties prenantes.

Au niveau des pays, la PARM a promu une méthodologie rigoureuse pour évaluer, hiérarchiser et gérer les risques agricoles en utilisant une approche holistique et participative. Elle a également mis au point de nouveaux outils de gestion des risques agricoles adaptés aux conditions locales et favorisé la concertation avec les parties prenantes sur l'intégration des outils dans les programmes et projets.

En outre, la PARM joue un rôle de premier plan en attirant les investissements potentiels et en facilitant la concertation entre les gouvernements, le FIDA, d'autres partenaires de développement et le secteur privé sur la manière d'intégrer des ensembles d'outils et de stratégies dans la phase d'exécution des

### Les pays où intervient la PARM



programmes et projets. En particulier, l'Ouganda, en partenariat avec le Projet de promotion des technologies agricoles et des services consultatifs concernant les agro-industries, appuyé par le FIDA, a engagé des ressources pour intégrer la composante renforcement des capacités proposée par la PARM en formant 300 membres du personnel des services de vulgarisation agricole. En Éthiopie, la PARM a fourni un appui technique à la conception du programme d'options stratégiques pour le pays afin que l'intégration de la gestion des risques agricoles soit garantie. En Zambie, le Programme renforcé de promotion des petites agro-industries, appuyé par le FIDA, a intégré la composante évaluation des risques et engagé un dialogue sur les moyens d'aligner les outils recensés dans le programme.

Au niveau mondial, la PARM est l'une des rares initiatives mondiales explicitement soutenues par les réunions mondiales du G7, du G20 et de l'Organisation des Nations Unies. En 2018, la PARM était l'initiative phare de la réunion du G20, qui s'est tenue en Argentine, avec le FIDA en première ligne. Par l'intermédiaire de la PARM, le FIDA a renforcé son partenariat avec la signature de deux accords stratégiques, l'un avec la Banque mondiale pour la gestion du Forum sur la gestion des risques agricoles dans le développement (une communauté de pratique mondiale comptant plus de 3 000 membres), et l'autre avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la publication simultanée de quatre cours d'apprentissage numérique sur la gestion des risques agricoles.

S'agissant de la gestion des risques agricoles, la PARM avait notamment permis, à la fin de 2018:

- de recueillir des données concrètes pour améliorer la perception du risque et de réaliser et présenter officiellement aux gouvernements la totalité des études d'évaluation;
- de recenser les principaux risques et outils pertinents dans les huit pays sélectionnés;
- de publier 19 études et 33 notes de synthèse sur l'évaluation des risques et des outils;
- d'accroître la sensibilisation et les capacités, avec 11 ateliers nationaux auxquels ont participé 820 parties prenantes nationales (dont 595 ont été formées) et 270 praticiens internationaux contactés par des séminaires en ligne;

- d'accroître les compétences, avec la création d'un réseau de 64 experts locaux et internationaux et l'intégration de programmes de cours dans les universités locales et chez les partenaires régionaux du savoir;
- de promouvoir des partenariats et des innovations, avec plus de 300 partenaires internationaux participant à trois événements de partage des savoirs, au cours desquels plus de 50 initiatives mondiales ont été présentées et 17 consultations stratégiques conduites pour faire avancer le programme.

La première phase de la PARM arrivant à son terme, la PARM Horizon 2 (2019-2024) débutera en juin 2019. La PARM continuera de présenter des données concrètes et de renforcer les capacités en matière de gestion des risques agricoles aux niveaux mondial et national, mais elle investira davantage de ressources dans la conception de programmes en vue d'investissements, avec une participation plus structurée de partenariats public-privé.

On trouvera des informations supplémentaires dans le Rapport annuel de la PARM: [www.p4arm.org](http://www.p4arm.org)

### Coalition internationale pour l'accès à la terre

Hébergée par le FIDA, qui est l'un de ses membres fondateurs, la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ci-après, la Coalition) est un réseau mondial de plus de 260 organisations de la société civile et intergouvernementales basées dans 78 pays. Le réseau comprend plus de 60 plateformes dirigées par les membres, qui sont également ouvertes à des partenaires extérieurs à la Coalition. L'objectif collectif des plateformes est de placer les personnes au centre de la gouvernance foncière en garantissant les droits fonciers de ceux qui vivent sur et de la terre, en particulier les petits agriculteurs, les peuples autochtones, les pasteurs et les femmes. L'action passe par des stratégies nationales d'engagement, où 213 membres et partenaires de la Coalition se réunissent dans 29 pays, et entre pays, où 493 membres et partenaires convergent sur un thème commun.

En 2018, le réseau a accueilli 63 nouveaux membres, augmentant ainsi la proportion de représentants directs des utilisateurs des terres. La portée du réseau s'est également étendue à 13 nouveaux pays, la région Europe, Proche-Orient et Afrique du Nord connaissant la croissance la plus rapide.

Répondant à une demande émanant de membres du Guatemala à la suite d'une série d'assassinats de défenseurs des droits humains, et notamment ceux des peuples autochtones, la Coalition et ses alliés ont organisé une mission internationale de haut niveau. Cette mission a adressé des recommandations au Gouvernement du Guatemala, aux partenaires de développement, aux médias internationaux et à la société civile.

En 2018, la Coalition a tenu sa manifestation triennale – le Forum mondial sur la terre –, réunissant plus de 1 000 participants à Bandung, en Indonésie. Dans la perspective de la réunion, le Président indonésien, Joko Widodo, a annoncé l'instauration d'un moratoire sur l'huile de palme et signé une disposition législative visant à résoudre les problèmes agraires, comme l'avait demandé le Consortium pour la réforme agraire, membre local de la Coalition et coorganisateur de cette manifestation.

L'initiative Dashboard de la Coalition comprend un cadre de suivi de 30 indicateurs permettant de mesurer la gouvernance foncière centrée sur l'être humain et de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. En 2018, des projets pilotes en Colombie, au Népal et au Sénégal ont entrepris une concertation et une collaboration avec les bureaux nationaux de la statistique.

On trouvera des informations supplémentaires dans le plus récent Rapport triennal de la Coalition (2016-2018): <https://www.triennial.landcoalition.org/franais>

## **Optimiser l'impact des envois de fonds aux familles et des investissements des migrants pour la transformation du monde rural**

En 2018, plus de 200 millions de travailleurs migrants ont envoyé près de 500 milliards d'USD à leurs familles dans les pays en développement. Quarante pour cent de ces flux sont allés aux zones rurales, où ils représentent souvent plus de 60% du revenu disponible des bénéficiaires et sont essentiels pour transformer la vie de ces communautés. Les migrants et les diasporas à l'étranger ont également investi le même montant dans des activités productives dans leur pays d'origine, contribuant ainsi à y favoriser le développement durable.

Afin de tirer parti de ces possibilités, le Mécanisme multidonateur de financement pour l'envoi de fonds s'efforce d'optimiser la contribution des migrants au développement, en promouvant l'impact de leurs envois de fonds liés à l'inclusion financière, ainsi que l'engagement des migrants et de la diaspora pour les investissements ruraux dans les communautés d'origine.

Pendant plus d'une décennie, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds a retenu et soutenu plus de 50 projets novateurs dans différentes régions du monde, en vue d'exploiter le potentiel des envois de fonds des migrants et des investissements de la diaspora pour un développement rural durable. Parallèlement, depuis 2015, le mécanisme intègre et reproduit à plus grande échelle dans des opérations du FIDA les résultats positifs obtenus par des projets pilotes antérieurs.

Un certain nombre de projets innovants concernant les envois de fonds et les investissements de la diaspora ont été mis en œuvre en 2018. En Malaisie, les travailleurs migrants ont commencé à utiliser l'application ValYou pour les envois de fonds par téléphone mobile au Bangladesh et au Pakistan; elle offre aussi des services financiers supplémentaires, tels qu'une assurance maladie et des microcrédits, aux titulaires de compte des deux côtés de la transaction. Au Kenya, l'Equity Bank a accentué l'inclusion financière et renforcé la résilience en proposant des dispositifs mobiles de transferts d'argent transfrontaliers vers l'Ouganda, liés à l'épargne, aux prêts et à d'autres services financiers. Les solutions de financement participatif ont également contribué à encourager les membres

de la diaspora malienne en Europe à investir dans des entreprises rurales dans leur pays. Dans un autre projet, les diasporas philippines et népalaises ont mis en commun leurs fonds pour investir dans l'entrepreneuriat agricole et les entreprises rurales associées, stimulant ainsi le développement local et créant des emplois locaux afin que les générations futures puissent choisir de ne pas partir.

En ce qui concerne l'intégration des envois de fonds et des investissements de la diaspora dans les opérations du FIDA, l'année 2018 a connu un intérêt et une adoption sans précédent, plusieurs régions (Asie et Pacifique; Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; Afrique de l'Ouest et du Centre) ayant sollicité l'appui du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds pour la formulation, la conception de projets et la supervision de la stratégie et des plans d'action en matière de cofinancement. Dans l'ensemble, le nombre de demandes d'assistance technique a dépassé les objectifs d'intégration et de mise à l'échelle définis en 2017.

À l'appui de ces objectifs, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds a activement participé à la concertation sur les politiques aux niveaux national, régional et mondial. En juin 2018, le mécanisme a vu ses efforts de plaidoyer, entrepris à la demande du Conseil des gouverneurs du FIDA, atteindre leur point culminant avec l'adoption officielle, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution établissant la Journée internationale des envois de fonds à la famille. Cette célébration, lancée en 2015 par le Conseil des gouverneurs du FIDA, vise à sensibiliser le public à la contribution positive que les travailleurs migrants apportent à leurs familles et à leurs communautés dans leur pays d'origine, et à la réalisation de l'objectif fondamental du FIDA, la transformation du monde rural. La Journée a renforcé la reconnaissance du FIDA en tant qu'acteur majeur dans ce domaine et a été intégrée au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, officiellement approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018.

En 2018 également, le FIDA a organisé, avec la Banque centrale de Malaisie et la Banque mondiale, le premier forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement placé sous l'égide des gouvernements de la région. Plus de 350 experts et praticiens des secteurs public et privé ont assisté au lancement de RemitSCOPE, un outil

en ligne fournissant des données et des analyses sur les marchés des envois de fonds, les environnements réglementaires et les services financiers inclusifs.

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA a conclu l'année 2018 par la signature d'un nouveau programme, financé par l'Union européenne, visant à mettre en œuvre les enseignements tirés de ses opérations. L'initiative PRIME Afrique vise à réduire le coût des envois de fonds en Afrique et à renforcer l'inclusion financière des familles de migrants dans leur pays d'origine.

### Augmenter l'échelle de l'assurance

En 2018, le FIDA a intensifié les efforts déployés pour développer les formules d'assurance dans le cadre de ses politiques et programmes de gestion du risque et de développement rural. Deux programmes, s'inscrivant dans le cadre du Mécanisme de gestion des risques météorologiques, ont cherché à accroître la résilience, à renforcer la capacité de gestion du risque et à améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres. Assurance pour la résilience rurale et le développement économique est un programme de 4 millions d'USD financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Lancé en 2018, ce programme se concentre sur l'assurance agricole et climatique. Le projet Gestion des risques en matière de développement rural: promouvoir les innovations dans le domaine de la microassurance, appuyé par un don du FIDA d'un montant de 2 millions d'USD, est exécuté par le Centre de microassurance de Milliman. Au cours de sa deuxième année, en 2018, le projet a étudié différents types d'assurance inclusive. Les deux initiatives fournissent une assistance technique aux programmes de pays du FIDA et à leurs partenaires. Ils contribuent également au bien public en augmentant les savoirs et la capacité au niveau mondial sur des questions clés en matière d'assurance. Des activités nationales de base sont en cours dans trois régions.

Le FIDA est particulièrement bien placé pour faire en sorte que l'assurance bénéficie à davantage de personnes dans le besoin. En même temps, l'assurance peut contribuer à la réalisation des objectifs du programme du FIDA et à éviter le cercle vicieux de la pauvreté créé par les chocs externes. En intégrant l'assurance à ses programmes, le FIDA peut améliorer l'accès en travaillant avec les

personnes les plus difficiles à atteindre; créer une valeur accrue en combinant l'assurance avec d'autres outils et services; créer des partenariats public-privé entre le gouvernement, le secteur financier et l'entrepreneuriat agricole; renforcer la capacité et l'appropriation pour éliminer les obstacles du marché. Toutefois, le portefeuille du FIDA a besoin d'une assistance technique supplémentaire pour contribuer à l'utilisation de l'assurance, et c'est là l'un des principaux objectifs du Mécanisme de gestion des risques météorologiques et des programmes mis en place en 2018.

En 2018, une assistance technique dans le domaine de l'assurance a été fournie, au niveau des pays, au Cambodge, en Chine, en Géorgie, en Indonésie et en Zambie, pour la conception et l'exécution de programmes appuyés par le FIDA. Des évaluations de pays ont été effectuées en Chine, en Éthiopie et en Géorgie et ont débuté au Cambodge, en Indonésie et en Ouganda; une évaluation de préfaisabilité a été réalisée en Zambie. Au niveau des pays, une coopération à l'exécution a été établie avec le Programme alimentaire mondial en Éthiopie, et est en cours d'établissement en Zambie.

Le FIDA a également mené à bien un projet de recherche et développement novateur de 1 million d'USD sur l'utilisation des données satellitaires pour étendre la portée de l'assurance indicielle. Le projet a été financé par l'Agence française de développement et la composante exécution a été réalisée conjointement avec le Programme alimentaire mondial, dans le cadre du Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural financé par le FIDA au Sénégal. Pour en savoir plus: [www.ifad.org/en/web/latest/story/asset/39915604](http://www.ifad.org/en/web/latest/story/asset/39915604)

### **En Inde, un projet avec la Fondation Bill et Melinda Gates**

Le projet, sous forme de don, Conception de programmes de partenariats public-privé-producteurs pour le développement des filières de petits ruminants en Inde s'est achevé en 2018. Il avait été approuvé en 2015, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, et exécuté par l'équipe de développement de l'élevage du FIDA.

Le projet a mis en évidence le potentiel considérable de contribution du sous-secteur caprin à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la productivité des filières de petits ruminants dans les États de Bihar, d'Odisha et d'Uttar Pradesh. Il a été constaté que l'adoption, dans le sous-secteur, de

quelques pratiques innovantes liées à l'amélioration de la santé (la vaccination, par exemple), à l'amélioration de la nutrition (intégration stratégique de l'alimentation animale, par exemple) et à la gestion de la reproduction, associée à des abris plus adéquats, permettrait de réduire considérablement la mortalité caprine (en la ramenant de 50-60% à 5-10%) et de doubler au moins la capacité de production de millions de ménages ruraux vivant sous le seuil de pauvreté dans les trois États.

L'équipe du projet a mis en œuvre six plateformes innovantes et organisé des réunions avec les autorités gouvernementales de chaque État ciblé et un atelier national à New Delhi. En avril 2018, les résultats du projet ont été présentés lors de la conférence nationale de haut niveau intitulée "Construire un secteur dynamique de l'élevage caprin en Inde: Vision 2030". Ce projet a démontré l'immense potentiel inexploité du sous-secteur caprin et visait à accroître les investissements dans ce secteur, comme moyen de réduire la pauvreté rurale.

### **Concertation et influence sur les politiques au niveau mondial**

#### **Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Le FIDA a participé activement aux cinq forums régionaux sur le développement durable organisés par les commissions économiques régionales et le Forum politique de haut niveau des Nations Unies (réunis sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies) afin de maintenir fortement l'accent sur le rôle important et les besoins des petits agriculteurs. La mobilisation du FIDA a été appuyée par des notes d'orientation et une brochure décrivant sa contribution aux objectifs de développement durable.

#### **Décennie de l'agriculture familiale 2019-2028**

En décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 72/239, par laquelle elle déclarait 2019-2028 Décennie pour l'agriculture familiale. Le FIDA avait activement soutenu la campagne conduisant à l'adoption de cette résolution, dans laquelle a été réaffirmée l'importance de l'agriculture paysanne pour la transformation durable et inclusive du monde rural. De concert avec la FAO, le FIDA dirigera la mise en œuvre de la Décennie, en étroite coopération avec un large éventail de partenaires, y compris les

États membres et les organisations paysannes. Un document d'orientation sur la mise en œuvre de la Décennie a déjà été préparé, un comité de pilotage international a été mis en place, et le plan d'action pour la Décennie est en préparation, en vue de son lancement officiel en mai 2019.

### **Autres collaborations**

En 2018, le FIDA a intensifié sa participation à l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale, y compris en collaboration avec d'autres partenaires, en organisant des événements, aussi bien lors de conférences internationales qu'au siège. Il a continué à plaider en faveur des thèmes de l'intégration par diverses manifestations, comme les réunions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du Forum EAT.

Dans le cadre de la préparation du Forum des peuples autochtones prévu au FIDA en février 2019, quatre consultations régionales ont eu lieu en novembre et décembre 2018 à Panama, aux Fidji, au Kenya et en Indonésie, pour garantir que la diversité des points de vue des peuples autochtones serait prise en compte au cours du forum.

En octobre 2018, avec le soutien du Gouvernement canadien, le FIDA – en collaboration avec Save the Children Italie – a organisé et accueilli une conférence internationale de haut niveau sur la santé nutritionnelle des adolescentes et sur la nécessité d'adopter une approche multisectorielle pour faire face au problème du cycle intergénérationnel de la malnutrition.

### **Phase 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne – une initiative exemplaire**

La Phase 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2) a apporté un appui à un échange de savoirs pour l'autonomisation des jeunes dans l'agriculture durable, auquel ont participé des jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Conçue sur la base d'une approche de coopération Sud-Sud et triangulaire, cette activité s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Elle a inclus une étude préparatoire visant à améliorer les meilleures techniques agronomiques d'adaptation et d'atténuation testées au Brésil et adaptées aux pays africains en termes de climat, de sol et de filières.

Le but était d'appuyer la transformation de l'agriculture paysanne en Afrique de l'Ouest et du Centre en termes d'augmentation de la productivité agricole, de résilience et de développement à faible émission de carbone. L'objectif spécifique de développement était de renforcer l'échange de savoirs et les capacités des jeunes agriculteurs et des agripreneurs.

Pour renforcer les échanges régionaux, le FIDA a parrainé sept hommes et femmes du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigéria dans le cadre d'un programme de formation intensif d'une semaine au Brésil sur l'entrepreneuriat agricole et la gestion post-récolte résiliente face au climat, et axé sur le manioc. Les participants ont visité des unités de transformation du manioc et des coopératives agricoles et ont appris à devenir des multiplicateurs des technologies et des meilleures pratiques utilisées.

“Les techniques que j'ai apprises au Brésil seront tellement novatrices dans ma région que je vais même engager des employés pour développer mon entreprise”, a déclaré Félicité Bedzigui, âgée de 27 ans et dirigeante d'une entreprise de transformation de manioc au Cameroun.

Les participants ont également assisté au Sixième Forum Brésil-Afrique, organisé par l'Institut Brésil-Afrique. Cette manifestation de deux journées était axée sur l'autonomisation des jeunes, avec des conférences et des panels sur le large éventail de liens entre le Brésil et l'Afrique.

“Nous avons eu une expérience très éducative, apprenant des techniques utiles et rencontrant des personnes intéressantes au Brésil”, a déclaré Clément Ati, un Ghanéen de 23 ans qui exploite une petite entreprise de transformation du manioc.

La prochaine phase de l'initiative consistera à faire en sorte que les jeunes bénéficiaires mettent en application les connaissances et les techniques acquises.

Pour en savoir plus: [www.ifad.org/fr/web/latest/story/asset/40948903](http://www.ifad.org/fr/web/latest/story/asset/40948903)

# Mesurer et améliorer les résultats

## Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) est le principal document institutionnel rendant compte de l'efficacité institutionnelle du Fonds et de son efficacité en matière de développement. Le RIDE 2018 indique que les investissements du FIDA sous forme de prêts et de dons ont atteint un record de plus de 1,3 milliard d'USD en 2017 (en hausse de 60% par rapport aux approbations de 2016). Il note également un record pour les décaissements – près de 1 milliard d'USD – avec un délai plus court entre l'approbation du projet et le premier décaissement. Au total, près de 98 millions de personnes ont bénéficié des projets en cours d'exécution en 2017 (voir p. 27). Globalement, malgré les difficultés, le FIDA obtient de bons résultats et reste déterminé à améliorer sa performance et à trouver de nouveaux moyens de contribuer à la réalisation du Programme 2030. On peut consulter le texte intégral du RIDE à l'adresse: <https://webapps.ifad.org/members/eb/124/docs/french/EB-2018-124-R-13-Rev-1.pdf>

## Vue d'ensemble du Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Le Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA montre que, dans l'ensemble, la performance des opérations du FIDA a été positive et généralement meilleure que celle d'autres organisations multilatérales appuyant le développement agricole, ou au moins équivalente. Le rapport souligne toutefois que la tendance de la performance du portefeuille est stable, avec des signes de détérioration. Durant la période 2014-2016, les notes attribuées pour les critères de durabilité, d'efficacité, d'innovation, de reproduction à plus grande échelle, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de performance des gouvernements et d'impact sur la pauvreté rurale ont toutes légèrement diminué. S'agissant des programmes de pays, le rapport souligne la nécessité de créer des synergies entre les opérations

d'investissement et les activités hors prêts (dont les performances ont atteint un plateau).

Le rapport recommande un examen systématique des processus du cycle de projet du FIDA. En outre, le FIDA devrait réviser sa politique de ciblage et les directives y relatives afin de préciser "qui" sont les cibles de ses interventions et quelle est la meilleure manière de répondre à leurs besoins. De plus, le FIDA doit élaborer des stratégies de ciblage appropriées pouvant être mises en œuvre de manière flexible.

Il est nécessaire, par ailleurs, de mettre en place des systèmes de suivi-évaluation solides permettant de collecter des données différenciées sur la pauvreté et d'exploiter les savoirs locaux, favorisant ainsi la contribution à l'élaboration des politiques au niveau national en faveur des groupes cibles du FIDA. Enfin, la durabilité de l'impact sur la pauvreté rurale doit être assurée avec des stratégies de sortie qui prennent en compte les bénéficiaires ciblés et une durée suffisante du projet.

## Une nouvelle division au FIDA – Environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale

En 2018, le FIDA a créé une nouvelle division, la Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale, qui regroupe quatre thèmes à transversaliser – le climat, l'égalité des sexes, la nutrition et la jeunesse – et les peuples autochtones (voir figure). L'introduction des engagements de FIDA11 a abouti à l'élaboration d'un cadre pour la mise en œuvre, à propos des thèmes à transversaliser, d'approches transformatives. Le cadre a recensé les principaux domaines et les possibilités d'une intégration horizontale, en utilisant les enseignements tirés des différents plans d'action thématiques. Durant l'année, le FIDA a actualisé sa stratégie relative à l'environnement et aux changements climatiques, qui vient s'ajouter aux deux plans d'action (égalité des sexes et nutrition). Il a également élaboré son premier plan d'action pour la jeunesse. Les plans d'action sont alignés sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé, en décembre 2018, la stratégie relative à l'environnement et aux changements climatiques et le plan d'action pour la jeunesse.

Le Plan d'action pour l'égalité des sexes (2019-2025) vise à faire passer au stade opérationnel les domaines d'action énoncés dans la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, adoptée en 2012. Il prévoit un objectif de 25% de projets contribuant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes. À la fin de 2018, le FIDA avait atteint ou dépassé les cibles pour 13 des 15 indicateurs de l'intégration de l'égalité des sexes figurant dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En outre, le FIDA a commencé à travailler avec ses partenaires pour mettre à l'essai et adapter l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture aux besoins des projets appuyés par le FIDA. Cet indice est une innovation importante et a pour objectif de mieux comprendre les liens entre l'autonomisation des femmes, la sécurité alimentaire et la croissance agricole. Le FIDA a également lancé une initiative quadriennale qui créera des centres d'apprentissage dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne afin que soient transposées à plus grande échelle les méthodes innovantes axées sur les ménages – approches au niveau des communautés

**Le contexte dans lequel s'insère la nouvelle Division environnement, climat, égalité femmes-hommes et inclusion sociale du FIDA**



de base en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale – dont il a été le pionnier en collaboration avec des partenaires. Dans la logique de l'intégration horizontale, le FIDA a lancé des projets pilotes, à Madagascar et au Rwanda, sur la manière d'intégrer les questions relatives à la jeunesse, à la nutrition et aux changements climatiques grâce à l'utilisation de méthodes axées sur les ménages.

La Stratégie et le plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025 devraient renforcer la résilience de 24 millions de personnes d'ici à 2025, en réduisant leur exposition et leur vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat et aux autres chocs et catastrophes économiques, sociaux et environnementaux. La stratégie poursuivra l'intégration de l'étude des risques liés aux changements climatiques dans l'examen de tous les projets et stratégies de pays appuyés par le FIDA, et fixe un nouvel objectif d'au moins 25% du programme de prêts et dons de FIDA<sup>11</sup>. En 2018, la phase 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture

paysanne (voir p. 45) a commencé à offrir une assistance technique pour la poursuite du mandat du FIDA consistant à aider les pays en développement à intégrer les questions climatiques. L'un des buts du programme est de favoriser une plus grande complémentarité entre les activités d'adaptation à l'environnement et d'atténuation des effets de ses changements et les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes et de nutrition.

Le Plan d'action pour la nutrition (2019-2025) définit le cadre permettant d'accélérer l'intégration de la nutrition dans le programme de prêts et dons du FIDA, ainsi que dans d'autres domaines hors prêts, et de concrétiser les ambitieux engagements institutionnels en matière de nutrition. Les objectifs de performance de FIDA10 pour les opérations ont été entièrement atteints et même dépassés pour les projets (100% des nouveaux COSOP et 33% des nouveaux projets tiennent compte des enjeux nutritionnels). Jalon important en 2018, 48% des nouveaux projets (13 sur 27) et 100% des nouveaux COSOP ont tenu compte de la nutrition lors de la conception. Au vu de cette tendance prometteuse, le nouvel objectif pour les projets à dimension nutritionnelle lors de la conception a été porté à 50% (FIDA11).

Le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2019-2021 vise à intégrer la jeunesse rurale au programme de prêts et dons par pays. L'objectif est de faire en sorte que, d'ici à 2021, 50% des projets au moment de la conception et 100% des COSOP prennent en compte les problèmes des jeunes. Les activités préparatoires menées pour faciliter la mise en œuvre rapide ont notamment consisté à hiérarchiser les projets figurant dans la réserve, à définir une base de référence de la sensibilité aux questions concernant la jeunesse, à établir un inventaire des organisations de jeunesse, et à consolider les bonnes pratiques.

## Mécanismes

L'accord-cadre d'accréditation signé avec le Fonds vert pour le climat en septembre 2018 a marqué une étape importante. Il offre au Fonds vert pour le climat la possibilité de financer des projets du FIDA concernant le climat et qui autonomisent les populations rurales des pays en développement. Le FIDA a lancé un processus visant à utiliser la méthode des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement climatique, ainsi que les marqueurs de Rio pour l'adaptation au climat, l'atténuation des effets liés au climat, la biodiversité et la désertification.

Le cinquième appel à propositions du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones a été lancé en avril 2018. Les communautés et organisations des peuples autochtones ont soumis environ 700 propositions de projet. Le cycle du mécanisme (2017-2020) financera jusqu'à 35 projets axés sur la demande qui autonomiseront les jeunes autochtones dans quatre domaines: sécurité alimentaire et nutrition; accès et droits relatifs à la terre, aux territoires et aux ressources; accès aux marchés; atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets. Les ressources consacrées par le FIDA au financement des propositions sélectionnées s'élèvent à 1,47 million d'USD.

## Produits du savoir et formation

Les produits du savoir publiés en 2018 sont notamment les suivants: *Climate Action Report*, *Youth Advantage*, *IFAD-GEF Advantage II*, *Business Advantage* et *Water Advantage*. En avril, le document "Les droits collectifs des peuples autochtones sur les terres, les territoires et les ressources naturelles: Enseignements tirés des projets appuyés par le FIDA" a été présenté à la dix-septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies. Ce document met en lumière les politiques et les instruments utilisés par le FIDA à propos des droits fonciers collectifs et des bonnes pratiques dans les programmes et projets auxquels il apporte son appui. Le FIDA a également lancé un guide intitulé *Nutrition sensitive value chains*, dans lequel on trouve des orientations et des ressources pratiques, expliquées pas à pas, pour la conception d'un projet. Enfin, le FIDA a organisé, au Botswana et au Panama, deux ateliers de renforcement des capacités nationales en matière d'agriculture à dimension nutritionnelle, au cours desquels 117 cadres ont bénéficié d'une formation.

## Activités d'évaluation

En septembre 2018, le Conseil d'administration du FIDA a reconnu que la version finale de l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA soulevait des questions capitales concernant le caractère et la structure futurs du FIDA. La principale conclusion était que l'architecture financière du Fonds ne pouvait plus appuyer un programme de prêts et dons en expansion.

Les domaines où des réformes devaient être mises en œuvre pour assurer la viabilité financière du Fonds ont été mis en évidence dans l'évaluation. Il est notamment nécessaire d'améliorer la viabilité

financière; d'accroître la flexibilité des produits financiers actuels et d'envisager de nouveaux produits; de réviser le système d'allocation financière en introduisant un deuxième guichet de prêt pour les prêts ordinaires; d'utiliser des instruments de couverture pour gérer les risques de change; d'améliorer la gouvernance financière.

Des évaluations de la stratégie et du programme de pays ont été achevées pour le Kenya et la Tunisie, et pour la première fois pour l'Angola, le Burkina Faso, le Cambodge, le Cameroun, la Géorgie et le Pérou. Pour ce dernier groupe de pays, les évaluations ont constitué une importante occasion, pour les homologues nationaux et pour le FIDA, de bénéficier d'une évaluation indépendante.

En Angola, le programme de pays a introduit l'approche des fermes-écoles, qui a contribué à accroître la productivité et la production des principales cultures vivrières. Toutefois, du fait de la pénurie de professionnels expérimentés, les projets ont souffert de retards de mise en œuvre et n'ont accordé qu'une attention limitée à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles.

Au Burkina Faso, les activités du FIDA ont contribué à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire, à diversifier et accroître les revenus ruraux, et à mettre en place des organisations rurales efficaces. Plusieurs difficultés ont été rencontrées: nécessité d'améliorer la durabilité et la capitalisation des interventions, d'assurer la gestion durable des cultures et des ressources naturelles afin de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques, et de parvenir à toucher les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes.

Au Cambodge, les projets et activités du FIDA ont contribué à d'importants aspects de la transformation du monde rural, notamment la "décentralisation et la déconcentration", l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Toutefois, d'après l'évaluation, le portefeuille est resté essentiellement statique jusqu'en 2010 environ et n'a pas pleinement pris en considération les conséquences que présente, pour les ménages ruraux, l'augmentation des possibilités de revenus non agricoles et des pénuries de main-d'œuvre.

Au Cameroun, les projets appuyés par le FIDA ont contribué à accroître la productivité agricole et à renforcer la capacité des organisations de producteurs de fournir, en amont et en aval, des services à leurs petits exploitants membres. Cela dit, l'évaluation

a bien montré qu'il était fréquent que les ménages ruraux les plus pauvres et les plus vulnérables ne soient pas atteints. Les autres domaines à améliorer comprennent l'égalité des sexes, la durabilité, la reproduction à plus grande échelle et le contrôle fiduciaire du Gouvernement.

En Géorgie, les évaluateurs ont constaté que le portefeuille était pertinent et bien aligné sur les priorités du Gouvernement. La majeure partie des investissements du FIDA a été consacrée au développement des infrastructures. Le FIDA a appuyé d'importantes innovations et renforcé les capacités institutionnelles en matière de microfinance, d'enregistrement foncier et de sécurité alimentaire. Toutefois, la performance des projets a souvent été décevante, le FIDA n'ayant pas pleinement pris en compte les problèmes d'inégalité, notamment entre les sexes.

Au Kenya, une productivité accrue, des revenus plus élevés et une sécurité alimentaire améliorée pour les bénéficiaires figurent parmi les changements économiques positifs dans tous les projets du portefeuille du FIDA. Bien que l'accès des femmes aux ressources, aux actifs et aux services se soit également amélioré, leur intégration dans les segments des filières relatifs à la transformation et à la commercialisation n'a pas encore pleinement réalisé son potentiel. Il manque, en outre, une approche cohérente de la concertation sur les politiques.

Au Pérou, l'évaluation rend compte de résultats globalement positifs en termes de réduction de la pauvreté rurale, d'autonomisation des bénéficiaires et de gestion communautaire des ressources naturelles. Toutefois, les avantages comparatifs du FIDA n'ont pas été pleinement exploités et les projets n'ont pas abordé explicitement la durabilité environnementale et la résilience face aux changements climatiques.

En Tunisie, l'approche du FIDA a permis d'obtenir des résultats remarquables en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Grâce à des interventions visant à lutter contre la dégradation des sols, à développer l'infrastructure d'irrigation et à promouvoir la remise en état des parcours, le FIDA a stimulé la productivité et la diversification de l'agriculture. Le point moins positif toutefois est que le programme a eu seulement un impact modeste sur l'autonomisation sociale et économique des femmes et des jeunes, et que la durabilité de certains investissements reste incertaine.

Deux synthèses d'évaluations ont été réalisées en 2018. Dans la première, qui portait sur les

partenariats pour améliorer l'efficacité en matière de développement, il apparaît que les partenariats mondiaux et régionaux avaient amplement retenu l'attention au niveau institutionnel, mais que la plupart des initiatives n'étaient pas suffisamment liées aux programmes de pays et n'avaient produit que des résultats limités en termes d'innovation et de reproduction à plus grande échelle à l'intérieur des pays. Il y a également été souligné la nécessité, pour le FIDA, de travailler avec un plus grand nombre de partenaires et d'adapter son modèle opérationnel en améliorant la mobilisation, l'allocation et l'utilisation des ressources provenant de sources diverses.

La seconde synthèse portait sur l'appui du FIDA aux moyens d'existence dans les secteurs de la pêche artisanale, de l'aquaculture artisanale et des zones côtières. Le FIDA a obtenu des résultats remarquables dans certains pays où il s'est engagé aux côtés des partenaires de l'aquaculture ou de la pêche pendant plusieurs années. Grâce à ses compétences internes, le FIDA a également été davantage capable de collaborer efficacement et d'établir des partenariats avec des organisations disposant de ressources techniques plus importantes dans le secteur. D'après le rapport, il est nécessaire pour le FIDA d'améliorer la qualité de ses interventions par un approfondissement de ses connaissances techniques, une amélioration de l'analyse du contexte socioéconomique des pays et une meilleure intégration de la durabilité environnementale et des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Une évaluation de l'impact du Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs au Kenya a conclu que l'approche filière adoptée répondait aux besoins des petits producteurs, mais que les interventions liées aux structures de marché n'avaient pas produit les résultats escomptés. Les évaluateurs ont recommandé une approche mieux intégrée des filières, les investissements dans l'infrastructure étant accompagnés d'interventions favorisant une collaboration efficace entre les parties prenantes.

En mai, le FIDA a organisé une conférence internationale sur les inégalités rurales afin de déterminer si les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté réduisaient les disparités dans les zones rurales. L'événement a permis le partage et le recueil de nouvelles expériences et de nouveaux savoirs, avec un débat en connaissance de cause sur l'importance de rester à la pointe de l'innovation en prenant en compte les inégalités, ainsi

que leurs conséquences sur la fonction d'évaluation.

En application de la décision du Conseil d'administration du FIDA de faire procéder à un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA, des activités connexes ont été menées en 2018, sous la forme d'autoévaluations, d'entretiens et d'enquêtes auprès des parties prenantes. Un rapport final sera publié en 2019.

En septembre 2018, le FIDA a organisé le lancement de la publication *Evaluation for Inclusive and Sustainable Rural Transformation*, dans laquelle est examinée l'évolution de la fonction d'évaluation indépendante au FIDA.

Pour plus d'informations sur le travail d'évaluation voir: [www.ifad.org/evaluation](http://www.ifad.org/evaluation)

## Transparence en action

En 2017, le FIDA avait réaffirmé son engagement en faveur de la transparence dans le nouveau modèle opérationnel proposé pour le Onzième cycle de reconstitution des ressources du FIDA (2019-2021) et dans le document Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité – Plan d'action, présenté à la cent vingt-deuxième session du Conseil d'administration. Accordant désormais une importance accrue à la transparence au niveau de l'ensemble de l'institution, le FIDA prend des mesures concrètes dans le cadre de son Plan d'action pour la transparence, qui contient des engagements clés pour "développer autrement".

En 2018, le FIDA a mis en œuvre de nombreuses mesures présentées dans le plan, dans les domaines des opérations, de la gestion des ressources financières et humaines, et du contrôle interne et de l'information des organes directeurs.

S'agissant des opérations, le FIDA a commencé à publier des données de décaissement des projets sur le site Web de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Le Fonds a également entrepris la publication sur son site Web des documents de supervision et des rapports d'achèvement de projet, des projets prévus et des données du système d'information géographique (SIG) sur les zones de projet. En application d'un autre engagement, le site Web du FIDA contient désormais la classification du revenu des pays et les conditions de financement des emprunteurs.

En ce qui concerne la gestion des ressources financières et humaines, le Conseil d'administration et le Comité d'audit ont été informés des risques institutionnels et des pratiques de gestion du risque.

Le FIDA a également publié sur son site Web les taux d'indemnité journalière de subsistance du Conseil d'administration, ainsi que les sections pertinentes des Directives relatives à la passation des marchés et aux voyages. En outre, un résumé du Code de conduite du FIDA et des procédures de protection des lanceurs d'alerte a été publié sur le site Web dans les quatre langues officielles.

Sur le plan du contrôle interne et de l'information des organes directeurs, le Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance a été communiqué au Conseil d'administration après examen par le Comité d'audit.

Ensemble, ces actions montrent les importants progrès réalisés par le FIDA en 2018 sur la voie d'une plus grande transparence.

### Activités d'enquête et de lutte contre la corruption

Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé, en décembre 2018, la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations. Cette politique intègre les meilleures pratiques appliquées par d'autres institutions financières internationales et renforce le cadre juridique permettant au FIDA et à ses États membres de prévenir et de combattre plus efficacement la corruption. Le FIDA appuiera la mise en œuvre et l'intégration des nouveaux éléments de cette politique, ainsi que d'autres instruments juridiques, grâce à une communication régulière adressée aux parties prenantes du FIDA, en particulier le personnel des projets et les fournisseurs.

En 2018, des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, visant à prévenir, recenser et atténuer les pratiques interdites dans les activités appuyées par le FIDA, ont contribué à atténuer les risques, en particulier dans le cadre de la passation des marchés pour les projets. La gestion des risques a également été facilitée par la fourniture d'assurances et de conseils issus des missions d'audit interne.

En 2018, ces missions ont notamment porté sur le caractère adéquat des contrôles internes des bureaux de pays du FIDA et de la supervision de la passation des marchés et des finances des programmes de pays appuyés par le FIDA. Les activités de sensibilisation et de formation comprenaient un cours en ligne sur la lutte contre la corruption; une formation sur les techniques et les outils permettant de renforcer la capacité des parties prenantes à résoudre les problèmes liés aux pratiques interdites (notamment

dans le cadre de l'académie des opérations du FIDA et des ateliers); une formation dans le cadre du programme d'accueil du personnel; la Journée internationale de lutte contre la corruption. Tous les efforts ont été déployés pour faire en sorte que les bureaux de pays et les pôles régionaux du FIDA soient adéquatement informés dans le contexte de la décentralisation en cours.

Le nombre d'allégations d'actes répréhensibles a considérablement augmenté en 2018, probablement du fait du renforcement des activités de sensibilisation du FIDA à la lutte contre la corruption, étant donné que la plupart des allégations ont été reçues de ses unités opérationnelles et/ou de son personnel. Le FIDA continue de prévenir de manière proactive les pratiques irrégulières par des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'atténuation des risques de fraude.

Le cas échéant, les résultats des enquêtes ont débouché sur des sanctions, des renvois aux gouvernements pour enquête et/ou des mesures de la part de la direction pour faire face aux risques identifiés ou les atténuer. Les rapports annuels du FIDA sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption, ainsi que des précisions sur la manière de signaler les cas de fraude et de corruption, sont disponibles à l'adresse: [www.ifad.org/anticorruption](http://www.ifad.org/anticorruption).

En 2019, la principale priorité du FIDA, dans le cadre des activités de lutte contre la corruption, consistera à mener des enquêtes rapides et efficaces dans les cas d'allégations. L'intensification des activités de sensibilisation menées ces dernières années et la proximité géographique de plus en plus étroite d'une grande partie du personnel du FIDA avec les activités de programme contribueront sans doute à maintenir la tendance à la hausse du nombre des allégations d'actes répréhensibles. Afin de mettre davantage l'accent sur la lutte contre la fraude et la corruption, une approche plus proactive sera adoptée, notamment un outil pilote de profilage de la fraude dans le programme de pays et l'inclusion d'un mandat d'audit interne sur la gestion des risques de fraude liés aux flux de trésorerie et aux actifs. Enfin, le FIDA établira des alliances stratégiques avec des organisations non gouvernementales de lutte contre la corruption, telles que Transparency International, en vue d'un échange de savoirs et d'expériences qui permettra d'optimiser ses réactions à la fraude et à la corruption.

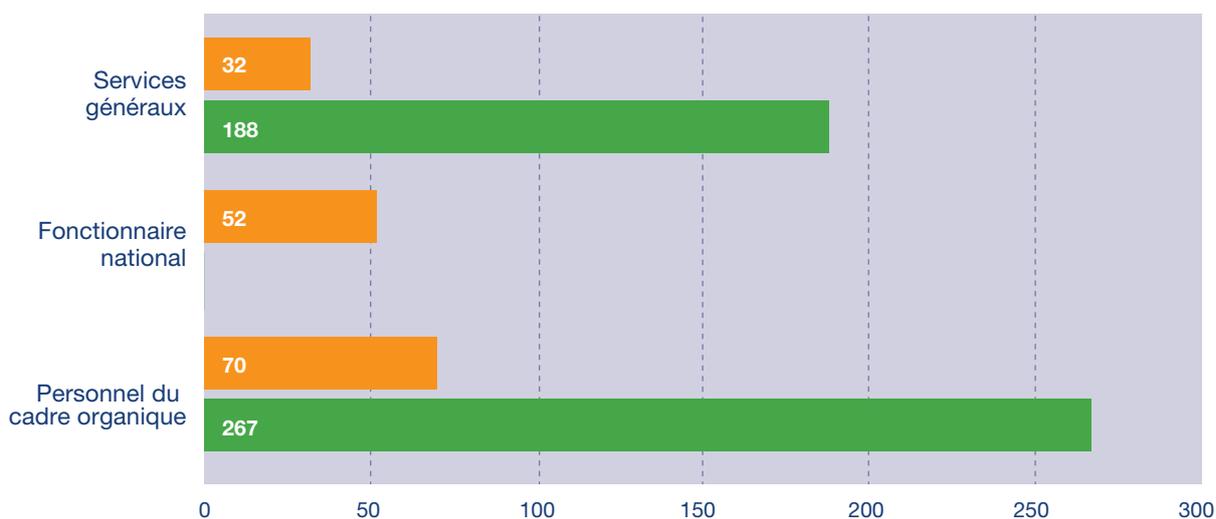
## Gestion des ressources humaines

La constitution de la nouvelle équipe exécutive du FIDA s'est achevée en 2018, avec la nomination de la Vice-Présidente et de trois vice-présidents adjoints. En outre, le FIDA a nommé six administrateurs au sein de l'équipe de gestion.

Tout au long de l'année 2018, les travaux se sont poursuivis pour la mise en œuvre du programme de réformes du FIDA axé sur le renforcement de la présence de l'organisation sur le terrain grâce à une nouvelle structure décentralisée. Les principaux concepts de la mobilité en tant que composante fondamentale de l'action du FIDA, ainsi que les nouvelles procédures de réaffectation et les mesures d'incitation connexes, ont été conçus et appliqués lors de la mise en œuvre de la décentralisation et du

réalignement des fonctions non opérationnelles. Près de 100 fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan international ont été réaffectés, plus de 60 d'entre eux se déplaçant vers, depuis ou entre les pôles et les bureaux de pays du FIDA, ce qui a porté la présence du personnel du FIDA sur le terrain de 18% à plus de 25% (voir figure). Le changement a été géré de manière collaborative avec des réunions interactives avec tout le personnel pour l'informer du processus de réaffectation, ainsi que sur les avantages et prestations. En outre, des séances d'information individuelles ont permis de répondre aux questions et de fournir des informations adaptées. L'équipe médicale du FIDA a pris en charge les besoins individuels des membres du personnel et de leurs familles au moment de la réinstallation.

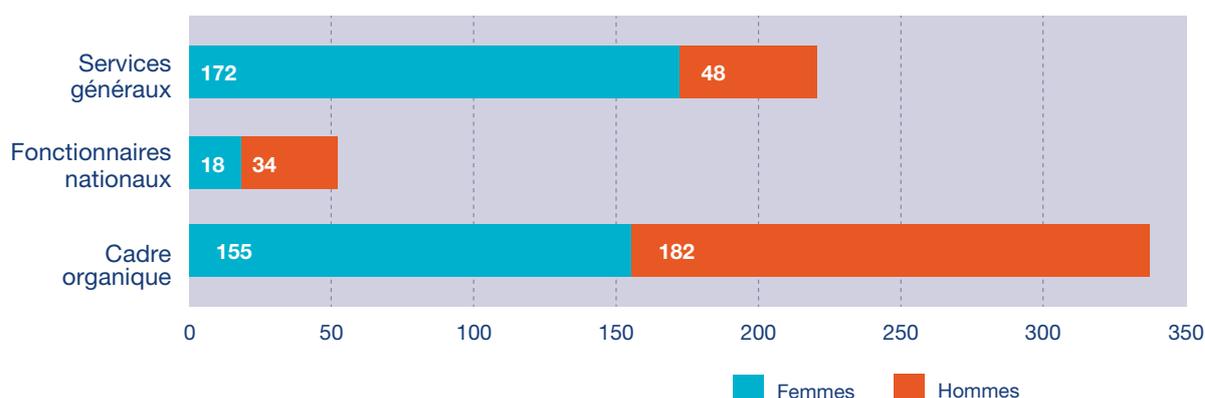
### Où travaille le personnel du FIDA



**25,3%** du personnel du FIDA est en poste sur le terrain

■ Bureaux de pays du FIDA ■ Siège

### Ventilation du personnel par catégorie et par sexe



■ Femmes ■ Hommes

Dans le cadre du programme de réformes et comme mesure supplémentaire de gestion des effectifs, un programme de départ volontaire a vu 17 membres du personnel quitter le FIDA en 2018, dont 15 dans la catégorie des services généraux au siège, à Rome. Une première vague de réaffectation du personnel des services généraux à Rome a été finalisée en décembre.

La décentralisation a eu pour conséquence la création de nouveaux postes dans les bureaux de pays du FIDA, ce qui a impliqué un effort de recrutement exceptionnel au cours de l'été. Pour assurer un bassin de candidats qualifiés important et varié, le FIDA a lancé une vaste campagne de recrutement dans les quatre langues officielles, sur Internet, dans la presse internationale et dans les journaux locaux de plus de 15 pays. La campagne a suscité plus de 6 000 candidatures.

Le changement de modèle opérationnel du FIDA exige des effectifs mobiles, sur les plans géographique et fonctionnel. C'est pourquoi le FIDA a révisé et réorganisé bon nombre de ses processus, intégrant la gestion des performances, la planification de la relève, l'inventaire des compétences, le perfectionnement du personnel, la promotion et la mobilité dans un nouveau cadre de gestion des talents.

En 2018, nous avons conduit des processus de recrutement en vue de pourvoir un total de 132 postes, dont 78 du cadre organique recrutés sur le plan international; pour les 44 postes dont le recrutement a été finalisé en 2018, le délai moyen de recrutement a été de 76 jours.

Au 31 décembre 2018, le personnel des bureaux de pays du FIDA dans le monde comprenait 68 fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan international, 2 cadres auxiliaires, 52 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 32 employés des services généraux recrutés sur le plan national.

Au 31 décembre 2018, les statistiques relatives au personnel étaient les suivantes:

- le personnel comptait au total 609 membres, y compris les cadres auxiliaires;
- sur ce total, 389 appartenaient au personnel du cadre organique et de rang supérieur, et 220 à celle des services généraux (figure 9).
- Des ressortissants de 98 États membres figurent parmi le personnel du FIDA.

- Les femmes représentaient 20% des vice-présidents adjoints, 44% du personnel du cadre organique et de la catégorie supérieure, et 78% de la catégorie des services généraux.
- Le pourcentage total de femmes fonctionnaires du FIDA était de 57%.

## Déontologie

Le Bureau de la déontologie du FIDA a pour mandat de fournir des orientations, et de renforcer et de promouvoir les valeurs fondamentales et les normes d'intégrité attendues au sein du FIDA. Dans l'exécution de ce mandat, il gère les programmes de l'organisation sur l'éthique, la lutte contre le harcèlement et la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Il organise régulièrement des formations pour le personnel du FIDA dans ces domaines. Conformément à l'engagement du FIDA en faveur de la transparence, l'organisation attache la plus grande importance à démontrer qu'elle dispose de mesures de contrôle interne destinées à prévenir et atténuer les conflits d'intérêts. À cet effet, le Bureau de la déontologie gère la déclaration annuelle de conformité du personnel avec le Code de conduite et le programme annuel de déclaration de la situation financière. En 2018, le Bureau de la déontologie a contribué à l'amélioration du cadre de gestion du risque et des stratégies d'atténuation.

Le Bureau de la déontologie fournit des orientations confidentielles aux responsables et au personnel sur les questions de déontologie, y compris les violations du Code de conduite et des valeurs fondamentales du FIDA. En 2018, environ 200 consultations ont eu lieu sur ces questions. Le Bureau de la déontologie examine les allégations de violation du code et, le cas échéant, demande au Bureau de l'audit et de la surveillance de mener une enquête. Le Bureau de la déontologie veille à la confidentialité et à l'application de procédures de protection des lanceurs d'alerte afin de protéger le personnel contre les représailles qu'il aurait provoquées en signalant une conduite contraire à l'éthique et en coopérant à des audits ou enquêtes dûment autorisés.

En 2018, le FIDA a accordé une attention particulière à la lutte contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles et au respect de l'engagement pris à cet égard au titre de FIDA11. À la suite de la demande adressée par le Secrétaire général des Nations Unies à tous les organismes des Nations Unies, le Bureau de la déontologie a dirigé un groupe de travail pluridisciplinaire du FIDA chargé de renforcer les règles et procédures et de superviser la mise en œuvre intégrale de la politique du FIDA (publiée en avril 2018), en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Outre la gestion de la formation en ligne obligatoire, le Bureau de la déontologie a organisé des séances de sensibilisation et une formation en classe sur le sujet au siège, dans les bureaux de pays, dans les pôles régionaux et à l'occasion de manifestations régionales.

Le FIDA s'est engagé à appliquer les meilleures normes de sauvegarde. À cette fin, la Directrice du Bureau de la déontologie a assisté, en 2018, à la conférence annuelle du Réseau Déontologie des organisations multilatérales et a entretenu des relations régulières avec les représentants des bureaux de la déontologie des autres organismes ayant leur siège à Rome. Le Bureau de la déontologie représente le FIDA au sein de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel au sein des organismes des Nations Unies. En outre, la Directrice du Bureau de la déontologie du FIDA est membre de l'International Ombudsman Association.

### **Les technologies de l'information et des communications au FIDA**

Le Système de gestion des résultats opérationnels est le portail institutionnel dédié aux objectifs du cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, approuvé en 2016. Il a été amélioré en 2018 pour permettre une conception de projet plus efficace et efficace, ainsi qu'une gestion et une prise de décisions de portefeuille fondées sur des données factuelles. Deux nouveaux modules ont été ajoutés au portail pour piloter la formulation des notes conceptuelles et la conception des projets. Il a en outre été intégré aux données de géolocalisation de projet. Le portail permet au FIDA de mesurer systématiquement les

résultats, de la conception à l'achèvement en passant par la supervision, ce qui favorise la concertation avec les partenaires, garantit l'alignement sur les priorités de développement du secteur et du pays, et favorise une coordination plus étroite avec d'autres parties prenantes importantes.

Le Portail clients du FIDA est une composante externe essentielle de la stratégie du FIDA en matière de participation des clients, favorisant la transparence et le renforcement des services. Il permet d'améliorer l'expérience des clients dans leurs interactions avec le FIDA. Il est pleinement intégré aux systèmes dorsaux du FIDA, notamment en ce qui concerne les solutions bancaires et la trésorerie, pour permettre des décaissements en temps réel. Il constitue également un canal direct sécurisé entre le FIDA et les clients pour la réalisation des transactions et l'échange d'informations connexes. En 2018, le Portail clients du FIDA a été intégré au système de suivi des avis de non-objection et publié en français et en espagnol en vue de son application aux pays non anglophones. Au cours de la période de FIDA11 (2019-2021), l'objectif sera d'élargir ses fonctionnalités pour en faire une plateforme plus stratégique prenant en charge un éventail d'activités avec des publics plus divers. À la fin de 2018, le Portail clients du FIDA avait été mis en place pour 32% des pays (28 pays, ainsi que la FAO et Bioversity).

Les nouveaux bureaux de pays et les nouveaux pôles mis en place en 2018 ont été dotés des moyens techniques nécessaires pour garantir une collaboration sans heurts entre tous les bureaux du FIDA. Le réalignement organisationnel et les modifications prioritaires du cadre de délégation des pouvoirs, visant à transférer davantage d'autorité et de responsabilité aux responsables des pôles régionaux, ont été appliqués dans les systèmes institutionnels. La gestion administrative au niveau des pôles s'inscrira désormais dans les systèmes informatiques de base, garantissant un processus unique pour tous et permettant une supervision par les directeurs régionaux.

La mise en place du site Web ifad.org dans les quatre langues officielles (anglais, arabe, espagnol et français) en 2018 a encore renforcé l'engagement du FIDA en matière de sensibilisation et d'échanges avec les parties prenantes. En outre, le FIDA a enrichi son site Web pour indiquer les emplacements des projets auxquels il participe et pour rendre disponibles des informations telles que les conditions de prêt.

# Mobilisation des ressources, gestion financière et allocation des dons

## Dixième reconstitution des ressources du FIDA (2016-2018)

L'année 2018 qui vient de s'achever était la troisième et dernière année couverte par la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10). Au 31 décembre 2018, 104 pays avaient annoncé des contributions au titre de FIDA10 pour un montant total de 1,1 milliard d'USD. Les instruments de contribution déposés (y compris les versements non assortis du dépôt d'un instrument de contribution) s'élevaient à 1,08 milliard d'USD, soit 98% du montant total des annonces de contribution.

À la même date, les parts de compensation annoncées au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 2,9 millions d'USD, laissant un déficit d'environ 0,5 million d'USD pour compenser intégralement le FIDA pour le principal non recouvré au titre du CSD, de 3,4 millions d'USD.

## Onzième reconstitution des ressources du FIDA (2019-2021)

Au 31 décembre 2018, 82 pays avaient annoncé des contributions pour un montant total de 934,4 millions d'USD au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Les instruments de contribution déposés (y compris les versements non assortis du dépôt d'un instrument de contribution) s'élevaient à 798,2 millions d'USD, soit 83% du montant total des annonces de contribution.

À la même date, les parts de compensation annoncées au titre du CSD s'élevaient à 31 millions d'USD, laissant un déficit de 8,6 millions d'USD pour compenser intégralement le FIDA pour le principal non recouvré au titre du CSD, de 39,6 millions d'USD.

## Gestion des liquidités, des flux de trésorerie et des politiques financières du FIDA

Le FIDA gère des liquidités et des investissements d'une valeur totale de 1,6 milliard d'USD:

1,0 milliard d'USD au titre du programme ordinaire et 0,6 milliard d'USD pour les programmes supplémentaires et les fonds d'affectation spéciale.

En 2018, les investissements gérés en interne ont augmenté, passant de 63% à 71% du total des fonds gérés. Ce montant inclut tous les fonds supplémentaires et les fonds empruntés ainsi qu'une partie des ressources ordinaires. La gestion prudente des fonds du FIDA revêt une importance fondamentale pour l'organisation, étant donné que le produit des placements complète les ressources de base du FIDA. En 2018, et malgré la conjoncture difficile sur les marchés, le portefeuille de placements du FIDA a enregistré un produit net positif de 0,5 million d'USD. Compte tenu de l'accès potentiel aux marchés financiers internationaux et de la préparation à une évaluation de la note de crédit, le niveau de risque du portefeuille de placements du FIDA a été considérablement réduit.

L'appui à la décentralisation s'est concrétisé par une diversification accrue des contreparties financières. En 2018, dans le cadre du projet d'harmonisation bancaire au niveau mondial lancé par le Secrétaire général des Nations Unies, le FIDA a signé trois accords de participation, obtenant ainsi un accès aux accords bancaires cadres négociés par le Siège des Nations Unies avec des institutions financières mondiales. Ces accords de participation accélèrent et facilitent l'achat de services bancaires et de trésorerie au niveau local. En outre, dans le contexte du cadre de délégation des pouvoirs, le FIDA a mis en œuvre l'exécution de paiements administratifs en devise locale, soutenant ainsi les activités au niveau des bureaux de pays du FIDA.

## Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires sont des ressources sous forme de dons administrées par le FIDA à la demande des donateurs au profit des pays en développement membres du Fonds. Ils sont généralement utilisés pour des initiatives de cofinancement de projets spécifiques, des études ou des initiatives d'assistance technique, ainsi que pour appuyer le Programme des cadres auxiliaires du FIDA. Les fonds supplémentaires constituent, pour le FIDA, un moyen particulièrement important de reproduire à plus grande échelle ses interventions dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, d'appuyer sa présence dans les situations de fragilité et de renforcer sa coopération avec la société civile, par exemple les organisations d'agriculteurs.

En 2018, le FIDA a signé 27 nouveaux accords relatifs à des contributions de fonds supplémentaire et 18 accords portant sur des compléments avec 31 donateurs pour un total de 160,7 millions d'USD. Les activités à appuyer dans le cadre de ces accords concernent, par exemple, les domaines suivants:

- la recherche agricole, les envois de fonds et les investissements visant à réduire les inégalités et à accroître l'inclusion financière en Afrique, et les approches visant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes, avec un financement de l'Union européenne;
- le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale, financé par l'Union européenne, la Norvège et les Fondations Open Society pour couvrir les opérations en Jordanie, au Niger et au Soudan;
- le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA, financé par la Chine (voir p. 37);
- le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne, avec le financement de la Fondation Small, de la Fondation David et Lucile Packard, du New Venture Fund et de l'Agence des États-Unis pour le développement international;
- le programme des cadres auxiliaires, avec un financement de l'Allemagne, de la Finlande, de l'Italie, du Japon, de la République de Corée et de la Suisse.

En outre, l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont engagé 45 millions d'EUR à l'appui de l'Instrument financier et de l'Assistance technique autonome du Fonds ABC (voir p. 33).

Dans le cadre d'un cofinancement par des fonds supplémentaires, le Danemark a appuyé les petits agriculteurs et les petites et moyennes entreprises agricoles au Mali. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a contribué à accroître la productivité, la capacité et les revenus des ménages ruraux en Zambie, tandis que le Fonds de l'OPEP pour le développement international a apporté son soutien pour accroître la résilience face aux changements climatiques, la productivité des terres, la production agricole et les possibilités de commercialisation des ménages de producteurs ruraux en Cisjordanie. Le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement a apporté un appui, en Guinée, au Projet de soutien à l'agriculture, en couvrant les coûts nécessaires à la supervision et à l'appui à l'exécution.

**TABLEAU 1**  
**Tableau synoptique, 1978-2018<sup>a, b</sup>**

		2014	2015	2016	2017	2018	1978-2018
<b>Activités opérationnelles<sup>c, d</sup></b>							
<b>Prêts et dons CSD approuvés</b>							
Nombre de programmes et projets		26	37	22	34	28	1 095
Montant	Millions d'USD	625,8	1 143,4	703,7	1 276,2	1 121,3	19 363,6
<b>Dons approuvés</b>							
Nombre		64	70	53	56	49	2 843
Montant	Millions d'USD	50,6	73,6	56,9	61,6	67,8	1 230,0
<b>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</b>							
Nombre		10	14	5	3	–	41
Montant	Millions d'USD	83,0	94,1	29,0	5,0	–	309,0
<b>Total des opérations de prêt et de don du FIDA</b>							
	Millions d'USD	<b>759,4</b>	<b>1 311,1</b>	<b>789,6</b>	<b>1 342,8</b>	<b>1 189,1</b>	<b>20 902,6</b>
<b>Cofinancements</b>							
	Millions d'USD	<b>238,4</b>	<b>1 063,6</b>	<b>158,6</b>	<b>239,1</b>	<b>382,4</b>	<b>11 880,1</b>
Multilatéraux		128,0	861,7	98,9	188,1	214,3	8 906,2
Bilatéraux		4,5	21,2	45,9	3,0	25,3	1 811,7
ONG		0,9	–	4,0	4,2	1,4	64,6
Autres <sup>e</sup>		104,9	180,7	9,8	43,8	141,5	1 097,7
<b>Contributions nationales</b>							
	Millions d'USD	<b>601,0</b>	<b>925,5</b>	<b>393,3</b>	<b>769,5</b>	<b>686,7</b>	<b>16 078,2</b>
<b>Coût total des programmes et projets<sup>f</sup></b>							
	Millions d'USD	<b>1 552,9</b>	<b>3 319,7</b>	<b>1 299,3</b>	<b>2 367,4</b>	<b>2 431,7</b>	<b>48 236,4</b>
<b>Programmes et projets</b>							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution		224	231	212	211	206	–
Nombre de programmes et projets achevés		45	29	36	27	27	849
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA		26	34	21	34	28	927
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)		99	99	98	99	101	–
<b>Décaissements de prêts</b>							
	Millions d'USD	485,6	486,6	538,9	631,0	626,8	11 685,8
<b>Décaissements de dons au titre du CSD</b>							
	Millions d'USD	157,4	125,6	123,9	127,7	138,6	1 072,3
<b>Remboursements de prêts<sup>g</sup></b>							
	Millions d'USD	293,9	320,8	299,2	315,9	341,9	6 368,5
<b>États membres et administration</b>							
États membres – en fin de période		172	173	176	176	176	–
Cadre organique – en fin de période <sup>h</sup>		344	364	379	378	389	–

<sup>a</sup> Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA au titre du CSD en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

<sup>d</sup> Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 et le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (République démocratique populaire lao) approuvé en 2016 sont supervisés par le FIDA et financés par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils sont comptés dans les programmes et projets, mais ne bénéficient d'aucun financement de la part du FIDA.

<sup>e</sup> Ce montant comprend les "paniers de financement" et autres dispositifs de financement analogues, les fonds provenant du secteur privé et des financements restant à confirmer à la date de l'approbation du Conseil d'administration.

<sup>f</sup> Ce montant comprend les dons au titre du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets d'investissement ne sont pas pris en compte. Comprend aussi les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, comme le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie et le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale.

<sup>g</sup> Le remboursement des prêts concerne le remboursement au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

<sup>h</sup> Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

**TABLEAU 2**  
**Fonds supplémentaires reçus en 2018**  
Montants en millions d'USD<sup>a</sup>

Donateur	Programme des cadres auxiliaires	Cofinancement (hors cofinancements parallèles)	Études thématiques et assistance technique	Total
Fonds d'Abu Dhabi pour le développement	–	0,3	–	0,3
Fonds pour l'adaptation	–	1,2	–	1,2
Canada	–	1,0	0,3	1,3
Chine	–	–	5,0	5,0
Fondation David et Lucile Packard	–	–	0,1	0,1
Danemark	–	5,2	–	5,2
Estonie	–	–	0,1	0,1
Union européenne	–	16,9	45,3	62,2
Finlande	0,3	–	–	0,3
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	–	–	0,2	0,2
France	0,1	–	0,4	0,5
Allemagne	0,3	2,4	0,6	3,3
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	–	15,5	–	15,5
Fonds pour l'environnement mondial	–	18,3	–	18,3
Hongrie	–	–	0,1	0,1
Irlande	–	–	1,1	1,1
Italie	0,2	–	0,1	0,3
Japon	0,1	–	–	0,1
Fonds pour les pays les moins avancés	–	10,0	–	10,0
Luxembourg	–	–	2,9	2,9
Pays-Bas	0,1	–	1,0	1,1
New Venture Fund	–	–	0,1	0,1
Norvège	–	2,3	–	2,3
Fonds de l'OPEP pour le développement international	–	0,3	–	0,3
Fondations Open Society	–	0,5	–	0,5
République de Corée	0,3	–	0,9	1,2
Fédération de Russie	–	0,8	–	0,8
Fonds spécial pour les changements climatiques	–	14,0	–	14,0
Suède	0,1	–	2,2	2,3
Suisse	0,1	–	0,4	0,5
Fondation Rockefeller	–	–	0,2	0,2
Programme des Nations Unies pour le développement	–	–	0,8	0,8
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	–	0,5	–	0,5
États-Unis d'Amérique	–	–	0,3	0,3
<b>Total</b>	<b>1,6</b>	<b>89,2</b>	<b>62,1</b>	<b>152,9</b>

<sup>a</sup> Les montants reçus dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis au taux de change en vigueur à la date de réception du paiement.

**TABLEAU 3**  
**Financement du FIDA par région, 1978-2018<sup>a, b</sup>**

		1978- 2009	2010- 2012	2013- 2015	2016- 2017	2018	1978- 2018
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>							
Montant total	Millions d'USD	1 926,2	592,3	587,1	266,9	372,6	3 745,0
Nombre de programmes et projets		182	21	18	4	11	236
<b>Afrique orientale et australe</b>							
Montant total	Millions d'USD	2 087,8	619,9	602,4	505,4	225,6	4 084,5
Nombre de programmes et projets		152	17	15	12	4	200
<b>Asie et Pacifique</b>							
Montant total	Millions d'USD	3 605,4	854,3	1 024,8	675,3	420,4	6 580,2
Nombre de programmes et projets		204	26	27	14	6	277
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>							
Montant total	Millions d'USD	1 670,0	272,2	227,7	191,3	77,6	2 438,8
Nombre de programmes et projets		139	17	13	11	4	184
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>							
Montant total	Millions d'USD	1 878,5	370,8	349,2	395,9	40,9	2 991,9
Nombre de programmes et projets		147	18	15	15	3	198
<b>Montant total du financement du FIDA<sup>c</sup></b>	<b>Millions d'USD</b>	<b>11 167,8</b>	<b>2 709,5</b>	<b>2 791,2</b>	<b>2 034,8</b>	<b>1 137,1</b>	<b>19 840,4</b>
<b>Nombre total de programmes et projets<sup>d</sup></b>		<b>824</b>	<b>99</b>	<b>88</b>	<b>56</b>	<b>28</b>	<b>1 095</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Le financement pour les programmes et projets comprend les prêts, les dons au titre du CSD et les dons spécifiques à un pays pour des projets d'investissement. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus. Sont également exclues des sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, comme le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, et le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale.

<sup>b</sup> Le montant total peut inclure un financement additionnel pour des programmes et projets précédemment approuvés.

<sup>c</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>d</sup> Les projets et programmes intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 4**  
**Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons au titre du CSD, 1978-2018<sup>a</sup>**

		Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Total
<b>Dons au titre du CSD</b>							
Montant	Millions d'USD	753,8	667,9	323,2	62,1	258,4	2 065,4
Nombre de dons		57	42	27	10	24	160
<b>Prêts à des conditions particulièrement favorables</b>							
Montant	Millions d'USD	2 681,0	3 127,1	4 293,9	435,9	1 007,0	11 544,9
Nombre de prêts		224	191	222	43	88	768
<b>Prêts à des conditions durcies</b>							
Montant	Millions d'USD					59,1	59,1
Nombre de prêts						5	5
<b>Prêts à des conditions intermédiaires</b>							
Montant	Millions d'USD	105,2	108,9	607,5	488,0	665,0	1 974,7
Nombre de prêts		11	11	35	51	40	148
<b>Prêts à des conditions mixtes</b>							
Montant	Millions d'USD	74,0	17,8	434,2	79,9	118,4	724,3
Nombre de prêts		3	2	14	7	6	32
<b>Prêts à des conditions ordinaires</b>							
Montant	Millions d'USD	27,6	66,1	784,6	1 329,5	787,5	2 995,3
Nombre de prêts		4	8	18	91	49	170
<b>Montant total</b>	<b>Millions d'USD</b>	<b>3 641,6</b>	<b>3 987,9</b>	<b>6 443,4</b>	<b>2 395,4</b>	<b>2 895,4</b>	<b>19 363,6</b>
<b>Pourcentage du total des prêts du FIDA et des dons au titre du CSD</b>		<b>19</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>100</b>
<b>Nombre total de prêts<sup>b,c</sup> et de dons au titre du CSD</b>		<b>299</b>	<b>254</b>	<b>316</b>	<b>202</b>	<b>212</b>	<b>1 283</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils comprennent les prêts au titre du programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons au titre du CSD, ainsi qu'un prêt à des conditions particulièrement favorables approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don au titre du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons au titre du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

<sup>c</sup> Les prêts intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

**TABLEAU 5**  
**Montant annuel des décaissements de prêt au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2018<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	1979-2018
Afrique de l'Ouest et du Centre	65,9	65,2	65,9	73,6	94,8	75,7	82,5	81,0	80,5	89,4	100,0	1 740,2
Afrique orientale et australe	86,9	105,2	99,2	104,3	140,6	136,4	99,2	99,2	111,8	189,0	149,4	2 336,4
Asie et Pacifique	102,5	125,6	159,3	230,4	172,2	157,7	180,8	201,6	230,6	197,3	216,8	4 095,2
Amérique latine et Caraïbes	80,8	60,6	64,1	73,0	66,1	55,2	63,4	51,2	62,9	72,1	86,5	1 709,6
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	98,7	71,2	70,2	67,4	62,3	60,2	59,7	53,6	53,1	83,2	74,1	1 804,4
<b>Total<sup>b</sup></b>	<b>434,8</b>	<b>427,8</b>	<b>458,7</b>	<b>548,7</b>	<b>536,0</b>	<b>485,2</b>	<b>485,6</b>	<b>486,6</b>	<b>538,9</b>	<b>631,0</b>	<b>626,8</b>	<b>11 685,8</b>

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>b</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 6**  
**Montant annuel des décaissements au titre du CSD, par région, 2007-2018**  
 Montants en millions d'USD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2007-2018
Afrique de l'Ouest et du Centre	1,1	1,9	9,1	23,8	36,7	49,3	46,9	42,1	36,5	43,3	53,5	344,2
Afrique orientale et australe	3,6	5,7	17,1	28,3	40,1	45,0	60,0	36,0	39,6	34,0	37,2	347,6
Asie et Pacifique	1,7	3,9	6,8	11,6	21,0	22,9	31,9	23,9	27,5	26,6	27,6	206,3
Amérique latine et Caraïbes	–	0,6	0,9	3,4	6,6	6,2	6,3	5,2	3,8	7,5	7,8	48,3
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	0,1	1,6	5,5	9,2	14,2	19,2	12,3	18,4	16,5	16,3	12,5	125,9
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>6,5</b>	<b>13,7</b>	<b>39,4</b>	<b>76,3</b>	<b>118,6</b>	<b>142,6</b>	<b>157,4</b>	<b>125,6</b>	<b>123,9</b>	<b>127,7</b>	<b>138,6</b>	<b>1 072,3</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 7**  
**Décaissements de prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2018<sup>a</sup>**  
 Montants en millions d'USD

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Durcies	Total
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>					
Montant	1 661,5	60,9	17,7	–	1 740,1
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêt	75	25	69	–	70
<b>Afrique orientale et australe</b>					
Montant	2 219,9	106,1	10,4	–	2 336,4
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêt	77	88	14	–	76
<b>Asie et Pacifique</b>					
Montant	3 298,1	535,3	261,8	–	4 095,2
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêt	82	50	29	–	68
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>					
Montant	403,0	436,2	870,5	–	1 709,7
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêt	92	82	69	–	77
<b>Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</b>					
Montant	895,4	527,5	342,1	39,4	1 804,4
Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêt	94	77	42	87	72
<b>Montant total</b>	<b>8 477,9</b>	<b>1 666,0</b>	<b>1 502,5</b>	<b>39,4</b>	<b>11 685,8</b>
<b>Pourcentage du total de l'engagement effectif sous forme de prêts</b>	<b>81</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>75</b>	<b>71</b>

<sup>a</sup> Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements au titre du CSD.

## Le portefeuille de dons du FIDA

Depuis 1978, le FIDA a engagé, sous forme de dons, environ 1 230 millions d'USD (tableau 1) pour financer des activités conduites avec des partenaires stratégiques, parmi lesquels des gouvernements, des petits exploitants agricoles et d'autres petits producteurs ruraux, des organisations de la société civile, des institutions de recherche, le monde universitaire, des acteurs du secteur privé et d'autres centres d'excellence concernés par le développement agricole et rural. Le FIDA leur octroie des dons afin de compléter son programme d'investissement en promouvant les innovations, le renforcement des capacités, le plaidoyer et la participation à l'élaboration des politiques, et de favoriser la création et le partage de savoirs pour un impact en matière de développement.

En vertu de la Politique du FIDA en matière de dons, le but assigné aux dons est d'élargir, de manière significative, l'appui apporté à l'agriculture paysanne et à la transformation du monde rural et d'y ajouter de la valeur, contribuant ainsi à l'élimination de la pauvreté rurale, au développement agricole durable, et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde. Les populations rurales pauvres, femmes et hommes, et leurs organisations sont au cœur de chaque initiative financée par un don.

Le FIDA octroie deux types de don, selon la nature de l'innovation et la portée de l'intervention: les dons mondiaux et régionaux, et les dons spécifiques à un pays. En 2018, le montant total des 49 dons approuvés a été de 67,8 millions d'USD, répartis comme suit: 50,0 millions d'USD pour les 37 dons mondiaux et régionaux; 17,7 millions d'USD pour les 12 dons spécifiques à un pays (tableau 8).

Les dons spécifiques à un pays sont principalement destinés au renforcement des capacités sur les plans des institutions, des opérations et des politiques, et à l'innovation dans des domaines thématiques. Ils peuvent aussi être utilisés pour le pilotage de nouvelles technologies, approches et méthodes susceptibles d'être reproduites ensuite à plus grande échelle par des programmes de pays du FIDA et par d'autres parties prenantes.

Les dons mondiaux et régionaux financent des réponses innovantes aux défis agricoles et ruraux auxquels font face les pays partenaires. Ils répondent à des priorités stratégiques, thématiques et régionales établies au niveau de l'institution et concernant le partenariat, la recherche, la participation à l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités. Les priorités stratégiques sont déterminées en fonction des domaines prioritaires recensés par la note d'orientation stratégique du FIDA concernant les dons. En conséquence, le FIDA alloue les ressources destinées aux dons sur la base d'orientations stratégiques institutionnelles bien définies. En 2018, les dons mondiaux et régionaux ont privilégié les domaines suivants:

- accès des jeunes ruraux et des populations rurales vulnérables aux actifs productifs, au financement, aux ressources naturelles et à de nouvelles compétences/capacités;
- services de conseils et de vulgarisation agricoles aux petits producteurs ruraux et à leurs organisations;
- technologies de l'information et leurs applications pour la détermination, le suivi et l'évaluation des possibilités offertes aux petits exploitants agricoles dans les filières inclusives;
- recherche agricole pour le développement, afin d'accroître durablement la production et la productivité pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la génération de revenus.

En 2018, 12 bénéficiaires de dons ont été sélectionnés par voie concurrentielle; les prix aux meilleurs dons pour l'année 2018 ont été attribués aux dons suivants:

- Catégorie "Bonne pratique en matière de conception": Autoévaluation de la capacité des systèmes de suivi-évaluation nationaux à mesurer les progrès des ODD dans le secteur rural (don à Helvetas, organisation suisse indépendante de développement).
- Catégorie "Partage des savoirs": Programme de renforcement de l'innovation pour améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la résilience des producteurs de pommes de terre (don au Centre international de la pomme de terre).

- Catégorie "Partage des savoirs": Territorios Productivos – Promotion des synergies entre les transferts monétaires soumis à conditions et le développement productif (don au Centre latino-américain pour le développement rural).
- Catégorie "Innovation": Mobilisation de partenariats public-privé à l'appui du développement de petites entreprises dirigées par des femmes (don à la Fondation Aga Khan).

Un important travail, réalisé en 2018, a consisté en un réexamen de la politique et des procédures en matière de dons. L'examen visait à: i) améliorer l'utilisation des dons au profit de la population cible du FIDA, notamment en employant les dons comme outils de promotion de l'innovation et de l'apprentissage; ii) veiller à ce que les processus de don soient efficaces et adaptés aux évolutions récentes de l'institution, telles que les engagements de contribution aux reconstitutions des ressources, la décentralisation et les modifications de la structure organisationnelle.

S'appuyant sur un processus consultatif large et approfondi, l'examen a conclu que la Politique du FIDA en matière de dons demeurait pertinente et qu'aucune révision n'était nécessaire. Les procédures ont toutefois été révisées pour prendre en compte les décisions de la haute direction et les recommandations des récents audits de la gestion fiduciaire des dons et du processus de sélection des bénéficiaires. Divers changements importants ont été introduits, visant à: affiner l'orientation stratégique des dons; assurer une plus grande appropriation et une plus grande responsabilisation de la haute direction dans la soumission et la gestion des dons; rendre encore plus rigoureux les critères d'éligibilité et d'examen des dons; faire en sorte que les processus de conception, d'examen et d'approbation soient plus efficaces et rationalisés; renforcer les exigences relatives à la sélection concurrentielle des bénéficiaires de don, et promouvoir davantage le rôle des dons dans la communication afin de mieux faire connaître le travail du FIDA et d'en renforcer la visibilité.

**TABLEAU 8**  
**Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2014-2018<sup>a</sup>**  
Montants en millions d'USD

	2014	% <sup>b</sup>	2015	%	2016	%	2017	%	2018	%	2014-2018	%
<b>Dons mondiaux/régionaux</b>												
Montant	39,5	78	54,9	75	44,7	78,6	47,2	76,6	50,0	73,7	236,3	76,1
Nombre de dons	45		43		38		35		37		198	
<b>Dons spécifiques à un pays</b>												
<i>Don autonome</i>												
Montant	5,4	11	9,2	13	3,2	5,6	3,8	6,1	2,0	2,9	23,6	7,6
Nombre de dons	11		14		3		7		3		38	
<i>Composante d'un prêt</i>												
Montant	4,7	9,3	9	12	8,6	15,1	10,7	17,3	15,8	23,3	48,8	15,7
Nombre de dons	6		12		11		14		9		52	
<b>Total dons spécifiques à un pays</b>												
Montant	10,1	20	18,2	25	11,8	20,7	14,4	23,4	17,7	26,1	72,2	23,3
Nombre de dons	17		26		14		21		12		90	
<b>Autres dons au titre du CSD</b>												
Montant	1	2	0,5	0,7	0,4	0,7	-	-	-	-	1,9	0,6
Nombre de dons	2		1		1		-	-	-	-	4	
<b>Total de tous les guichets</b>												
Montant	50,6	100	73,6	100	56,9	100	61,6	100	67,8	100	310,5	100
Nombre de dons	64		70		53		56		49		292	

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Part en pourcentage du montant total pour la période spécifiée.

## **ORGANISATION, ÉTATS MEMBRES ET REPRÉSENTATION**

On trouvera l'organigramme actuel du FIDA à l'adresse suivante: <http://bit.ly/ifadorganigramme>

Au 31 décembre 2018, le FIDA comptait au total 176 pays membres – 27 pays de la Liste A, 12 de la Liste B et 137 de la Liste C (dont 50 appartenant à la Sous-Liste C1, 55 à la Sous-Liste C2 et 32 à la Sous-Liste C3).

### **Liste A**

Allemagne  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Chypre  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
États-Unis  
Fédération de Russie  
Finlande  
France  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Israël  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse

### **Liste B**

Algérie  
Arabie saoudite  
Émirats arabes unis  
Gabon  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Iraq  
Koweït  
Libye  
Nigéria  
Qatar  
Venezuela (République bolivarienne du)

**Liste C****Sous-Liste C1****Afrique**

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Cameroun  
Comores  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Égypte  
Érythrée  
Eswatini  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Maroc  
Maurice  
Mauritanie  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Sao Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Somalie  
Soudan  
Soudan du Sud  
Tchad  
Togo  
Tunisie  
Zambie  
Zimbabwe

**Sous-Liste C2****Europe, Asie et Pacifique**

Afghanistan  
Albanie  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Bosnie-Herzégovine  
Cambodge  
Chine  
Croatie  
Ex-République yougoslave de Macédoine  
Fidji  
Géorgie  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Inde  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Kiribati  
Liban  
Malaisie  
Maldives  
Malte  
Micronésie (États fédérés de)  
Mongolie  
Monténégro  
Myanmar  
Nauru  
Népal  
Nioué  
Oman  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
République arabe syrienne  
République de Corée  
République démocratique populaire lao  
République de Moldova  
République populaire démocratique de Corée  
Roumanie  
Samoa  
Sri Lanka  
Tadjikistan  
Thaïlande

**Sous-Liste C3****Amérique latine et Caraïbes**

Antigua-et-Barbuda  
Argentine  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie (État plurinational de)  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
El Salvador  
Équateur  
Grenade  
Guatemala  
Guyana  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
République dominicaine  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Uruguay

**Sous-Liste C2**  
***Europe, Asie et***  
***Pacifique***

Timor-Leste

Tonga

Turquie

Tuvalu

Vanuatu

Viet Nam

Yémen

**LISTE DES GOUVERNEURS ET DES GOUVERNEURS SUPPLEANTS DES ÉTATS  
MEMBRES DU FIDA EN 2018<sup>1</sup>**

	<b>Gouverneur</b>	<b>Gouverneur suppléant</b>
<b>AFGHANISTAN</b>	Abdul Waheed Omer	—
<b>ALBANIE</b>	Arben Ahmetaj	Roni Telegrafi
<b>ALGÉRIE</b>	Abdelkader Bouazgui	Abdelhamid Senouci Bereksi (Janvier - Novembre 2018)  — (Novembre 2018 - )
<b>ANGOLA</b>	Marcos Alexandre Nhunga	Florêncio Mariano da Conceição de Almeida
<b>ANTIGUA-ET-BARBUDA</b>	— (Janvier - Août 2018)  Karen Mae Hill (Août 2018 - )	— (Janvier - Août 2018)  Colin O'Keiffe (Août 2018 - )
<b>ARGENTINE</b>	María Cristina Boldorini	—
<b>ARMÉNIE</b>	Ignati Araqelyan (Janvier - Août 2018)  Arthur Khachatryan (Août - Octobre 2018) — (Octobre - Décembre 2018)	Zohrab V. Malek
<b>AUTRICHE</b>	Edith Frauwallner	Elisabeth Gruber
<b>AZERBAÏDJAN</b>	Heydar Khanish oglu Asadov (Janvier - Mai 2018)  Inam Imdad Karimov (Mai 2018 - )	Mammad Bahaddin Ahmadzada
<b>BAHAMAS</b>	Renward Wells	Eldred Edison Bethel
<b>BANGLADESH</b>	Abul Maal Abdul Muhith	—
<b>BARBADE</b>	—	—
<b>BELGIQUE</b>	Frank Carruet	—
<b>BELIZE</b>	Jose Alpuche	—
<b>BÉNIN</b>	Gaston Dossouhoui	Evelyne Togbe-Olory
<b>BHOUTAN</b>	Yeshey Dorji (Janvier - Décembre 2018)  Yeshey Penjor (Décembre 2018 - )	Kinga Singye

<sup>1</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur ou du suppléant concerné. L'absence de date signifie que le représentant a exercé ses fonctions pendant toute l'année.

<b>BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)</b>	— (Janvier - Février 2018)  Carlos Aparicio Vedia (Février 2018 - )	—
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	Josip Gelo (Janvier - Octobre 2018)  Darko Zelenika (Octobre 2018 - )	Gildzana Tanovic
<b>BOTSWANA</b>	Kgotla K. Autlwetse (Janvier - Octobre 2018)  Frans van der Westhuizen (Octobre 2018 - )	Biopelo Khumomathlare (Janvier - Octobre 2018)  Jimmy R. Opelo (Octobre 2018 - )
<b>BRÉSIL</b>	Dyogo Henrique de Oliveira (Janvier - Avril 2018)  Esteves Pedro Colnago Junior (Avril 2018 - )	— (Janvier - Octobre 2018)  Fernando José Marroni de Abreu (Octobre 2018 - )
<b>BURKINA FASO</b>	Hadizatou Rosine Coulibaly Sori	Ambroise Kafando
<b>BURUNDI</b>	Phil Domitien Ndiokubwayo	Déo Guide Rurema
<b>CABO VERDE</b>	Manuel Augusto Lima Amante da Rosa	Sónia Cristina Martins (Janvier - Juillet 2018)  — (Juillet - Octobre 2018)  Elsa Barbosa Simões (Octobre 2018 - )
<b>CAMBODGE</b>	Aun Pornmoniroth	Veng Sakhon
<b>CAMEROUN</b>	Clémentine Ananga Messina	Dominique Awono Essama
<b>CANADA</b>	Christopher MacLennan	Michel Gagnon (Janvier - Septembre 2018)  Stephen Potter (Septembre - Octobre 2018)  Sue Szabo (Octobre 2018 - )
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	Honoré Feizoure	Mahamat Yacoub Taïb
<b>TCHAD</b>	Asseid Gamar Sileck (Janvier - Décembre 2018)  Lydie Beassemda (Décembre 2018 - )	—
<b>CHILI</b>	Luis Fernando Ayala González	—
<b>CHINE</b>	Shi Yaobin (Janvier - Avril 2018)	Chen Shixin

	— (Avril - Novembre 2018)  Zou Jiayi (Novembre 2018 - )	
<b>COLOMBIE</b>	Juan Rafael Mesa Zuleta (Janvier - Septembre 2018) — (Septembre - Octobre 2018)  Gloria Isabel Ramírez Ríos (Octobre 2018 - )	—
<b>COMORES</b>	Moustadroine Abdou	—
<b>CONGO</b>	Henri Djombo	Mamadou Kamara Dekamo (Janvier - Février 2018)  — (Février 2018 - )
<b>ÎLES COOK</b>	—	—
<b>COSTA RICA</b>	Marco Vinicio Vargas Pereira	Miguel Ángel Obregón López (Janvier - Avril 2018)  — (Avril 2018 - )
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	Mamadou Sangafowa Coulibaly	Seydou Cissé
<b>CROATIE</b>	Jasen Mesić	—
<b>CUBA</b>	Rodrigo Malmierca Díaz	Carlos Rodríguez Ruiz
<b>CHYPRE</b>	George F. Poulides	Spyridon Ellinas
<b>RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE</b>	Mun Jong Nam (Janvier - Juillet 2018)  — (Juillet 2018 - )	Rim Song Chol
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO</b>	Georges Kazadi Kabongo	Léopold Mulumba Mfumu Kazadi (Janvier - Mars 2018)  Evariste Bushabu Bopeming (Mars 2018 - )
<b>DANEMARK</b>	Morten Jespersen	Vibeke Gram Mortensen
<b>DJIBOUTI</b>	Mohamed Ahmed Awaleh	Ayeid Mousseid Yahya
<b>DOMINIQUE</b>	—	—
<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Antonio Vargas Hernández	Mario Arvelo Caamaño
<b>ÉQUATEUR</b>	Carlos Alberto de la Torre (Janvier - Avril 2018)  María Elsa Viteri Acaiturri (Avril - Juin 2018)  Richard Martínez Alvarado	Rubén Ernesto Flores Agreda (Janvier - Novembre 2018)  Xavier Enrique Lazo Guerrero

	<i>(Juin 2018 - )</i>	<i>(Novembre 2018 - )</i>
<b>ÉGYPTE</b>	Abdel Moneem El Banna <i>(Janvier - Juin 2018)</i>  Ezz AlDin Abosteit <i>(Juin 2018 - )</i>	Hisham Mohamed Badr
<b>EL SALVADOR</b>	Sandra Elizabeth Alas Guidos	—
<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>	Víctor Grange Meile <i>(Janvier - Mai 2018)</i>  Nicolás Houtonji Akapo <i>(Mai 2018 - )</i>	Miguel Mba Nchama Mikue
<b>ÉRYTHRÉE</b>	Arefaine Berhe	Fessehazion Pietros
<b>ESTONIE</b>	—	Ruve Schank <i>(Janvier - Mars 2018)</i>  Galina Jevgrafova <i>(Mars - Octobre 2018)</i>  — <i>(Octobre 2018 - )</i>
<b>ESWATINI</b>	Jabulani Mabuza	Eric Maziya
<b>ÉTHIOPIE</b>	Eyasu Abrha <i>(Janvier - Mai 2018)</i>  Shiferaw Shigutie <i>(Mai 2018 - )</i>	Zenebu Tadesse Woldetsadik
<b>FIDJI</b>	Inia Batikoto Seruiratu	Viam Pillay
<b>FINLANDE</b>	Elina Kalkku	Satu Santala
<b>FRANCE</b>	Guillaume Chabert	—
<b>GABON</b>	Yves Fernand Manfoumbi <i>(Janvier - Février 2018)</i>  Biendi Maganga Moussavou <i>(Février 2018 - )</i>	Rachelle Ewomba- Jocktane
<b>GAMBIE</b>	Omar A. Jallow <i>(Janvier - Juin 2018)</i>  Lamin N. Dibba <i>(Juin 2018 - )</i>	—
<b>GÉORGIE</b>	Levan Davitashvili	Karlo Sikharulidze <i>(Janvier - Août 2018)</i>  — <i>(Août 2018 - )</i>
<b>ALLEMAGNE</b>	Dominik Ziller	—
<b>GHANA</b>	Owusu Afriyie Akoto	Paulina Patience Abayage <i>(Janvier - Octobre 2018)</i>  — <i>(Octobre 2018 - )</i>

<b>GRÈCE</b>	— ( <i>Janvier - Février 2018</i> )  Tasia Athanasiou ( <i>Février 2018 -</i> )	Alexios Marios Lyberopoulos ( <i>Janvier - Août 2018</i> )  Christina Argiropoulou ( <i>Septembre 2018 -</i> )
<b>GRENADE</b>	Yolande Bain-Horsford	—
<b>GUATEMALA</b>	— ( <i>Janvier - Juillet 2018</i> )  Karla Gabriela Samayo Recari ( <i>Juillet 2018 -</i> )	Sylvia Wohlers de Meie
<b>GUINÉE</b>	Mariama Camara	Mohamed Chérif Diallo
<b>GUINÉE-BISSAU</b>	— ( <i>Janvier - Juin 2018</i> )  Nicolau Dos Santos ( <i>Juin 2018 -</i> )	— ( <i>Janvier - Août 2018</i> )  Kaoussou Diombera ( <i>Août 2018 -</i> )
<b>GUYANA</b>	Noel Holder	George Jervis
<b>HAÏTI</b>	—	—
<b>HONDURAS</b>	Jacobo Páz Bodden ( <i>Janvier 2018</i> )  — ( <i>Février - Octobre 2018</i> )  Mauricio Guevara Pinto ( <i>Octobre 2018 -</i> )	—
<b>HONGRIE</b>	Katalin Tóth	Zoltán Kálmán
<b>ISLANDE</b>	María Erla Marelsdóttir	Auðbjörg Halldórsdóttir
<b>INDE</b>	Subhash Chandra Garg	Anurag Agarwal ( <i>Janvier - Juillet 2018</i> )  Prashant Goyal ( <i>Août 2018 -</i> )
<b>INDONÉSIE</b>	Rionald Silaban	—
<b>IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')</b>	Majid Bizmark ( <i>Janvier - Mars 2018</i> )  Seyed Ali Mohammad Mousavi ( <i>Mars 2018 -</i> )	—
<b>IRAQ</b>	Falah Hassan Zaidan ( <i>Janvier - Décembre 2018</i> )  Saleh Hussein Jebur ( <i>Décembre 2018 -</i> )	Ahmad A.H. Bamarni
<b>IRLANDE</b>	Colm Ó Floinn	Damien Kelly ( <i>Janvier - Août 2018</i> )  — ( <i>Août - Septembre 2018</i> )  Paul James Kiernan ( <i>Septembre 2018 -</i> )

<b>ISRAËL</b>	Ofer Sachs	Sharon Kabalo (Janvier - Septembre 2018) — (Septembre 2018 - )
<b>ITALIE</b>	Enrico Morando (Janvier - Juin 2018) — (Juin 2018 - Août 2018) Giovanni Tria (Août 2018 - )	—
<b>JAMAÏQUE</b>	Karl Samuda (Janvier - Juin 2018) Audley Shaw (Juin 2018 - )	Wayne McCook
<b>JAPON</b>	Keiichi Katakami	Takashi Miyahara (Janvier - Octobre 2018) Toshio Oya (Octobre 2018 - )
<b>JORDANIE</b>	Imad Fakhoury (Janvier - Juin 2018) Mary Qawar (Juin 2018 - )	Mahmmud Khaled Suleiman Al-Jam'ani
<b>KAZAKHSTAN</b>	Sergey Nurtayev	Seit Nurpeissov
<b>KENYA</b>	Willy Bett (Janvier - Mars 2018) Mwangi Kiunjuri (Mars 2018 - )	—
<b>KIRIBATI</b>	Alexander Teabo	Taare Uriam Aukitino
<b>KOWEÏT</b>	Nayef Falah Al-Hajraf	Hesham I. Al-Waqayan (Janvier - Octobre 2018) Marwan Al-Ghanem (Octobre 2018 - )
<b>KIRGHIZISTAN</b>	—	—
<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO</b>	Somdy Douangdy	—
<b>LIBAN</b>	Majida Mcheik	Rania Khalil Zarzour
<b>LESOTHO</b>	Mahala Molapo	—
<b>LIBÉRIA</b>	Seklau E. Wiles (Janvier - Avril 2018) Mogana S. Flomo, Jr. (Avril 2018 - )	Peter Korvah

<b>LIBYE</b>	— (Janvier - Novembre 2018)  Abdulmunam Fellah (Novembre 2018 - )	—
<b>LUXEMBOURG</b>	Romain Schneider (Janvier - Décembre 2018)  Paulette Lenert (Décembre 2018 - )	Manuel Tonnar (Janvier - Février 2018)  Paul Dühr (Février 2018 - )
<b>MADAGASCAR</b>	Randriarimanana Harison Edmond	Ratohiarijaona Rakotoarisolo Suzelin
<b>MALAWI</b>	Jermoth Ulemu Chilapondwa (Janvier - Novembre 2018)  — (Novembre 2018 - )	Jeffrey H. Luhanga (Janvier - Août 2018)  Gray Nyandule Phiri (Août 2018 - )
<b>MALAISIE</b>	Mohd Irwan Serigar Bin Abdullah (Janvier - Octobre 2018)  Ahmad Badri Mohd Zahir (Octobre 2018 - )	Abdul Samad Othman (Janvier - Juin 2018)  Abdul Malik Melvin Castelino bin Anthony (Juin 2018 - )
<b>MALDIVES</b>	Mohamed Shainee (Janvier - Décembre 2018)  Zaha Waheed (Décembre 2018 - )	Mohamed Jaleel
<b>MALI</b>	Nango Dembélé	Bruno Maïga
<b>MALTE</b>	Justin Zahra	Saviour Debono Grech
<b>ÎLES MARSHALL</b>	—	—
<b>MAURITANIE</b>	Moctar Ould Djay	Abass Sylla (Janvier - Novembre 2018)  Maimouna Ahmed Salem Yahdhih (Novembre 2018 - )
<b>MAURICE</b>	Mahen Kumar Seeruttun	Indira Rugjee
<b>MEXIQUE</b>	Martha Elena Federica Bárcena Coqui	Benito Santiago Jiménez Sauma
<b>MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)</b>	Marion Henry	Alissa Takesy
<b>MONGOLIE</b>	Batjargal Batzorig	Tserendorj Jambaldorj
<b>MONTÉNÉGRE</b>	Milutin Simović	Nataša Božović
<b>MAROC</b>	Mohammed Sadiki	Mohamed El Gholabzouri
<b>MOZAMBIQUE</b>	Adriano Afonso Maleiane	Rogério Lucas Zandamela
<b>MYANMAR</b>	Aung Thu	Myint Naung

<b>NAMIBIE</b>	John Mutorwa (Janvier - Avril 2018)  Alpheus !Naruseb (Avril 2018 - )	Petrus N. Iilonga (Janvier - Décembre 2018)  Anna Shiweda (Décembre 2018 - )
<b>NAURU</b>	Sasi Kumar	Michael Aroi
<b>NÉPAL</b>	Ramkrishna Yadav (Janvier - Mai 2018)  Chakra Pani Khanal (Mai 2018 - )	Suroj Pokhrel
<b>PAYS-BAS</b>	Sigrid A.M. Kaag	Hans Hoogeveen
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE</b>	Patrick John Rata	Joanna Heslop
<b>NICARAGUA</b>	Mónica Robelo Raffone	—
<b>NIGER</b>	—	—
<b>NIGÉRIA</b>	Audu Ogbeh	Mahmoud Isa-Dutse
<b>NIOUÉ</b>	—	—
<b>NORVÈGE</b>	Hans Jacob Frydenlund	Hilde Klemetsdal
<b>OMAN</b>	Ahmed bin Nasser Al Bakry	Ahmed Salim Mohamed Baomar
<b>PAKISTAN</b>	Sikandar Hayat Khan Bosan (Janvier - Décembre 2018)  Sahibzada Muhammad Mehboob Sultan (Décembre 2018 - )	Arif Ahmed Khan (Janvier - Mars 2018)  Syed Ghazanfar Abbas Jilani (Mars - Novembre 2018)  Noor Ahmed (Novembre 2018 - )
<b>PALAU</b>	Fleming Umiich Sengebau	Secilil Eldebechel
<b>PANAMA</b>	Dulcidio José de la Guardia (Janvier - Juillet 2018)  Eyda Varela de Chinchilla (Juillet 2018 - )	— (Janvier - Avril 2018)  Gustavo Valderrama (Avril 2018 - )
<b>PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE</b>	Charles Abel	Dairi Vele
<b>PARAGUAY</b>	Lea Raquel Giménez Duarte (Janvier - Août 2018)  Benigno María López Benítez (Août 2018 - )	Humberto Colmán
<b>PÉROU</b>	Luis Carlos Antonio Ibérico Núñez	—
<b>PHILIPPINES</b>	Carlos G. Dominguez III	—
<b>PORTUGAL</b>	Cláudia Pereira da Costa	Rosa Maria Fernandes Lourenço Caetano
<b>QATAR</b>	Abdulaziz Ahmed Al Malki Al-Jehani	—
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Choi Jong-hyun	—
<b>RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA</b>	Iurie Usurelu	Elena Matveeva
<b>ROUMANIE</b>	Lucian Dumitru	George Gabriel Bologan

<b>FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>	Andrey Bokarev	— (Janvier - Avril 2018)  Dilyara Ravilova-Borovik (Avril 2018 - )
<b>RWANDA</b>	Géraldine Mukeshimana	Jacques Kabale Nyangezi
<b>SAINT-KITTS-ET-NEVIS</b>	Eugene Alistair Hamilton	Ashton Stanley (Janvier - Juillet 2018)  E. Alistair Edwards (Août 2018 - )
<b>SAINTE-LUCIE</b>	— (Janvier - Novembre 2018)  Ezechiel Joseph (Novembre 2018 - )	— (Janvier - Novembre 2018)  John Calixte (Novembre 2018 - )
<b>SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES</b>	Saboto Scofield Caesar	Raymond Ryan
<b>SAMOA</b>	Sili Epa Tuioti	Mulipola Leiataua Laki
<b>SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE</b>	Américo D'Oliveira Ramos	Teodorico De Campos
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Abdulrahman bin Abdulmohsin Al Fadley	Sulaiman M. Al-Turki (Janvier - Mai 2018)  Khalid Sulaiman Al Khudairy (Mai 2018 - )
<b>SÉNÉGAL</b>	Papa Abdoulaye Seck	Mamadou Saliou Diouf
<b>SEYCHELLES</b>	Louis Sylvestre Radegonde	—
<b>SIERRA LEONE</b>	Monty Patrick Jones (Janvier - Juillet 2018)  Joseph Ndanema (Juillet 2018 - )	Jongopie Siaka Stevens (Janvier - Août 2018)  — (Août 2018 - )
<b>ÎLES SALOMON</b>	—	—
<b>SOMALIE</b>	Said Hussein Iid	Ibrahim Hagi Abdulkadir (Janvier - Septembre 2018)  Abdirahman Sheikh Issa Mohamed (Septembre 2018 - )
<b>AFRIQUE DU SUD</b>	— (Janvier - Septembre 2018)  Nthutang Khumoetsile Seleka (Septembre 2018 - )	— (Janvier - Septembre 2018)  Anna-Marie Moulton (Septembre 2018 - )
<b>SOUDAN DU SUD</b>	Onyoti Adigo Nyikwec	—
<b>ESPAGNE</b>	Jesús Manuel Gracia Aldaz (Janvier - Octobre 2018)  Alfonso María Dastis Quecedo (Octobre 2018 - )	—

<b>SRI LANKA</b>	Daya Srikantha John Pelpola	—
<b>SOUDAN</b>	Abdullatif Ahmed Mohamed Ijaimi ( <i>Janvier - Juin 2018</i> )  Abdalla Suliman Abdalla Suliman ( <i>Juin - Novembre 2018</i> )  Mohamed Hasab Al Nabie Musa ( <i>Novembre 2018 -</i> )	Majdi Hassan Mohamed Yasin ( <i>Janvier - Décembre 2018</i> )  Mussalami Ahmed Al Amir Ahmed ( <i>Décembre 2018 -</i> )
<b>SURINAME</b>	Jaswant Sahtoe	—
<b>SUÈDE</b>	Ulrika Modéer ( <i>Janvier - Août 2018</i> )  — ( <i>Août 2018 -</i> )	Magnus Lennartsson
<b>SUISSE</b>	Pio Wennubst	Daniel Birchmeier
<b>RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE</b>	Ahmad Fateh Al-Qadry	—
<b>TADJIKISTAN</b>	Nusratullo Musoev	—
<b>THAÏLANDE</b>	Lertviroj Kowattana ( <i>Janvier - Décembre 2018</i> )  Anan Suwannarat ( <i>Décembre 2018 -</i> )	Sompong Nimchuar ( <i>Janvier - Avril 2018</i> )  — ( <i>Avril - Juin 2018</i> )  Thanawat Tiensin ( <i>Juin 2018 -</i> )
<b>EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACEDOINE</b>	—	—
<b>TIMOR-LESTE</b>	Estanislau Aleixo da Silva ( <i>Janvier - Juillet 2018</i> )  Joaquim José Gusmão dos Reis Martins ( <i>Août 2018 -</i> )	—
<b>TOGO</b>	Ouro Koura Agadazi	Anani Kodjogan Kpadenou
<b>TONGA</b>	Sione Sonata Tupou ( <i>Janvier - Août 2018</i> )  — ( <i>Août 2018 -</i> )	—
<b>TRINITÉ-ET-TOBAGO</b>	—	—
<b>TUNISIE</b>	Zied Ladhari	Samir Taieb
<b>TURQUIE</b>	Ahmet Eşref Fakibaba ( <i>Janvier - Novembre 2018</i> )  Bekir Pakdemirli ( <i>Novembre 2018 -</i> )	Murat Salim Esenli
<b>TUVALU</b>	—	—

<b>OUGANDA</b>	— (Janvier - Septembre 2018)  Matia Kasaija (Septembre 2018 - )	— (Janvier - Septembre 2018)  Vincent Bamulangaki Sempijja (Septembre 2018 - )
<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Obaid Humaid Al-Tayer	Younis Haji Al Khouri
<b>ROYAUME-UNI</b>	Marie-Therese Sarch	Elizabeth Nasskau
<b>RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE</b>	Charles John Tizeba (Janvier - Décembre 2018)  Japhet N. Hasunga (Décembre 2018 - )	George Kahema Madafa
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Steven Terner Mnuchin	—
<b>URUGUAY</b>	Gastón Alfonso Lasarte Burghi	—
<b>OUZBÉKISTAN</b>	—	Yashin Khidirov (Janvier - Août 2018)  — (Août 2018 - )
<b>VANUATU</b>	Nabcevanhas Benjamin Shing	Esra Tekon Tumukon
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Simón A. Zerpa Delgado	Elías Rafael Eljuri Abraham
<b>VIET NAM</b>	Tran Xuan Ha	Truong Hung Long
<b>YÉMEN</b>	Othman Hussein Faid Mujli	Asmahan Abdulhameed Al-Toqi
<b>ZAMBIE</b>	Dora Siliya (Janvier - Avril 2018)  Michael Katambo (Avril 2018 - )	Pamela Chibonga Kabamba (Janvier - Juillet 2018)  — (Juillet 2018 - )
<b>ZIMBABWE</b>	Perrance Shiri (Janvier - Mars 2018)  Patrick Anthony Chinamasa (Mars - Septembre 2018)  Mthuli Ncube (Septembre 2018 - )	— (Janvier - Mars 2018)  Perrance Shiri (Mars 2018 - )

## LISTE DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FIDA EN 2018<sup>2</sup>

MEMBRE		MEMBRE SUPPLÉANT	
<b>Liste A</b>			
<b>CANADA</b>	Karen Garner	<b>IRLANDE</b>	<i>Aidan Fitzpatrick (Janvier - Février 2018)</i>
		<b>FINLANDE<sup>3</sup></b>	<i>Anna Gebremedhin (Mars - Juillet 2018) Satu Lassila (Août 2018 - )</i>
<b>FRANCE</b>	Arnaud Guigné	<b>BELGIQUE</b>	— <i>(Janvier - Juillet 2018) Frank Carruet (Août 2018 - )</i>
<b>ALLEMAGNE</b>	Martina Metz <i>(Janvier - Juin 2018)</i> — <i>(Juin - Septembre 2018)</i> Annette Seidel <i>(Septembre 2018 - )</i>	<b>SUISSE</b>	Liliane Ortega
<b>ITALIE</b>	Alberto Cogliati	<b>AUTRICHE</b>	Verena Hagg <i>(Janvier - Février 2018)</i>
		<b>GRÈCE<sup>4b</sup></b>	— <i>(Mars 2018)</i> Tasia Athanasiou <i>(Avril 2018 - )</i>
<b>JAPON</b>	Toru Hisazome	<b>DANEMARK</b>	Vibeke Gram Mortensen
<b>NORVÈGE</b>	Inge Nordang	<b>SUÈDE</b>	Victoria Jacobsson
<b>ROYAUME-UNI</b>	Elizabeth Nasskau	<b>PAYS-BAS</b>	—
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Joanna Veltri <i>(Janvier - Mai 2018)</i> Elizabeth Lien <i>(Mai 2018 - )</i>	<b>ESPAGNE</b>	Juan Claudio de Ramón Jacob-Ernest <i>(Janvier - Novembre 2018)</i> Rafael Osorio de Rebellón <i>(Novembre 2018 - )</i>
<b>Liste B</b>			
<b>KOWEÏT</b>	Yousef Ghazi Al-Bader	<b>ÉMIRATS ARABES UNIS</b>	Yousuf Mohammed Bin Hajar
<b>NIGÉRIA</b>	Yaya O. Olaniran	<b>QATAR</b>	— <i>(Janvier - Septembre 2018)</i> Akeel Hatoor <i>(Septembre 2018 - )</i>
<b>ARABIE SAOUDITE</b>	Mohammed Ahmed M. Alghamdi	<b>INDONÉSIE</b>	Hari Priyono <i>(Janvier - Août 2018)</i> Syukur Iwantoro <i>(Août 2018 - )</i>

<sup>2</sup> Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du représentant concerné. L'absence de date signifie que le représentant a exercé ses fonctions pendant toute l'année.

<sup>3</sup> Nouveau membre suppléant selon la composition approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, en février 2018.

<sup>4</sup> Nouveau membre suppléant selon la composition approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, en février 2018.

<b>MEMBRE</b>		<b>MEMBRE SUPPLÉANT</b>	
<b>VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)</b>	Vanessa Rowena Avendaño (Janvier - Juillet 2018) Augustin León (Août 2018 - )	<b>ALGÉRIE</b>	Nourdine Lasmi (Janvier - Novembre 2018) Ali Terrak (Novembre 2018 - )

### **Liste C**

#### **Sous-Liste C1**

<b>GHANA</b>	Nii Quaye-Kumah (Janvier - Février 2018)	<b>ÉGYPTE</b>	Abdelbaset Ahmed Aly Shalaby (Janvier - Novembre 2018) — (Novembre 2018 - )
<b>CAMEROUN<sup>5</sup></b>	Medi Mougui (Février 2018 - )		
<b>KENYA</b>	Teresa Tumwet	<b>ANGOLA</b>	Carlos Alberto Amaral

#### **Sous-Liste C2**

<b>CHINE</b>	Liu Weihua	<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	Joo Won Chul
<b>INDE</b>	Anurag Agarwal (Janvier - Juillet 2018) Prashant Goyal (Août 2018 - )	<b>PAKISTAN</b>	— (Janvier - Août 2018) Nadeem Riyaz (Août 2018 - )

#### **Sous-Liste C3**

<b>BRÉSIL</b>	Eduardo Rolim	<b>ARGENTINE</b>	María Cristina Boldorini
<b>MEXIQUE</b>	Martha Elena Federica Bárcena Coqui	<b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b>	Antonio Vargas Hernández

<sup>5</sup> Nouveau membre selon la composition approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, en février 2018.

## États financiers consolidés du FIDA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2018\*

<b>Abréviations et acronymes</b>	2
<b>Appendice A</b>	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) 3
<b>Appendice B</b>	État consolidé du résultat global 4
	État du résultat global (FIDA seulement) 5
<b>Appendice B1</b>	État consolidé de la variation des bénéficiaires non distribués 6
	État de la variation des bénéficiaires non distribués (FIDA seulement) 6
<b>Appendice C</b>	État consolidé des flux de trésorerie 7
<b>Appendice C1</b>	États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées 8
<b>Appendice D</b>	Notes relatives aux états financiers consolidés 9
<b>Appendice E</b>	État des contributions complémentaires et supplémentaires 34
<b>Appendice E1</b>	État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2018 36
	État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE 37
<b>Appendice E2</b>	
<b>Appendice E3</b>	Contributions reçues en 2018 38
<b>Appendice E4</b>	Fonds non dépensés en 2018 et 2017 39
<b>Appendice E5</b>	Fonds pour l'environnement mondial 40
<b>Appendice F</b>	État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne 41
	Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière 43
	Rapport du Commissaire aux comptes 45
	Rapport du commissaire aux comptes indépendant relatif à l'évaluation de la direction sur le contrôle interne de l'information financière 51
<b>Les appendices ci-après n'ont pas été vérifiés:</b>	
<b>Appendice G</b>	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS) 55
<b>Appendice H</b>	États des contributions 56
<b>Appendice I</b>	État des prêts 64
<b>Appendice I1</b>	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification 67
<b>Appendice I2</b>	État des dons 72
<b>Appendice I3</b>	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement) 73
<b>Appendice J</b>	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) 74
<b>Appendice K</b>	État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti 75
<b>Appendice L</b>	Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement) 76

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation. Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

\* Tels que soumis pour approbation à la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration, en mai 2019, lequel les soumettra ensuite à la quarante troisième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA.

## Sigles et acronymes

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
ELM	Exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves

## Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

Actifs	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2018	2017	2018	2017
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	4	<b>190 322</b>	<b>401 882</b>	<b>56 258</b>	<b>127 705</b>
<b>Investissements</b>					
Placements au coût amorti		143 968	307 332	143 968	172 918
Placements à la juste valeur		1 331 830	1 251 506	839 043	1 052 021
<b>Sous-total des placements</b>	4	<b>1 475 798</b>	<b>1 558 838</b>	<b>983 011</b>	<b>1 224 939</b>
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	5	133 045	236 410	133 045	211 626
Contributions à recevoir	5	1 156 410	574 183	884 136	298 977
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	5	(67 465)	(34 703)	(67 465)	(34 703)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	6	(121 630)	(121 630)	(121 630)	(121 630)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>1 100 360</b>	<b>654 260</b>	<b>828 085</b>	<b>354 270</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>	7	<b>34 671</b>	<b>16 227</b>	<b>196 258</b>	<b>151 243</b>
<b>Immobilisations</b>	8	<b>15 379</b>	<b>14 001</b>	<b>15 379</b>	<b>14 001</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	9 a)/I	6 269 567	6 055 143	6 057 446	5 859 709
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(93 251)	(10 184)	(91 257)	(10 184)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ)	11 b)/J	(7 907)	(10 250)	(7 907)	(10 250)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>6 168 409</b>	<b>6 034 709</b>	<b>5 958 283</b>	<b>5 839 275</b>
<b>Total actifs</b>		<b>8 984 939</b>	<b>8 679 917</b>	<b>8 037 274</b>	<b>7 711 433</b>

Éléments de passif et fonds propres	Note/appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2018	2017	2018	2017
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible	12	206 192	208 310	198 615	206 598
Dons non décaissés	14/12	444 715	531 256	91 913	89 658
Recettes reportées	13	360 782	262 279	87 415	86 901
Passif lié à l'emprunt	15	877 603	804 157	571 603	480 324
<b>Total passif</b>		<b>1 889 292</b>	<b>1 806 002</b>	<b>949 546</b>	<b>863 481</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		8 893 175	8 185 188	8 893 175	8 185 188
Spéciales		20 349	20 349	20 349	20 349
<b>Total contributions</b>	H	<b>8 913 524</b>	<b>8 205 537</b>	<b>8 913 524</b>	<b>8 205 537</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(1 912 877)	(1 426 622)	(1 920 796)	(1 452 585)
<b>Total des bénéfices non distribués</b>		<b>(1 817 877)</b>	<b>(1 331 622)</b>	<b>(1 825 796)</b>	<b>(1 357 585)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>7 095 647</b>	<b>6 873 915</b>	<b>7 087 728</b>	<b>6 847 952</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>8 984 939</b>	<b>8 679 917</b>	<b>8 037 274</b>	<b>7 711 433</b>

## État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

	Note	2018	2017
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts		67 362	58 820
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	5 715	36 361
Recettes provenant d'autres sources	18	10 874	9 977
Recettes provenant des contributions	19	85 201	158 602
<b>Total des recettes</b>		<b>169 152</b>	<b>263 760</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(96 530)	(92 569)
Dépenses administratives courantes		(41 234)	(41 353)
Consultants et personnel extérieur		(48 900)	(48 891)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(1 761)	(1 963)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>		<b>(188 425)</b>	<b>(184 776)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt des prêts		(820)	(696)
Provision sur provision pour dépréciation des prêts	9 b)	(8 203)	(6 161)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 473)	(4 309)
Dépenses au titre des dons	22	(108 947)	(177 216)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(138 625)	(127 766)
Dotations aux amortissements	8	(3 279)	(2 945)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(264 347)</b>	<b>(319 093)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(452 772)</b>	<b>(503 869)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>			
		<b>(283 620)</b>	<b>(240 109)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(215)	(11 672)
(Pertes)/gains de change	16	(150 550)	338 793
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(434 385)</b>	<b>87 012</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:</b>			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	(13 987)	6 316
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	21 239	(15 083)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>7 252</b>	<b>(8 767)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(427 133)</b>	<b>78 245</b>

## État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

	Note	2018	2017
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts		65 545	57 451
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	2 039	33 326
Recettes provenant d'autres sources		14 020	15 532
Recettes provenant des contributions	19	29 884	29 615
<b>Total des recettes</b>		<b>111 488</b>	<b>135 924</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(93 134)	(89 303)
Dépenses administratives courantes		(39 630)	(39 752)
Consultants et personnel extérieur		(42 314)	(41 977)
Frais financiers directs (banques et placements)		(1 004)	(1 614)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>		<b>(176 082)</b>	<b>(172 646)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges d'intérêt des prêts		(820)	(696)
Provision pour dépréciation des prêts	9 b)	(8 171)	(6 161)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 473)	(4 309)
Dépenses au titre des dons	22	(66 602)	(64 779)
Dépenses au titre du CSD	23	(138 625)	(127 766)
Dotations aux amortissements	8	(3 279)	(2 945)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(221 970)</b>	<b>(206 656)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(398 052)</b>	<b>(379 302)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>		<b>(286 564)</b>	<b>(243 378)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur		4 818	(21 639)
(Pertès)/gains de change	16	(150 550)	338 793
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(432 296)</b>	<b>73 776</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:</b>			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	21 239	(15 083)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains</b>		<b>21 239</b>	<b>(15 083)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)</b>		<b>(411 057)</b>	<b>58 693</b>

## État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 505 200)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 410 200)</b>
<b>2017</b>			
Profit net ou (perte)	87 012		87 012
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(8 767)		(8 767)
Compensation du CSD	333		333
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>(1 426 622)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 331 622)</b>
<b>2018</b>			
Changement de méthode comptable	(86 577)		(86 577)
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(1 537 194)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 442 194)</b>
Profit net ou (perte)	194		194
	(434 385)		(434 385)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2018</b>	<b>(1 912 877)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 817 877)</b>

## État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2016</b>	<b>(1 511 611)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 416 611)</b>
<b>2017</b>			
Profit net ou (perte)	73 776		73 776
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(15 083)		(15 083)
Compensation du CSD	333		333
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2017</b>	<b>(1 452 585)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 357 585)</b>
<b>2018</b>			
Changement de méthode comptable	(84 609)		(84 609)
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(1 537 194)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 442 194)</b>
Profit net ou (perte)	(432 296)		(432 296)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2018</b>	<b>(1 920 796)</b>	<b>95 000</b>	<b>(1 825 796)</b>

## État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

	2018	2017
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA</b>		
Intérêts sur prêts – FIDA	62 070	55 494
Intérêts sur prêts – autres fonds	1 747	1 385
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	200 396	314 200
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(202 024)	(165 282)
Décaissements au titre des dons – FIDA	(59 849)	(45 408)
Décaissements au titre des dons – fonds supplémentaires	(126 923)	(131 097)
Décaissements au titre des dons CSD	(138 625)	(127 766)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(263 207)</b>	<b>(98 475)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Décaissement des prêts (FIDA)	(627 122)	(631 380)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(39 637)	(59 210)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	279 858	260 385
Remboursements de prêts – autres fonds	10 756	4 513
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	163 342	61 582
Somme reçue au titre des placements	576	35 148
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(212 227)</b>	<b>(328 962)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Contributions aux reconstitutions	274 937	377 991
Fonds empruntés	119 405	174 095
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal)	(1 374)	(1 069)
Passif lié à l'emprunt (intérêts)	(698)	(874)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>392 270</b>	<b>550 143</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>(47 710)</b>	<b>97 161</b>
<b>(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions</b>	<b>(130 874)</b>	<b>219 868</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	<b>1 652 809</b>	1 432 940
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice</b>	<b>1 521 935</b>	<b>1 652 809</b>
<b>Dont:</b>		
Liquidités non soumises à restrictions	190 230	401 782
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 331 705	1 251 026
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>1 521 935</b>	<b>1 652 809</b>

## États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

**Au 31 décembre 2018**  
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PPTÉ</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	3,8	22,1	79,1	326,5	249,3	470,0
Total du passif	(14,3)	(23,8)	(86,0)	(324,4)	(262,8)	(468,9)
Bénéfices non distribués	10,5	1,7	6,9	2,1	13,5	1,1
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	-	-	0,2	3	19	39
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(1)	(19)	(39)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	2	-	-
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>99,3</b>	<b>3,2</b>	<b>57,7</b>

**Au 31 décembre 2017**  
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PPTÉ</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total des actifs	7,0	24,3	79,1	331,6	258,6	405,3
Total du passif	(14,0)	(26,3)	(83,3)	(324,1)	(250,8)	(399,3)
Bénéfices non distribués	7,0	2,0	4,2	(7,5)	(7,8)	(6,1)
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	-	-	0,2	2,4	52,9	76,2
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(3,9)	(43,4)	(72,4)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(1,5)	9,5	3,8
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>4,3</b>	<b>20,8</b>	<b>13,8</b>	<b>(1,3)</b>	<b>150,0</b>	<b>1,5</b>

# NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 1

### BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (176 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

## NOTE 2

### RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

#### a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données

séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

#### Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2018, certaines modifications apportées aux normes IFRS ont pris effet pendant la période couverte par le présent rapport. Elles n'ont toutefois aucune incidence ou une incidence négligeable sur les états financiers du FIDA. Il s'agit notamment des modifications suivantes:

Tableau 1

Position	Nature du changement	Effet potentiel
IFRS 9: Instruments financiers	Comptabilité de couverture  Méthodologie de la dépréciation  Effectif à partir du 1er janvier 2018	Voir la note 2, section b): modifications apportées aux règles comptables
Modification de l'IFRS 2: Paiement fondé sur des actions	Transaction de paiement fondé sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et non plus en trésorerie	Pas applicable au FIDA
Modifications apportées à la norme IFRS 4: Contrats d'assurance	Directives d'application des normes IFRS 9 et IFRS 4 à l'intention des assureurs	Pas applicable au FIDA
Modifications apportées à la norme IFRS 10: États financiers consolidés; et à la norme IAS 28: Participations dans des coentreprises	Directives pour la comptabilisation d'une perte de contrôle d'une filiale  Effectif à partir du 1er janvier 2018	Pas applicable au FIDA
IFRS15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Principes à appliquer pour présenter des informations concernant la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client  Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Pas applicable au FIDA actuellement. Les produits proviennent de contributions des États membres (IAS 20) ou d'instruments financiers (IFRS 9).

**Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires**

Tableau 2

Position	Nature du changement	Effet potentiel
IFRS 16: Contrats de location	Principes à appliquer pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des contrats de location par les deux parties à un contrat (preneur et bailleur)  Effectif à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Le FIDA ne détenant pas d'engagements locatifs importants, la nouvelle norme n'aura pas d'effet significatif

Il n'y a pas d'autres normes ou d'autres interprétations non encore effectives et susceptibles d'avoir une incidence notable sur le Fonds.

**b) Changement de méthode comptable**

La norme IFRS 9 Instruments financiers a été publiée en différentes phases étalées sur plusieurs années, les entités étant autorisées à adopter par anticipation les différentes versions de la norme. Ces phases correspondent à des sections relatives aux thèmes suivants: classement et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture.

La première phase, qui portait sur le classement et l'évaluation, a été adoptée par le FIDA en 2010.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'intégralité de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est devenue obligatoire.

Le FIDA a adopté la section afférente aux dépréciations en janvier 2018. La section sur la comptabilité de couverture n'est pas applicable aux instruments dérivés actuellement utilisés par le Fonds.

Conformément aux règles applicables à la transition vers l'application de la norme IFRS 9, il n'y a pas eu de retraitement des chiffres comparatifs de 2017.

Les nouvelles exigences en matière de dépréciations reposent sur le modèle des pertes de crédit attendues, qui remplace celui des pertes subies. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts, les titres de dette et les engagements de prêt.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la dépréciation des actifs financiers détenus au coût amorti était calculée lorsque l'on disposait de solides éléments indiquant une détérioration de la qualité de crédit de l'émetteur d'un titre financier. La dépréciation était déduite des soldes des actifs concernés au bilan et portée au compte de résultat.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le FIDA a mis en place une méthodologie prospective relative aux pertes de crédit attendues fondée sur un modèle de dépréciation en trois étapes.

Une correction pour perte de crédit attendue est comptabilisée soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier concerné. L'évaluation de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations

probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles. Le nouveau modèle tient compte d'informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques. On trouvera des informations complémentaires à la section h v).

La dépréciation prospective est déduite des soldes des actifs au bilan et portée au compte de résultat.

Le tableau ci-après présente un résumé de l'effet de la mise en œuvre de la section de la norme IFRS 9 relative aux dépréciations sur les soldes d'ouverture de l'exercice 2018.

Le tableau fournit en outre des détails relatifs au provisionnement requis pour l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti approuvée en 2010 (EB 2010/99/R.8). La provision reflète la part de l'allègement de dette qui sera absorbée par le FIDA. On trouvera des informations complémentaires à l'appendice K.

Tableau 3

	Report 1 <sup>er</sup> janv. 2018	Variation	Chiffres retraités 1 <sup>er</sup> janv. 2018
<b>Bilan consolidé*</b>			
Provision cumulée pour dépréciation des prêts En valeur nominale	(69,4)	(32,2)	(101,6)
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	0	(15,2)	(15,2)
Juste valeur	59,2	(39,2)	19,9
<b>Provision cumulée pour dépréciation des prêts</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(86,6)</b>	<b>(96,8)</b>
<b>Bilan (FIDA seulement)*</b>			
Provision cumulée pour dépréciation des prêts En valeur nominale	(69,4)	(30,0)	(99,4)
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	0	(15,2)	(15,2)
Juste valeur	59,2	39,4	19,8
<b>Provision cumulée pour dépréciation des prêts</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(84,6)</b>	<b>(94,76)</b>

\* L'effet de la provision pour titres au coût amorti s'élève à 29 284 USD.

### c) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);

- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

### Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2018 la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

### d) Parrainage

Depuis 2018, le FIDA a noué un partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA joue actuellement un rôle de parrain, sans contrôle ni exposition sur les résultats de son activité de parrainage.

### e) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en

vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

## f) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates non déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention ou non de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

## g) Fonds propres

Comprend les trois éléments suivants: i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; iii) Bénéfices non distribués.

### i) Contributions (fonds propres)

#### Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

### ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Durant l'année 2017, la direction a mené une analyse de l'adéquation de la Réserve générale, laquelle a été examinée par le Comité d'audit à sa cent quarante-cinquième réunion et par le Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session. Les recommandations ont fait l'objet d'une approbation finale par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, pour une entrée en application à compter de l'année fiscale 2018. L'examen comprenait une comparaison avec d'autres institutions financières internationales. Il a été reconnu que la valeur intrinsèque de la réserve était d'être un mécanisme qui apporte un cadre financier solide et des mesures souples d'atténuation des risques, au vu de l'évolution du modèle opérationnel du FIDA et du développement des activités d'emprunt.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, "le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le

contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".

### iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

## h) Prêts

### i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle le Fonds et l'emprunteur signent l'accord de financement négocié, à moins que celui-ci ne stipule qu'il est soumis à un acte de ratification; en ce cas, le prêt entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera rélevée sur les prêts.

### ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

### iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très

endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

### iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

### v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a créé une méthodologie prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthodologie tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthodologie de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations

prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La **catégorie 1** regroupe les instruments financiers dits "productifs" qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La **catégorie 2** est celle des instruments financiers dits "sous-productifs", dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La **catégorie 3** comprend les instruments financiers "improductifs" pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

## **i) Investissements**

### **i) Classement et évaluation**

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

### **ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti**

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthodologie des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit.

## **j) Liquidités et équivalents**

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

## **k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds

supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

## **I) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

## **m) Cadre pour la soutenabilité de la dette**

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme

des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

## **n) Emprunteur**

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt souverain, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en avril 2015 (EB 2015/114/R.17/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

## **o) Régimes applicables au personnel**

### **Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

### **Plan d'assurance maladie après cessation de service**

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la Norme comptable internationale (NCI) 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

### p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

### q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

### r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

### s) Actifs corporels et incorporels

#### Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans
- Véhicules 5 ans

#### Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

## NOTE 3

## ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

### a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations

comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

### Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

### Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

**Niveau 1** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

**Niveau 3** actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

### b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

#### Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

#### Provision pour dépréciation: méthodologie de dépréciation

##### Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division de la comptabilité et du contrôle et par l'Unité de gestion du risque. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthodologie relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable principal des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

##### Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthodologie utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des

instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 h v). Les dépréciations sont comptabilisées sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthodologie de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

#### *Données d'entrée*

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

#### **Probabilité de défaut (PD)**

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2018 sont établis au moyen de notations internes selon la méthodologie détaillée ci-après:

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en

fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthodologie a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La **perte en cas de défaut (PCD)** est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié.

Pour les instruments financiers de catégorie 3, la PCD a été alignée sur les données en vigueur dans les autres institutions multilatérales de développement.

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

**Scénarios macroéconomiques.** À la différence du modèle des pertes subies, la méthodologie de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

**NOTE 4****SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****Ventilation des soldes (consolidés)**Tableau 1  
Au 31 décembre

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Liquidités non soumises à restrictions	190 230	401 782
Liquidités soumises à restrictions	92	100
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>190 322</b>	<b>401 882</b>
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 331 552	1 251 156
Placements au coût amorti	143 998	307 332
Placements soumis à restrictions	278	350
<b>Sous-total des placements</b>	<b>1 475 828</b>	<b>1 558 838</b>
<b>Sous-total des liquidités et placements</b>	<b>1 666 150</b>	<b>1 960 720</b>
Provision pour dépréciation des placements	(30)	-
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 666 120</b>	<b>1 960 720</b>

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2  
Au 31 décembre

<i>Entité</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	1 039 298	1 352 645
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	76 172	76 788
Fonds fiduciaire PPTE	3 790	6 976
Fonds supplémentaires	187 749	130 041
Fonds fiduciaire espagnol	101 091	136 191
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	21 063	24 302
Fonds fiduciaire de l'ASAP	236 987	233 777
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 661 150</b>	<b>1 960 720</b>

**a) Liquidités et placements soumis à restrictions**

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

**b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument**

Au 31 décembre 2018, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 661,3 millions d'USD (2017 - 1,96 milliard d'USD), répartis comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
En espèces	190 322	401 882
Titres à revenu fixe	1 400 298	1 491 500
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(198)	(951)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	76 525	65 360
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	(201)	2 929
(Perte)/gain latent sur swaps	(596)	-
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 666 150</b>	<b>1 960 720</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	16 052	-
Sommes à payer sur achats de titres	(20 900)	(9 082)
<b>Total des placements</b>	<b>1 661 302</b>	<b>1 951 638</b>

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2018, 144 millions d'USD au coût amorti (310,1 millions d'USD en 2017). La dépréciation calculée sur le portefeuille au coût amorti, au 31 décembre 2018, s'élevait à 30 000 USD (voir la note 4 g). Au 31 décembre 2018, la juste valeur des placements au coût amorti se montait à 141,8 millions d'USD (309,9 millions d'USD en 2017).

**c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie**

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

<i>Devise</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Renminbi chinois	32 093	83 899
Euro	840 402	862 648
Yen japonais	21 003	17 451
Livre sterling	29 749	(48 539)*
Dollar des États-Unis	738 055	1 036 179
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 661 302</b>	<b>1 951 638</b>

\*Ce solde se rapporte à un contrat de change à terme en cours.

**d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance**

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
1 an ou moins	624 405	775 567
1 à 5 ans	906 660	868 342
5 à 10 ans	123 123	244 023
Plus de 10 ans	7 114	63 706
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 661 302</b>	<b>1 951 638</b>

Au 31 décembre 2018, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 27 mois (35 mois en 2017).

### e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

### f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2018 et 2017. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

2018	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	<i>%</i>	<i>%</i>	
<i>Classe d'actifs</i>			
En espèces	5,5	57,2	s.o.
Swaps	-	(0,5)	s.o.
Dépôts à terme	-	-	s.o.
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	43,6	452,3	s.o.
Obligations multimarchés	50,9	527,8	s.o.
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 036,8</b>	

Tableau 7

2017	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>	
	<i>%</i>	<i>En millions d'USD</i>	<i>%</i>	
<i>Classe d'actifs</i>				
En espèces	9,2	123,4	s.o.	
Dépôts à terme	4,3	58,2	s.o.	
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	34,9	471,0	100,0	
Obligations multimarchés	36,3	490,0	25,0	
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	7,3	97,5	10,0	
Titres d'emprunt des marchés émergents multimarchés indexés sur l'inflation	8,0	108,0	15,0	
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 348,1</b>	-	

Le portefeuille de placements du FIDA est scindé en quatre tranches:

1. **La tranche des liquidités:** utilisée pour les décaissements immédiats en espèces.

2. **La tranche tampon:** en cas d'épuisement temporaire de la tranche des liquidités dû à un pic imprévu de décaissements, les fonds de la tranche tampon seront utilisés pour financer ces sorties. Le montant de cette tranche est déterminé par les paramètres de l'exigence de liquidité minimale du FIDA (ELM).
3. **La tranche excédent:** il s'agit de fonds excédentaires par rapport au niveau de l'ELM; ils servent à améliorer le rendement du portefeuille.
4. **La tranche financement:** il s'agit de fonds empruntés, gérés selon un cadre de gestion actif-passif.

Le tableau 8 présente les valeurs nettes des actifs du portefeuille de placements du FIDA reclassées selon l'approche par tranches.

Tableau 8

2018	<i>En millions d'USD</i>	
	<i>%</i>	
<i>Tranche</i>		
Portefeuille de liquidités	4,4	45,2
Portefeuille tampon	49,6	514,9
Portefeuille excédentaire	-	-
Portefeuille de financement	46,0	476,7
Portefeuille de couverture*	-	-
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 036,8</b>

\* Le portefeuille de couverture est présenté séparément, ses positions dérivées ayant pour but de protéger l'ensemble du portefeuille contre les risques de taux d'intérêt et de change.

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices qui atténuent un certain nombre de risques de marché en limitant le choix des instruments admissibles et en imposant d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi);
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La duration mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9  
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Indice sectoriel étendu équipondéré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Zéro
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Obligations d'État multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Obligations multimarchés	Indice Bloomberg Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de duration, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales; et
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés.

Les liquidités, le portefeuille stratégique multimarchés, le portefeuille de renminbis chinois et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous gérés en interne, et leur duration n'est pas plafonnée, exception faite de l'imposition d'une durée maximale pour les placements admissibles. La duration effective du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2018 et 2017 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 10.

Tableau 10  
Duration moyenne des placements et duration de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2018 et 2017

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2018	2017	2018	2017
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille stratégique multimarchés	1,7	2,1	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,3	0,2	s.o.	s.o.
Portefeuille de renminbis chinois	0,0	0,1	0,0	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	0,6	1,3	s.o.	s.o.
Obligations d'État multimarchés	0,0	0,3	0,9	1,1
Obligations multimarchés	4,2	4,3	4,6	4,8
Titres multimarchés indexés sur l'inflation <sup>*</sup>	s.o.	5,3	s.o.	5,3
Titres d'emprunt des marchés émergents <sup>1</sup>	s.o.	7,1	s.o.	6,9
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>1,2</b>	<b>2,2</b>	<b>1,2</b>	<b>2,3</b>

<sup>\*</sup> Le portefeuille de titres multimarchés indexés sur l'inflation et le portefeuille de titres d'emprunt des marchés émergents ont été clôturés le 30 juin 2018.

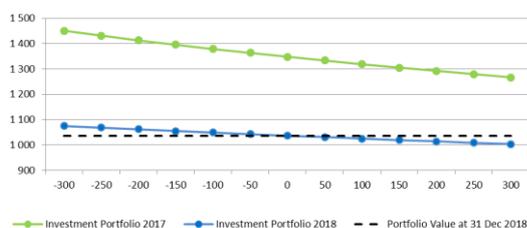
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 11 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Tableau 11  
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

	2018		2017	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	38	1 075	102	1 450
-250	32	1 068	83	1 431
-200	25	1 062	65	1 413
-150	19	1 055	48	1 396
-100	12	1 049	31	1 379
-50	6	1 043	15	1 363
<b>0</b>		<b>1 037</b>		<b>1 348</b>
50	-6	1 031	-15	1 333
100	-12	1 025	-29	1 319
150	-17	1 019	-43	1 306
200	-23	1 014	-56	1 292
250	-28	1 009	-69	1 280
300	-33	1 003	-81	1 267

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1  
**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**  
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2018, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 33 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 38 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 12 ci-dessous indique l'écart de suivi (tracking error) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 12  
**Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs**

Classe d'actifs	Erreurs de réplification maximales (pourcentage par an)
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	1,5
Portefeuille de renminbis chinois	1,5
Obligations d'État multimarchés	1,5
Obligations multimarchés	3,0
Portefeuille de couverture	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.

Au 31 décembre 2018, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,10% (contre 0,11% en 2017). Aucun écart de suivi maximal n'a été défini pour le portefeuille stratégique multimarchés ni pour le portefeuille d'actifs et de passifs.

### g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de

placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13  
**Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement**  
État au 31 décembre 2018

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's, Moody's et Fitch)
<b>Marché monétaire</b>	Valeur d'investissement <sup>a</sup>
<b>Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation</b>	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	Valeur d'investissement
• Titres d'émetteurs supranationaux	Valeur d'investissement
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	Valeur d'investissement
• Obligations d'entreprises	Valeur d'investissement
• Obligations remboursables à vue	Valeur d'investissement
<b>Actions</b>	
• Actions des marchés développés	Valeur d'investissement <sup>b</sup>
<b>Dérivés: à des fins de couverture seulement</b>	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P) ou F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

<sup>a</sup> Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

<sup>b</sup> L'exigence relative à la qualité du crédit fait référence à l'émetteur et est introduite dans un souci de cohérence avec la stratégie d'ensemble de gestion des placements du FIDA.

<sup>c</sup> L'une des notes au moins doit être conforme à la note minimale des titres à court terme; les autres notes disponibles doivent se situer dans la fourchette de la valeur d'investissement.

Au 31 décembre 2018, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 14).

Tableau 14  
Notes de crédit moyennes<sup>a</sup> par classe d'actifs  
(FIDA seulement)  
Aux 31 décembre 2018 et 2017

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne <sup>a</sup>	
	2018	2017
Liquidités opérationnelles	P-3	P-2
Portefeuille stratégique multimarchés	Aa2	Aa3
Portefeuille d'actifs et de passifs <sup>b</sup>	A1	A3
Renminbi chinois <sup>c</sup>	Dépôts à terme	Dépôts à terme
Obligations d'État multimarchés	s.o.	Aa1
Obligations multimarchés	A1	A3
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	s.o.	Aa1
Titres d'emprunt des marchés émergents	s.o.	A3

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2018 et 2017, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's, ou Fitch.

<sup>b</sup> Environ 2% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par Fitch.

<sup>c</sup> La contrepartie des dépôts à terme du portefeuille en renminbi chinois est la Banque des règlements internationaux (BRI).

#### Provision cumulée pour titres comptabilisés au coût amorti

Conformément à la norme IFRS 9, le portefeuille du FIDA comptabilisé au coût amorti est soumis à une exigence de provisionnement. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit. Au 31 décembre 2018, la provision afférente s'élevait à 30 000 USD.

#### h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

#### i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides

ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) (2016-2018), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2018 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 514,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 036,7 millions d'USD.

Conformément à l'approche par tranches, la tranche tampon du portefeuille de placements dépasse l'ELM.

#### j) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

### NOTE 5

## BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	134 663	213 430
ASAP	-	24 959
<b>Total</b>	<b>134 663</b>	<b>238 389</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 618)	(1 979)
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>133 045</b>	<b>236 410</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	907 286	308 721
Contributions supplémentaires	279 681	282 887
<b>Total</b>	<b>1 186 967</b>	<b>591 608</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(30 557)	(17 425)
<b>Contributions à recevoir</b>	<b>1 156 410</b>	<b>574 183</b>
<b>Instruments de contribution conditionnels</b>	<b>(67 465)</b>	<b>(34 703)</b>
<b>Total billets à ordre et contributions à recevoir</b>	<b>1 221 990</b>	<b>775 890</b>

### a) Contributions initiales et contributions aux Première, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième et Neuvième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau 2 ci-dessous:

Tableau 2  
Contributions non versées/encaissées  
Au 31 décembre 2018

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitutions	Montant
États-Unis <sup>a</sup>	Septième	1 754
États-Unis <sup>a</sup>	Huitième	560
Japon <sup>b</sup>	Dixième	26 814
États-Unis <sup>a</sup>	Dixième	36 000
Bangladesh <sup>b</sup>	Onzième	1 476
Japon <sup>b</sup>	Onzième	26 669

<sup>a</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

<sup>b</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement particulier.

### b) Onzième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour FIDA9, FIDA10 et FIDA11 sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018.

### c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

### d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

### e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2018, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 67,5 millions d'USD (34,7 millions d'USD au 31 décembre 2017).

## NOTE 6

### PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Solde en début d'exercice	121 630	121 630
(Diminution)/augmentation nette de la provision	-	-
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>121 630</b>	<b>121 630</b>
<b>Décomposés comme suit:</b>		
Billets à ordre des contribuants a)	36 045	36 045
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 585	85 585
<b>Total</b>	<b>121 630</b>	<b>121 630</b>

### a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2018, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
<b>Troisième reconstitution</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
<b>Total</b>	<b>36 045</b>	<b>36 045</b>

### b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2018	2017
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 175	83 175
<b>Troisième reconstitution</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
<b>Total</b>	<b>85 585</b>	<b>85 585</b>

**NOTE 7****AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Sommes à recevoir sur cessions de titres	16 052	-
Autres sommes à recevoir	18 619	16 227
<b>Total</b>	<b>34 671</b>	<b>16 227</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

**NOTE 8****IMMOBILISATIONS**

	En milliers d'USD			
	1 janv. 2018	Augmentation/ (Diminution)	Réévaluation/ Ajustement*	31 déc. 2018
<b>Coût</b>				
Informatique - matériel	4 107	691	-	4 798
Informatique - logiciels	21 277	3 746	-	25 023
Véhicules	801	64	-	865
Mobilier et installations	533	-	(17)	516
Aménagements des locaux loués	1 603	156	-	1 759
<b>Coût total</b>	<b>28 321</b>	<b>4 657</b>	<b>(17)</b>	<b>32 961</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>				
Informatique - matériel	(3 374)	(419)	-	(3 793)
Informatique - logiciels	(9 312)	(2 601)	-	(11 913)
Véhicules	(251)	(170)	-	(421)
Mobilier et installations	(409)	(11)	17	(403)
Aménagements des locaux loués	(974)	(78)	-	(1 052)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(14 320)</b>	<b>(3 279)</b>	<b>17</b>	<b>(17 582)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>14 001</b>	<b>1 378</b>	<b>-</b>	<b>15 379</b>

\* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

**NOTE 9****PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	7 312 855	7 140 349
Fonds fiduciaire espagnol	227 565	209 504
<b>Total</b>	<b>7 540 420</b>	<b>7 349 853</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 270 853)	(1 294 710)
<b>Total</b>	<b>6 269 567</b>	<b>6 055 143</b>

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	14 115 789	13 858 678
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 902 881)	(2 856 147)
	7 293 213	7 123 585
Intérêts/principal à recevoir	19 642	16 764
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>7 312 855</b>	<b>7 140 349</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255 409)	(1 280 640)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 057 446</b>	<b>5 859 709</b>

Tableau 3

Fonds fiduciaire espagnol	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	323 241	350 869
Solde non décaissé	(76 245)	(131 829)
Remboursements	(19 874)	(9 908)
	227 122	209 132
Intérêts/principal à recevoir	443	372
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>227 565</b>	<b>209 504</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(15 444)	(14 070)
<b>Encours des prêts</b>	<b>212 121</b>	<b>195 434</b>

Tableau 4

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Prêts approuvés	14 439 030	14 209 547
Solde non décaissé	(3 995 940)	(4 010 775)
Remboursements	(2 922 755)	(2 866 055)
	7 520 335	7 332 717
Intérêts/principal à recevoir	20 085	17 136
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>7 540 420</b>	<b>7 349 853</b>
Ajustement sur la base	(1 270 853)	(1 294 710)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 269 567</b>	<b>6 055 143</b>

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 6 676 millions d'USD.

## b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	104 076	69 383
Fonds fiduciaire espagnol	2 139	-
<b>Provision cumulée pour dépréciation</b>	<b>106 215</b>	<b>69 383</b>
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	-
	121 415	69 383
Ajustement sur la base de la juste valeur	(28 164)	(59 199)
<b>Total</b>	<b>93 251</b>	<b>10 184</b>

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 6

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>69 383</b>	<b>59 559</b>
Changement de méthode comptable	(69 383)	-
Changement de méthode comptable	101 578	-
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	-
<b>Solde en début d'exercice (chiffres retraités)</b>	<b>116 778</b>	<b>59 559</b>
Augmentation nette de la provision	8 203	6 161
Réévaluation	(3 566)	3 663
<b>Solde en fin d'exercice en valeur nominale</b>	<b>121 415</b>	<b>69 383</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(28 164)	(59 199)
<b>Total</b>	<b>93 251</b>	<b>10 184</b>

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

*Catégorie 1:* la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

*Catégorie 2:* la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

*Catégorie 3:* la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2018.

Tableau 7

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	8 847,6	7,9
Catégorie 2	1 001,5	36,0
Catégorie 3	207,7	62,3
<b>Total</b>	<b>10 056,8</b>	<b>106,2</b>
Exposition:		
Encours des prêts	7 520,3	
Engagements de prêts	2 536,5	
<b>Total</b>	<b>10 056,8</b>	

## Appendice D

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 8

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)				
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Individuele	Total
Total FIDA	7,5	34,7	61,9	-	104,1
Fonds fiduciaire espagnol	0,4	1,3	0,4	-	2,1
<b>Provision pour pertes de crédit attendues</b>					
<b>Décembre 2018</b>	<b>7,9</b>	<b>36,0</b>	<b>62,3</b>	<b>-</b>	<b>106,2</b>
Allègement de la dette d'Haïti	-	-	-	15,2	15,2
Juste valeur	-	-	-	-	(28,1)
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93,3</b>

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 9

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
<b>Exposition au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>8 444,7</b>	<b>1 088,9</b>	<b>212,9</b>	<b>9 746,5</b>
Transfert vers la Catégorie 1	105,4	(105,4)	-	-
Transfert vers la Catégorie 2	(111,0)	111,0	-	-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	873,2	-	-	873,2
Remboursements d'amortissements	(464,7)	(93,0)	(5,2)	(562,9)
<b>Exposition au 31 décembre 2018</b>	<b>8 847,6</b>	<b>1 001,5</b>	<b>207,7</b>	<b>10 056,8</b>
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 414,3	898,3	207,7	7 520,3
Engagements de prêts	2 433,3	103,2	-	2 536,5
<b>Exposition au 31 décembre 2018</b>	<b>8 784,1</b>	<b>1 065,0</b>	<b>207,7</b>	<b>10 056,8</b>

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 10

(en millions d'USD)	Scénario fondé sur des pondérations probabilistes			
	Neutre	Optimiste	Pessimiste	
Catégorie 1	6,6	5,5	11,9	7,9
Catégorie 2	35,8	35,9	36,6	36,0
Catégorie 3	62,3	62,3	62,3	62,3
<b>Total</b>	<b>104,7</b>	<b>103,7</b>	<b>110,8</b>	<b>106,2</b>

### c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2018 aurait été supérieur de 1 823 159 USD (1 636 423 USD en 2017).

### d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

### e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

## NOTE 10

### INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2018	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
<b>Niveau 1</b>				
Liquidités et soldes bancaires	190	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	990	-	-
Placements au coût amorti	-	-	104	-
<b>Niveau 2</b>				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	337	-	-
Placements au coût amorti	-	-	40	-
Encours des prêts	-	-	-	6 168
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>1 327</b>	<b>144</b>	<b>6 168</b>

Tableau 2

	<i>En millions d'USD</i>			
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
<b>2017</b>				
<b>Niveau 1</b>				
Liquidités et soldes bancaires	402	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	922	-	-
Placements au coût amorti	-	-	211	-
<b>Niveau 2</b>				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	329	-	-
Placements au coût amorti	-	-	96	-
Encours des prêts	-	-	-	6 035
<b>Total</b>	<b>402</b>	<b>1 252</b>	<b>307</b>	<b>6 035</b>

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

## NOTE 11

### INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

#### a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 229 670 000 USD au cours de la période 1998-2018. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2017 et 2019 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 198 041 884 USD (131 997 000 USD en 2017, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan). Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 213 076 USD (8 153 914 USD en 2017).

#### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>14 855</b>	<b>17 685</b>
Variation de la provision	(3 162)	(3 815)
Variations de change	(318)	985
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>11 375</b>	<b>14 855</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(3 468)	(4 605)
<b>Total</b>	<b>7 907</b>	<b>10 250</b>

## NOTE 12

### MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Sommes à payer sur achats de titres	20 900	9 082
Engagements au titre de l'AMACS	113 189	127 669
Autres sommes à payer et engagements exigibles	72 103	71 559
<b>Total</b>	<b>206 192</b>	<b>208 310</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 139,2 millions d'USD (153,5 millions d'USD en 2017) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

## NOTE 13

### RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
<b>Total</b>	<b>387 186</b>	<b>288 340</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(26 404)	(26 061)
<b>Recettes reportées</b>	<b>360 782</b>	<b>262 279</b>

## NOTE 14

### DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
FIDA	101 253	98 049
Fonds supplémentaires	211 072	273 764
ASAP	160 140	189 236
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>472 465</b>	<b>561 049</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(27 750)	(29 793)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>444 715</b>	<b>531 256</b>

**NOTE 15****PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	571 603	480 324
Fonds fiduciaire espagnol	306 000	323 833
<b>Total du passif lié à l'emprunt</b>	<b>877 603</b>	<b>804 157</b>

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA		
0-1 ans	-	-
1-2 ans	3 694	3 874
2-3 ans	18 438	19 369
3-4 ans	29 501	30 989
4-10 ans	222 752	185 931
Plus de 10 ans	297 219	240 161
<b>Total</b>	<b>571 604</b>	<b>480 324</b>

**NOTE 16****GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

Année	Dollars des États-Unis
2018	1,39053
2017	1,42501
2016	1,34472

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	(150 550)	338 793
Autres entités	(13 987)	6 316
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(164 537)</b>	<b>345 109</b>

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2018	2017
<b>Solde d'ouverture au 1er janvier</b>	<b>336 328</b>	<b>(8 781)</b>
<b>Variation de change pour l'année:</b>		
Encaisse et placements	(20 988)	41 302
Montants nets à recevoir/à payer	(1 407)	(22 228)
Encours des prêts et des dons	(140 493)	306 286
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(12 861)	39 914
Contributions des États membres	11 212	(20 165)
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(164 537)</b>	<b>345 109</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>171 791</b>	<b>336 328</b>

**NOTE 17****PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds en la matière. Au 31 décembre 2018, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 530 millions d'USD (700 millions d'USD en 2017), ce qui représente 32% du total des liquidités et placements (36% en 2017).

**b) Instruments dérivés**

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA:

**i) Contrats à terme standardisés**

Tableau 1

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Nombre de contrats en cours:</b>		
Achat	276	334
Vente	(194)	(395)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	209	61
Échéances (en jours)	66 à 88	67 à 262

**ii) Contrats à terme de gré à gré**

Au 31 décembre 2018, les contrats à terme affichaient une perte latente de 0,14 million d'USD (perte de 2,6 millions d'USD en 2017).

À la même date, leurs échéances étaient de 35 jours (entre 5 et 74 jours au 31 décembre 2017).

## iii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables. Ainsi, l'alignement des sensibilités aux taux d'intérêt de l'actif et du passif du portefeuille a été réalisé au moyen d'emprunts à taux variable.

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2018	
<b>Montant notionnel en cours des swaps</b>	114 315	
<b>Actifs dérivés</b>		
Swaps de taux d'intérêt	4 469	
<b>Passifs dérivés</b>		
Swaps de taux d'intérêt	(5 065)	
<b>Gains nets latents sur les swaps</b>	(596)	
Fourchette des échéances des swaps	2 à 6 ans	

## c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 5,7 millions d'USD (produit brut de 36,4 millions d'USD en 2017).

Tableau 3

2018	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	16 835	3 695	<b>20 530</b>
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 720)	-	<b>(1 720)</b>
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 878)	-	<b>(1 878)</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(11 210)	(7)	<b>(11 217)</b>
<b>Total</b>	<b>2 027</b>	<b>3 688</b>	<b>5 715</b>

Tableau 4

2017	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	21 982	4 562	<b>26 544</b>
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(953)	-	<b>(953)</b>
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	1 837	163	<b>2 000</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	4 963	3 807	<b>8 770</b>
<b>Total</b>	<b>27 829</b>	<b>8 532</b>	<b>36 361</b>

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent aux ventes de titres, tandis que les gains/(pertes) latent(e)s se rapportent à l'amortissement de ces titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	2 039	33 326
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	(13)	1 734
Fonds fiduciaire PPTE	60	114
Fonds fiduciaire espagnol	1 112	1 059
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	444	259
ASAP	5 049	816
Fonds supplémentaires	1 446	783
À déduire: recettes reportées/reclassées	(4 422)	(1 731)
<b>Total</b>	<b>5 715</b>	<b>36 361</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2018 s'est établi à 0,09% net de charges (rendement -2,21% net de charges en 2017).

## NOTE 18

## RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Remboursement par le gouvernement hôte	8 565	7 919
Recettes provenant d'autres sources	2 309	2 058
<b>Total</b>	<b>10 874</b>	<b>9 977</b>

## NOTE 19

## RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	29 884	29 615
ASAP	16 783	52 821
Fonds supplémentaires	38 534	76 166
<b>Total</b>	<b>85 201</b>	<b>158 602</b>

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTTE tiennent compte des charges correspondantes.

## NOTE 20

### DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2018	2017
FIDA	176 082	172 646
Autres entités	12 343	12 130
<b>Total</b>	<b>188 425</b>	<b>184 776</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

## NOTE 21

### EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

#### a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2018, les effectifs en équivalent temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	293	181	474
APO/SPO*	16	-	16
Autres	15	6	21
Fonds programmatiques	9	2	11
<b>Total 2018</b>	<b>333</b>	<b>189</b>	<b>522</b>
<b>Total 2017</b>	<b>333</b>	<b>202</b>	<b>535</b>

\* Cadre associé/attaché de programme

#### b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

#### c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2017. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel

s'élevant à 0,07% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2018 s'est élevé à 11 314 132 USD (11 087 659 USD en 2017).

#### d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2018, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,8%; rendement des placements: 3,5%; augmentations de salaires prévues: 3,5%; augmentation des frais médicaux: 4,6%; inflation: 1,9%; et taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2018 était de 113 188 729 USD. Les états financiers des exercices 2018 et 2017 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(113 189)	(127 669)
Actifs du plan	79 105	79 081
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(34 084)</b>	<b>(48 588)</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture – excédent/(déficit)</b>	<b>(48 588)</b>	<b>(37 260)</b>
Contributions versées	2 933	2 293
Charges d'intérêts	(1 134)	(955)
Coût actuel des prestations	(5 625)	(5 148)
Gain/(perte) actuariel	21 239	(15 083)
Intérêts sur soldes	(182)	1 542
Variations de change	(2 727)	6 023
<b>Solde de clôture – excédent/(déficit)</b>	<b>(34 084)</b>	<b>(48 588)</b>
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Provision totale au 1 <sup>er</sup> janvier	(127 669)	(106 483)
Charges d'intérêts	(5 625)	(955)
Coût actuel des prestations	(1 134)	(5 148)
Gain/(perte) actuariel	21 239	(15 083)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(113 189)</b>	<b>(127 669)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total des actifs au 1 <sup>er</sup> janvier	79 081	69 223
Contributions versées	2 933	2 293
Intérêts sur soldes	(182)	1 542
Variations de change	(2 727)	6 023
<b>Total des actifs au 31 décembre</b>	<b>79 105</b>	<b>79 081</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2018, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 6 758 228 USD (6 102 214 USD en 2017).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2018, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 79 104 967 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 s'élève à 79 104 967 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

### e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2018:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,7% au lieu de 3,7%	29,2
3,7% au lieu de 2,7%	(23,3)

## NOTE 22

### DÉPENSES AU TITRE DES DONS

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
FIDA	66 602	64 779
Fonds supplémentaires	26 200	61 890
ASAP	16 145	50 547
<b>Total</b>	<b>108 947</b>	<b>177 216</b>

## NOTE 23

### DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	138 625	127 766
<b>Total</b>	<b>138 625</b>	<b>127 766</b>

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

## NOTE 24

### FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2018	2017
Frais de gestion des placements	1 102	1 318
Autres charges	659	645
<b>Total</b>	<b>1 761</b>	<b>1 963</b>

**NOTE 25****AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2018	2017
Encours des prêts	(7 633)	(30 957)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 459	1 394
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(1 025)	(1 340)
Encours net des prêts	1 801	(30 903)
Dons non décaissés	(2 016)	19 231
<b>Total</b>	<b>(215)</b>	<b>(11 672)</b>

**NOTE 26****DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

**NOTE 27****INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2018	2017
Coalition internationale pour l'accès à la terre	2 104	1 204
<b>Total</b>	<b>2 104</b>	<b>1 204</b>

**NOTE 28****ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 901,7 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (828,5 millions d'USD en 2017). En particulier, au 31 décembre 2018, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 604,3 millions d'USD (586,6 millions d'USD en 2017), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 297,4 millions d'USD (241,9 millions d'USD en 2017).

**b) Éléments d'actif éventuels**

À la fin de décembre 2018, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 67,5 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation des principes qui le sous-tendent, lesquels ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. En outre, durant la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA en 2018, il a été confirmé qu'aucune modification ne serait apportée à la politique de compensation du CSD. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 072,3 millions d'USD au 31 décembre 2018 (933,6 millions d'USD au 31 décembre 2017).

**NOTE 29****ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

**NOTE 30****PARTIES LIÉES**

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2018. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et le Chef de Cabinet, qui ont les

attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Traitements et indemnités	2 070	1 922
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	343	243
<b>Autres parties concernées</b>	<b>-</b>	<b>18</b>
<b>Total*</b>	<b>2 413</b>	<b>2 183</b>
<b>Total charges à payer</b>	<b>418</b>	<b>494</b>
<b>Total montants à recevoir</b>	<b>51</b>	<b>14</b>

\* L'augmentation en 2018 est principalement due aux indemnités liées à la transition

## NOTE 31

### DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2019, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2019. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2020. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-deuxième session, en février 2019.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2018<sup>a</sup>  
(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	80	-	80
Angola	-	-	7	-	7
Australie <sup>b</sup>	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	46	-	46
Belgique	10 214	1 960	158 558	-	170 732
Canada	12 978	-	8 111	-	21 089
Chine	-	-	10 358	-	10 358
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	42 892	4 644	3 956	-	51 493
Estonie	-	-	309	-	309
Finlande	2 834	5 366	7 000	-	15 200
France	1 032	1 239	8 819	-	11 089
Allemagne	46	8 054	20 898	-	28 997
Ghana	-	-	80	-	80
Grèce	-	-	80	-	80
Hongrie	-	-	200	-	200
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	4 341	-	10 943
Italie	31 222	7 107	29 895	-	68 224
Japon	3 692	2 349	4 231	-	10 272
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	126	-	126
Liban	-	-	89	-	89
Luxembourg	2 086	-	8 859	-	10 945
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Pays-Bas	107 166	8 620	11 844	-	127 630
Nouvelle-Zélande	730	-	80	-	810
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	31 379	2 604	6 109	-	40 092
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Portugal	142	-	714	-	855
Qatar	-	-	114	-	114
République de Corée	4 951	5 931	366	-	11 247
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Arabie saoudite	3 222	-	192	-	3 414
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Espagne	11 865	-	6 113	-	17 978
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Suède	9 727	2 920	19 130	-	31 777
Suisse	13 128	1 631	19 091	-	33 851
Turquie	-	-	47	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
États-Unis	-	617	386	-	1 003
<b>Total</b>	<b>321 814</b>	<b>53 041</b>	<b>349 002</b>	-	<b>723 857</b>

<sup>a</sup> Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

**États non membres et autres sources:**  
**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de**  
**1978 à 2018<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	1 760	-	1 760
Programme manioc	-	-	69	-	69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Coopernic	-	-	3 429	-	3 429
Commission européenne	814	-	628 258	-	629 071
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	14	-	2 624	-	2 638
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	129 220	-	6 515	-	135 735
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	102 129	-	102 129
New Venture Fund	-	-	63	-	63
Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international	3 686	-	13	-	3 698
Open Society Foundation	1 000	-	-	-	1 000
Packard Foundation	-	-	100	-	100
Small Foundation	-	-	300	-	300
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds d'équipement des Nations Unies	365	-	257	-	623
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	1 955	-	2 422
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Banque mondiale	1 357	-	527	167 664	169 548
Autres fonds supplémentaires	1 929	-	3 238	-	5 167
<b>Total États non membres et autres sources</b>	<b>148 028</b>	<b>-</b>	<b>755 167</b>	<b>167 664</b>	<b>1 070 859</b>
<b>Total 2018</b>	<b>469 842</b>	<b>53 041</b>	<b>1 104 168</b>	<b>167 664</b>	<b>1 794 715</b>
<b>Total 2017</b>	<b>436 434</b>	<b>51 059</b>	<b>1 032 965</b>	<b>162 029</b>	<b>1 682 487</b>

<sup>a</sup> Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

## État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2018

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	12 002
<b>Sous-total</b>	<b>58 798</b>
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	80 002
<b>Sous-total</b>	<b>138 800</b>
<b>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTÉ dans le cadre des reconstitutions</b>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
<b>Sous-total</b>	<b>19 679</b>
<b>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions</b>	<b>310 645</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution</b>	
Canada	7 322
Allemagne	14 861
Pays-Bas	23 299
Fédération de Russie	3 000
États-Unis	12 000
<b>Sous-total</b>	<b>60 482</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution</b>	
Allemagne	22 863
Luxembourg	686
Suisse	12 173
<b>Sous-total</b>	<b>35 722</b>
<b>Total contributions complémentaires 2018</b>	<b>565 328</b>
<b>Total contributions complémentaires 2017</b>	<b>527 413</b>

## État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<b>Contributions afférentes aux reconstitutions</b>	<b>19 679</b>
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
<b>Sous-total</b>	<b>267 463</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2018</b>	<b>287 142</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2017</b>	<b>287 142</b>

## Contributions reçues en 2018

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
<b>Pour le cofinancement de projets</b>			
Fonds d'Abu Dhabi pour le développement	USD	328	328
Fonds pour l'adaptation	USD	1 200	1 200
Canada	CAD	1 268	1 017
Danemark	DKK	34 530	5 228
Commission européenne	EUR	14 750	16 861
Allemagne	EUR	2 140	2 446
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	15 485	15 485
FEM	USD	18 256	18 256
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	10 080	10 080
Norvège	NOK	20 000	2 297
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	250	250
Open Society Foundation Londres	USD	500	500
Fédération de Russie	USD	800	800
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD	14 000	14 000
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	450	450
<b>Sous-total</b>			<b>89 199</b>
<b>Pour les cadres associés</b>			
Finlande	USD	295	295
France	USD	109	109
Allemagne	USD	281	281
Italie	USD	242	242
Japon	USD	141	141
République de Corée	USD	287	286
Pays-Bas	USD	61	61
Suède	USD	147	147
Suisse	USD	124	124
<b>Sous-total</b>			<b>1 686</b>
<b>Autres contributions supplémentaires</b>			
Canada	USD	362	362
Chine	CNY	34 559	5 011
Estonie	EUR	90	103
Commission européenne*	EUR	39 707	45 445
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USD	151	151
France	EUR	316	361
Allemagne	EUR	497	569
Hongrie	USD	100	100
Irlande	EUR	1 000	1 143
Italie	EUR	53	60
République de Corée	KRW	1 000 000	880
Luxembourg	EUR	2 500	2 858
Pays-Bas	USD	1 010	1 010
New Venture Fund	USD	63	63
Fondation Rockefeller	USD	150	150
Suède	SEK	20 000	2 206
Suisse	USD	400	400
David and Lucile Packard Foundation	USD	100	100
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	828	828
États-Unis	USD	300	300
<b>Sous-total</b>			<b>62 100</b>
<b>Total général</b>			<b>152 984</b>

\* Les contributions de la Commission européenne comprennent les 20,75 millions d'EUR reçus par le FIDA le 31 décembre 2018 au titre des instruments financiers du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un nouveau fonds du secteur privé parrainé par le FIDA.

## Fonds non dépensés en 2018 et 2017

Tableau 1  
**État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et non membres** (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Belgique	-	1 814	1 814
Canada	-	2 058	2 058
Chine	-	5 165	5 165
Danemark	-	6 374	6 374
Estonie	-	215	215
Finlande	196	1	197
France	60	6	66
Allemagne	612	2 832	3 444
Hongrie	-	190	190
Inde	-	179	179
Italie	438	3 280	3 718
Japon	102	-	102
Jordanie	-	-	-
Koweït	-	-	-
Liban	-	88	88
Luxembourg	-	3 711	3 711
Malaisie	-	13	13
Pays-Bas	85	1 809	1 894
Nouvelle-Zélande	-	15	15
Norvège	15	2 992	3 007
République de Corée	563	3 140	3 706
Fédération de Russie	-	1 389	1 389
Espagne	-	1 124	1 124
Suède	64	4 675	4 739
Suisse	163	5 150	5 313
Royaume-Uni	-	337	337
États-Unis	-	286	286
<b>Total États membres</b>	<b>2 299</b>	<b>46 843</b>	<b>49 144</b>

Tableau 2  
**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres** (en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	389	389
Fondation Bill et Melinda Gates	-	6	6
Commission européenne	-	57 856	57 856
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	-	137	137
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	13 963	13 963
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques/Fonds pour l'adaptation	-	31 691	31 691
Appui aux Organisation paysannes en Afrique	-	233	233
Mécanisme d'assistance technique	-	440	440
Plateforme pour la gestion des risques agricoles	-	785	785
Packard Foundation	-	95	95
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	-	-	-
Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	-
Programme des Nations Unies pour le développement	-	777	777
Banque mondiale	-	17	17
Autre	-	898	898
<b>Total – États non membres</b>	<b>-</b>	<b>107 287</b>	<b>107 287</b>
<b>Total général</b>	<b>2 299</b>	<b>154 131</b>	<b>156 430</b>

## Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	Contributions cumulées reçues au 31/12/2018	Non décaissés au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Contributions 2018	Dépenses 2018	Non décaissés au 31/12/2018
Arménie	4 011	10	-	-	10
Régions de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	15 648	7 964	-	(7 964)	1
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	8 692	664	(663)	-	1
Chine	4 854	-	-	-	-
Comores	945	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 335	-	-	-	-
Eswatini	9 205	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Supplément mondial pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	457	-	-	-	-
Indonésie	5 017	152	-	(139)	13
Jordanie	7 884	15	-	-	15
Kenya	12 039	4	-	-	4
Malaisie	9 633	3	9 433	(3)	9 433
Malawi	7 339	7 176	-	(7 156)	20
Mali	4 796	-	-	-	-
Mauritanie	4 336	-	-	-	-
Programme MENARID (Middle East and North Africa Regional Program for promoting Integrated Sustainable Land monitoring and evaluation)	705	-	-	-	-
Mexique	5 084	-	-	-	-
Maroc	330	-	-	-	-
Niger	12 032	17	-	-	17
Panama	150	-	-	-	-
Pérou	7 022	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	1 875	-	-	-	-
Sénégal	3 690	3 630	-	(3 610)	20
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Soudan	3 750	2	-	-	2
Tunisie	4 330	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	7 339	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	581	-	(3 135)	3 135	-
Viet Nam	755	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>167 664</b>	<b>19 637</b>	<b>5 635</b>	<b>(15 736)</b>	<b>9 536</b>

## État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1

### État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)

(Au 31 décembre 2018)

	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions reçues</i> <sup>*</sup>
<b>Contributions complémentaires</b>			
	Belgique	EUR 6 000	7 855
	Canada	CAD 19 849	19 879
	Finlande	EUR 5 000	6 833
	Pays-Bas	EUR 40 000	48 581
	Norvège	NOK 63 000	9 240
	Suède	SEK 30 000	4 471
	Suisse	CHF 10 000	10 949
	Royaume-Uni	GBP 147 523	202 837
	<b>Sous-total</b>		<b>310 645</b>
<b>Fonds supplémentaires</b>			
<b>ASAP1</b>	Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 380
	République de Corée	USD 3 000	3 000
<b>ASAP2</b>	Norvège	NOK 80 000	8 834
	Suède	SEK 50 000	5 461
	<b>Sous-total</b>		<b>19 675</b>
	<b>Total</b>		<b>330 320</b>

\* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Tableau 2  
**État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)**

En milliers de DTS

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2018</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2018</i>
<b>Dons en USD</b>					
Iraq	2 000	0	-	-	2 000
Kenya	290	290	-	290	-
République de Moldova	5 000	5 000	542	4 458	-
Somalie	68	-	-	-	68
États-Unis	800	0	-	-	800
<b>Total USD</b>	<b>8 158</b>	<b>5 290</b>	<b>542</b>	<b>4 748</b>	<b>2 868</b>
<b>Dons en EUR</b>					
Monténégro	1 880	1 880	500	1 380	-
<b>Total EUR</b>	<b>1 880</b>	<b>1 880</b>	<b>500</b>	<b>1 380</b>	-
<b>Équivalent en USD</b>	<b>2 149</b>	<b>2 149</b>	<b>572</b>	<b>1 578</b>	-
<b>Dons en DTS</b>					
Bangladesh	9 900	9 900	6 471	3 429	-
Bénin	3 220	3 220	332	2 888	-
Bhoutan	3 580	3 580	1 219	2 361	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	5 445	1 055	-
Burundi	3 510	3 510	1 315	2 195	-
Cambodge	10 150	10 150	4 961	5 189	-
Cabo verde	2 900	2 900	775	2 125	-
Tchad	3 240	3 240	1 732	1 508	-
Comores	740	740	64	676	-
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	1 062	3 458	-
Djibouti	4 000	4 000	1 732	2 268	-
Équateur	2 850	-	-	-	<b>2 850</b>
Égypte	3 380	3 380	571	2 809	-
El Salvador	3 560	-	-	-	<b>3 560</b>
Éthiopie	7 870	7 870	1 157	6 713	-
Gambie	3 570	3 570	1 857	1 713	-
Ghana	6 500	6 500	2 233	4 267	-
Kenya	7 100	7 100	1 198	5 902	-
Kirghizistan	6 500	6 500	4 005	2 495	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	1 454	2 096	-
Lesotho	4 610	4 610	1 296	3 314	-
Libéria	3 280	3 280	20	3 260	-
Madagascar	4 200	4 200	953	3 247	-
Malawi	5 150	5 150	413	4 737	-
Mali	6 500	6 500	6 500	0	-
Mauritanie	4 300	4 300	431	3 869	-
Maroc	1 295	1 295	208	1 087	-
Mozambique	3 260	3 260	2 647	613	-
Népal	9 710	9 710	1 626	8 084	-
Nicaragua	5 310	5 310	3 327	1 983	-
Niger	9 250	9 250	5 311	3 939	-
Nigéria	9 800	9 800	2 227	7 573	-
Paraguay	3 650	-	-	-	<b>3 650</b>
Rwanda	4 510	4 510	2 596	1 914	-
Soudan	6 880	6 880	2 895	3 985	-
Tadjikistan	3 600	3 600	2 160	1 440	-
Ouganda	6 770	6 770	1 795	4 975	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Viet Nam	7 820	7 820	4 372	3 448	-
Yémen	-	-	-	-	-
<b>Total en DTS</b>	<b>197 035</b>	<b>186 975</b>	<b>76 359</b>	<b>110 616</b>	<b>10 060</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>273 983</b>	<b>259 994</b>	<b>106 180</b>	<b>153 815</b>	<b>13 989</b>
<b>Total des dons en USD</b>	<b>284 290</b>	<b>267 434</b>	<b>107 294</b>	<b>160 140</b>	<b>16 857</b>

Note: À titre de comparaison, au 31 décembre 2017, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables (42,1 millions d'USD).

# Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

## Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

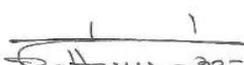
Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

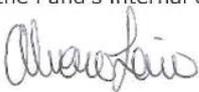
According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2018**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2018, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2018 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

  
Gilbert F. Houngbo  
President

  
Alvaro Lario  
Associate Vice President,  
CFO and Chief Controller

  
Advit Nath  
Controller and Director

## **Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au **31 décembre 2018**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2018 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2018. Deloitte and Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Houngbo  
**Président**

Alvaro Lario  
**Vice-Président adjoint  
Responsable des finances  
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath  
**Directeur et Contrôleur**

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the International Fund for Agricultural Development

#### Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2018, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory notes.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2018, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

#### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

#### Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2018" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2018" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

**Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements**

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

**Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements**

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.
- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



**Vittorio Fiore**

Partner

Rome, March 13, 2019

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

### Au Fonds international de développement agricole

#### Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2018, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

#### Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2018", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

## **Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés**

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes **ISA** sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

# Deloitte

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

**Vittorio Fiore**  
Associé

Rome, le 13 mars 2019

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

### To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2018, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

### Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2018.

### Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

### Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements' Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

**Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting**

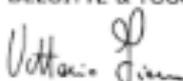
An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

**Opinion**

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2018, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control - Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



**Vittorio Fiore**  
Partner

Rome, March 13, 2019

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Au Fonds international de développement agricole**

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2018, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### **Responsabilité de la direction**

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013). Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018, ci-joints.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de principe de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du Commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 revised) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A. Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

## **Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière**

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

## **Opinion**

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

## **Vittorio Fiore**

Associé

Rome, le 13 mars 2019

## Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2018 et 2017

Actifs	Note/appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2018	2017	2018	2017
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	4	56 258	127 705	40 458	89 617
<b>Investissements</b>	4	983 011	1 224 939	706 933	859 601
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	5	134 663	213 430	96 843	149 774
Contributions à recevoir	5	907 335	308 771	652 510	216 680
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(189 095)	(156 334)	(135 988)	(109 707)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>852 903</b>	<b>365 867</b>	<b>613 365</b>	<b>256 747</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>		<b>196 258</b>	<b>151 243</b>	<b>141 139</b>	<b>106 134</b>
<b>Immobilisations</b>		<b>15 379</b>	<b>14 001</b>	<b>11 060</b>	<b>9 852</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	9 a)	7 312 855	7 140 349	5 259 040	5 010 740
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(119 276)	(69 383)	(85 777)	(48 690)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(11 375)	(14 855)	(8 181)	(10 425)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>7 182 204</b>	<b>7 056 111</b>	<b>5 165 082</b>	<b>4 951 626</b>
<b>Total actifs</b>		<b>9 286 013</b>	<b>8 939 866</b>	<b>6 678 037</b>	<b>6 273 551</b>

Éléments de passif et fonds propres	Note/appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2018	2017	2018	2017
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible		198 615	206 598	142 834	144 981
Dons non décaissés	14	101 253	98 049	72 816	68 806
Recettes reportées		87 411	86 996	62 863	61 049
Passif lié à l'emprunt	15	571 604	480 324	411 069	337 068
<b>Total passif</b>		<b>958 883</b>	<b>871 967</b>	<b>689 582</b>	<b>611 903</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		8 917 996	8 196 691	8 242 573	7 530 809
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
<b>Total contributions</b>	H	<b>8 938 345</b>	<b>8 217 040</b>	<b>8 257 792</b>	<b>7 546 028</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	68 319	66 666
Déficit accumulé		(706 215)	(244 141)	(2 337 656)	(1 951 047)
<b>Bénéfices non distribués</b>		<b>(611 215)</b>	<b>(149 141)</b>	<b>(2 269 337)</b>	<b>(1 884 381)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 327 130</b>	<b>8 067 899</b>	<b>5 988 455</b>	<b>5 611 648</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>9 286 013</b>	<b>8 939 866</b>	<b>6 678 037</b>	<b>6 273 551</b>

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

## États des contributions

Tableau 1  
**État récapitulatif des contributions**  
(en milliers d'USD)

	2018	2017
<b>Reconstitutions</b>		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 050	963 050
Neuvième reconstitution	981 846	978 849
Dixième reconstitution	910 083	882 577
Onzième reconstitution	751 467	448
<b>Total FIDA</b>	<b>8 785 798</b>	<b>8 004 276</b>
<b>Programme spécial pour l'Afrique (PSA)</b>		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
<b>Contributions spéciales<sup>a</sup></b>	<b>20 349</b>	<b>20 349</b>
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>9 157 379</b>	<b>8 375 857</b>
<b>Contributions complémentaires</b>		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	307 044
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	60 482	61 890
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	35 722	-
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>565 328</b>	<b>527 413</b>
<b>Autre</b>		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
<b>Contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	469 842	436 434
Programme de cadres associés	53 041	51 059
Autres fonds supplémentaires	1 104 168	1 032 965
FEM	167 664	162 029
Fonds supplémentaires ASAP	19 675	19 675
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>1 814 390</b>	<b>1 702 162</b>
<b>Total contributions</b>	<b>11 868 396</b>	<b>10 936 731</b>
<b>Total des contributions réparti comme suit:</b>		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 157 379	8 375 857
Moins provisions	(121 630)	(121 630)
Moins instruments de contribution conditionnels	(67 465)	(34 703)
Moins compensation au titre du CSD	(29 939)	(2 484)
<b>Total net des contributions aux reconstitutions</b>	<b>8 938 345</b>	<b>8 217 040</b>
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(24 821)	(11 503)
<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>8 913 524</b>	<b>8 205 537</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup>**

(Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Angola	5 838	USD	1 958	1 958	1 958		1 958
Argentine	27 400						
Arménie	65						
Australie <sup>a</sup>	37 247						
Autriche	108 407						
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500		1 500	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 694						
Belize	205						
Bénin	579						
Bhoutan	225						
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	274						
Botswana	785	USD	45	45	45		45
Brésil <sup>b</sup>	98 696	USD	6 000	6 000	2 000		2 000
Burkina Faso	609	USD	125	125			
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cambodge	1 365						
Cameroun	3 064						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 105	19 496		19 496
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine (RPC)	165 839	CNY	546 466	79 594			
Colombie	1 040						
Comores <sup>c</sup>	31						
Congo	818						
Congo, République démocratique	1 870						
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Chypre	372	USD	60	60			
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
République dominicaine	1 074						
Timor-Leste	100						
Équateur	1 241						
Égypte	26 409						
El Salvador	100						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Estonie	59						
Eswatini	313						
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fiji	350						
Finlande	86 414	EUR	6 000	6 859			

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

(Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	369 543	USD	46 600	46 600			
Gabon	3 837						
Gambie (la)	120						
Géorgie	30						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	72 254			
Ghana	2 966						
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyane	2 555	USD	238	238	238		238
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	172 497	USD	40 000	40 000			
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000			
Iran (République islamique d) <sup>d</sup>	128 750						
Iraq	56 099						
Irlande <sup>d</sup>	38 095						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	66 303			
Jamaïque	326						
Japon <sup>b</sup>	541 770	JPY	6 377 966	58 132		29 066	29 066
Jordanie	1 140						
Kazakhstan	50	USD	10	10	10		10
Kenya	5 690	USD	400	400	400		400
Kiribati	26						
Corée (République populaire démocratique)	800						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000			
Koweït	203 041						
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	689						
Libéria	121						
Libye <sup>c</sup>	52 000						
Luxembourg	9 694						
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Mauritanie	184						
Maurice	285						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	1	1	1		1
Moldova (République de)	105						
Mongolie	32						
Maroc	8 744	USD	800	800			

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

(Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
Mozambique	655						
Myanmar	260	USD	6	6	5		5
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Pays-Bas	494 877	USD	85 953	77 953			
Nouvelle-Zélande	14 720						
Nicaragua	469						
Niger	376						
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 575			
Oman	350						
Pakistan	38 934						
Panama	249	USD	200	200			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	1 556						
Pérou	1 995						
Philippines	2 378						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
Roumanie	250	USD	50	50	50		50
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000			
Rwanda	321						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Sainte-Lucie	22						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe <sup>c</sup>	10						
Arabie saoudite	455 778						
Sénégal	797						
Seychelles	135						
Sierra Leone	37						
Îles Salomon	10						
Somalie	10						
Afrique du Sud	1 913						
Soudan du Sud	10						
Espagne	101 664						
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	1		1
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Suède	352 332	SEK	500 000	56 396			
Suisse	216 962	CHF	41 019	41 610			
République arabe syrienne	1 817						
Tadjikistan	3						
Thaïlande	1 800						
Togo	167	USD	100	100	100		100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000			
Turquie	23 636						
Ouganda	530	USD	50	50	50		50
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000			
Royaume-Uni	427 132	GBR	66 000	59 591			
République-Unie de Tanzanie	686						

**Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**  
 (Au 31 décembre 2018)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
États-Unis <sup>d</sup>	971 674						
Uruguay	925						
Ouzbékistan	35						
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258						
Viet Nam	3 303						
Yémen	4 349						
Yougoslavie	109						
Zambie <sup>e</sup>	895	USD	-	-	-		-
Zimbabwe	2 404						
<b>Total contributions 31 décembre 2018</b>	<b>8 034 331</b>			<b>751 467</b>	<b>25 306</b>	<b>30 566</b>	<b>55 872</b>
<b>Pour 2017</b>	<b>8 003 828</b>			<b>-</b>	<b>448</b>	<b>-</b>	<b>448</b>

<sup>a</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>b</sup> Voir note 5 a).

<sup>c</sup> Voir notes 6 a) et 6 b).

<sup>d</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution des ressources, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

<sup>e</sup> Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

Tableau 3  
**PSA: États des contributions**  
(Au 31 décembre 2018)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD			15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD			250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000				11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
<b>31 décembre 2018</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2017			288 868		62 364	351 232

Tableau 4  
**État des contributions reçues des États membres en 2018**  
 (Au 31 décembre 2018)  
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés <sup>a,b</sup>	Dépôt sous forme de billets à ordre <sup>b</sup>	Versements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
<b>FIDA9</b>				
Brésil				5 567
Nigéria			2 998	
<b>Total FIDA9</b>			<b>2 998</b>	<b>5 567</b>
<b>FIDA10</b>				
Algérie			3 333	
Argentine			2 500	
Arménie			5	
Autriche				6 227
Bangladesh				345
Bhoutan			10	
Bosnie-Herzégovine			59	
Brésil	16 700		1 700	
Burkina Faso			39	
Canada			9 704	
Chine			20 000	
Chypre			20	
Égypte			3 000	
Eswatini			20	
Fidji			25	
Finlande			4 323	
France			14 266	
Allemagne				21 876
Guatemala			375	
Indonésie			4 000	
Irlande			2 323	
Japon				13 713
République de Corée			3 060	
Koweït				5 250
Luxembourg			744	
Mongolie			7	
Maroc				400
Pays-Bas				25 000
Nouvelle-Zélande			1 086	
Norvège			13 353	
Pakistan			2 519	
Fédération de Russie			2 000	
Arabie saoudite				6 000
Sri Lanka			332	
Suède				12 069
Suisse			15 784	
Tadjikistan			1	
Tunisie			434	
Turquie			2 000	
Ouganda			100	
Émirats arabes unis			1 100	
Royaume-Uni				23 828
États-Unis		30 000		18 000
Viet Nam			200	
Zambie			85	
Zimbabwe			300	
<b>Total FIDA10</b>	<b>16 700</b>	<b>30 000</b>	<b>108 806</b>	<b>132 708</b>

Appendice H

<b>FIDA11</b>				
Angola			1 550	
Bangladesh	1 500	1 500		
Botswana			45	
Brésil	6 000		2 000	
Burkina Faso	125			
Burundi			20	
Canada	57 320		19 496	
Cabo Verde			23	
Chine	82 133			
Côte d'Ivoire			100	
Chypre	60			
Éthiopie			40	
États fédérés de Micronésie			1	
Finlande	7 084			
France	46 600			
Allemagne	73 986			
Guinée			100	
Guyana			238	
Inde	40 000			
Indonésie	10 000			
Israël			10	
Italie	68 901			
Japon	57 309	28 135		
Kazakhstan			10	
Kenya			400	
République de Corée	12 000			
République démocratique populaire lao			61	
Madagascar	100		102	
Mali			132	
Maroc	800			
Myanmar	6		5	
Népal			74	
Pays-Bas	77 953			
Norvège	44 386			
Panama	200			
Roumanie			50	
Fédération de Russie	9 000			
Sri Lanka	1 001		1	
Soudan			250	
Suède	54 899			
Suisse	41 021			
Togo			100	
Tunisie	1 000			
Ouganda			50	
Émirats arabes unis	3 000			
Royaume-Uni	61 540			
Zambie			0	
<b>Total FIDA11</b>	<b>757 924</b>	<b>29 635</b>	<b>24 858</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>774 624</b>	<b>59 635</b>	<b>136 662</b>	<b>138 275</b>

<sup>a</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>b</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

Tableau 1  
**État de l'encours des prêts**  
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)  
 (Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en USD</b>					
Angola	33 800	447	33 353	-	447
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Azerbaïdjan	10 000	-	10 000	-	-
Bangladesh	157 750	30 000	127 750	22 500	7 500
Belize	8 000	-	8 000	-	-
Bolivie (État plurinational de)	21 000	-	21 000	-	-
Bésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	-	19 000	-	-
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 502	501
Cambodge	58 360	5 141	53 219	-	5 141
Chine	151 500	8 000	143 500	-	8 000
Côte d'Ivoire	18 500	1 213	17 287	-	1 213
Djibouti	5 770	1 446	4 324	-	1 446
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
Équateur	35 660	-	35 660	-	-
Eswatini	8 950	-	8 950	-	-
Grenade	6 400	250	6 150	-	250
Guinée	15 450	200	15 250	-	200
Guyana	7 960	800	7 160	-	800
Haïti	3 500	3 500	-	2 669	831
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	151 050	7 000	144 050	-	7 000
Indonésie	95 185	2 500	92 685	-	2 500
Iraq	15 730	-	15 730	-	-
Jordanie	8 400	1 000	7 400	-	1 000
Kenya	40 000	-	40 000	-	-
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	11 913	-	11 913	-	-
Malawi	21 000	1 000	20 000	-	1 000
Mexique	35 369	2 049	33 320	-	2 049
Myanmar	8 984	-	8 984	-	-
Népal	11 538	11 538	-	8 659	2 879
Nicaragua	20 504	3 039	17 465	-	3 039
Nigéria	89 100	-	89 100	-	-
Pakistan	144 100	3 500	140 600	-	3 500
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25 500	-	25 500	-	-
Paraguay	10 000	-	10 000	-	-
Philippines	73 233	6 753	66 480	-	6 753
République de Moldova	18 200	1 500	16 700	-	1 500
Sierra Leone	10 400	-	10 400	-	-
Sri Lanka	66 400	16 023	50 377	9 300	6 723
Tadjikistan	15 330	-	15 330	-	-
Turquie	8 200	-	8 200	-	-
Ouganda	75 820	-	75 820	-	-
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	7 235	2 253
Ouzbékistan	46 200	-	46 200	-	-
Viet Nam	42 500	765	41 735	-	765
Zambie	6 700	1 199	5 501	-	1 199
<b>Sous-total en USD<sup>a</sup></b>	<b>1 699 658</b>	<b>122 854</b>	<b>1 576 804</b>	<b>51 865</b>	<b>70 989</b>
<b>Prêts en EUR</b>					
Argentine	22 680	1 400	21 280	-	1 400
Bénin	13 320	-	13 320	-	-
Bosnie-Herzégovine	22 907	1 230	21 677	-	1 230
Chine	73 100	34 767	38 333	-	34 767
Cuba	10 900	2 000	8 900	-	2 000
Équateur	14 250	-	14 250	-	-
Égypte	103 450	7 180	96 270	-	7 180
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Eswatini	8 550	2 698	5 852	-	2 698
Fidji	3 100	940	2 160	-	940
Gabon	5 431	-	5 431	-	-
Géorgie	16 000	-	16 000	-	-
Indonésie	93 150	2 710	90 440	-	2 710
Kenya	24 150	-	24 150	-	-

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Mexique	1 297	1 297	-	-	1 297
Monténégro	3 880	1 150	2 730	-	1 150
Maroc	40 610	1 500	39 110	-	1 500
Niger	5 370	-	5 370	-	-
Paraguay	15 800	-	15 800	-	-
Philippines	50 110	18 664	31 446	-	18 664
Sénégal	40 500	-	40 500	-	-
Tunisie	21 600	2 149	19 451	-	2 149
Turquie	51 100	1 640	49 460	-	1 640
<b>Sous-total EUR</b>	<b>652 105</b>	<b>79 326</b>	<b>572 779</b>	-	<b>79 326</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>745 454</b>	<b>90 682</b>	<b>654 772</b>	-	<b>90 682</b>
<b>Prêts en DTS<sup>a</sup></b>					
Albanie	34 462	34 462	-	11 181	23 281
Angola	24 400	19 248	5 152	4 915	14 333
Argentine	31 269	30 190	1 079	18 764	11 426
Arménie	60 942	56 874	4 068	10 639	46 235
Azerbaïdjan	44 906	42 440	2 466	5 872	36 568
Bangladesh	443 346	408 525	34 821	105 278	303 247
Belize	1 847	1 847	-	925	922
Bénin	99 818	78 303	21 515	30 029	48 274
Bhoutan	38 492	35 279	3 213	9 362	25 917
Bolivie (État plurinational de)	72 570	61 384	11 186	18 589	42 795
Bosnie-Herzégovine	46 396	44 878	1 518	10 971	33 907
Botswana	2 600	842	1 758	520	322
Brésil	110 037	89 821	20 216	23 443	66 378
Burkina Faso	86 079	77 797	8 282	21 900	55 897
Burundi	40 859	40 859	-	17 267	23 592
Cabo Verde	24 691	18 321	6 370	4 161	14 160
Cambodge	62 954	50 036	12 918	6 624	43 412
Cameroun	87 320	61 460	25 860	10 920	50 540
République centrafricaine	26 495	26 244	251	11 985	14 259
Tchad	18 138	18 138	-	3 090	15 048
Chine	516 601	510 366	6 235	144 695	365 671
Colombie	32 024	19 487	12 537	7 963	11 524
Comores	5 292	4 619	673	2 096	2 523
Congo	23 092	16 744	6 348	1 340	15 404
Côte d'Ivoire	27 645	18 633	9 012	5 821	12 812
Cuba	20 838	18 844	1 994	13 179	5 665
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République démocratique du Congo	50 369	38 504	11 865	14 874	23 630
Djibouti	7 146	6 030	1 116	1 590	4 440
Dominique	1 146	1 146	-	805	341
République dominicaine	27 262	26 556	706	12 510	14 046
Équateur	28 022	26 260	1 762	5 571	20 689
Égypte	197 592	178 047	19 545	71 512	106 535
El Salvador	55 046	55 045	1	21 789	33 256
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 945	849
Érythrée	23 892	23 892	-	6 138	17 754
Éthiopie	347 638	290 533	57 105	49 985	240 548
Eswatini	14 428	14 428	-	10 323	4 105
Gabon	3 800	3 582	218	2 022	1 560
Gambie	34 187	31 793	2 394	10 948	20 845
Géorgie	30 679	26 796	3 883	4 979	21 817
Ghana	182 125	132 334	49 791	32 287	100 047
Grenade	4 400	4 102	298	2 629	1 473
Guatemala	34 102	26 782	7 320	21 282	5 500
Guinée	64 160	64 160	-	25 626	38 534
Guinée-Bissau	8 487	7 747	740	3 338	4 409
Guyana	8 522	8 522	-	2 758	5 764
Haïti	58 463	58 463	-	22 650	35 813
Honduras	87 924	75 730	12 194	23 021	52 709
Inde	619 515	485 677	133 838	170 266	315 411
Indonésie <sup>b</sup>	160 775	156 881	3 894	33 966	122 915
Jordanie	21 876	17 526	4 350	11 161	6 365
Kenya	173 749	125 294	48 455	17 588	107 706
Kirghizistan	30 187	17 166	13 021	2 741	14 425
République démocratique populaire lao	55 763	49 366	6 397	15 879	33 487
Liban	2 600	2 009	591	693	1 316
Lesotho	30 606	27 713	2 893	8 294	19 419
Libéria	28 999	15 631	13 368	2 319	13 312
Madagascar <sup>b</sup>	198 855	137 699	61 156	29 705	107 994
Malawi <sup>b</sup>	103 280	81 506	21 774	29 141	52 365

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Maldives	10 843	10 793	50	3 360	7 433
Mali	139 204	115 595	23 609	30 951	84 644
Mauritanie	49 906	48 624	1 282	14 624	34 000
Maurice	8 527	8 527	-	7 748	779
Mexique	35 484	27 909	7 575	15 162	12 747
Mongolie	27 169	21 772	5 397	3 231	18 541
Maroc	66 528	45 918	20 610	26 296	19 622
Mozambique	144 058	134 973	9 085	33 337	101 636
Myanmar	52 550	5 662	46 888	-	5 662
Népal	132 489	89 064	43 425	33 407	55 657
Nicaragua	49 535	48 322	1 213	11 193	37 129
Niger	90 970	67 677	23 293	12 867	54 810
Nigéria	221 422	146 627	74 795	18 529	128 098
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	3 960	7 761
Pakistan	281 706	242 089	39 617	71 587	170 502
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	14 836	8 614	-	14 836
Paraguay	16 318	16 298	20	2 222	14 076
Pérou	59 271	43 419	15 852	13 501	29 918
Philippines	83 735	73 024	10 711	17 535	55 489
République de Moldova	55 716	51 425	4 291	4 483	46 942
Rwanda <sup>b</sup>	155 497	120 710	34 787	28 571	92 139
Samoa	1 908	1 908	-	1 007	901
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 042	8 705
Sénégal	118 104	101 731	16 373	18 586	83 145
Seychelles	1 980	1 883	97	330	1 553
Sierra Leone	45 736	45 445	291	14 548	30 897
Îles Salomon	4 069	4 058	11	1 438	2 620
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Sri Lanka	158 585	143 355	15 230	35 688	107 667
Soudan	145 605	144 747	858	51 648	93 099
République arabe syrienne	28 754	12 213	16 541	3 271	8 942
Tadjikistan	6 200	3 890	2 310	-	3 890
Togo	24 584	18 843	5 741	9 559	9 284
Tonga	5 927	5 077	850	2 311	2 766
Tunisie	47 847	36 253	11 594	20 276	15 977
Turquie	53 024	50 123	2 901	22 236	27 887
Ouganda	250 434	208 997	41 437	45 965	163 032
République-Unie de Tanzanie	226 053	214 697	11 356	34 158	180 539
Uruguay	12 902	11 391	1 511	10 061	1 330
Ouzbékistan	23 190	10 465	12 725	-	10 465
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 846	1 604
Viet Nam	216 695	208 670	8 025	24 180	184 490
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	134 999	116 097	18 902	30 222	85 875
Zimbabwe	26 511	26 511	-	15 102	11 409
<b>Sous-total DTS</b>	<b>8 164 500</b>	<b>6 950 486</b>	<b>1 214 014</b>	<b>1 941 769</b>	<b>5 008 717</b>
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	-	953	1 560
<b>Total en DTS</b>	<b>8 167 012</b>	<b>6 953 001</b>	<b>1 214 011</b>	<b>1 942 723</b>	<b>5 010 278</b>
Équivalent en USD	<b>11 356 476</b>	<b>9 668 357</b>	<b>1 688 119</b>	<b>2 701 415</b>	<b>6 966 942</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2018</b>	<b>13 801 588</b>	<b>9 881 893</b>	<b>3 919 695</b>	<b>2 753 279</b>	<b>7 128 614</b>
Autres sommes à recevoir					19 084
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 206 782)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018</b>					<b>5 940 916</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2017</b>	<b>13 536 686</b>	<b>9 657 740</b>	<b>3 878 946</b>	<b>2 710 651</b>	<b>6 947 089</b>
Autres sommes à recevoir					16 273
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 226 474)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017</b>	<b>13 536 686</b>	<b>9 657 740</b>	<b>3 878 946</b>	<b>2 710 651</b>	<b>5 736 888</b>

<sup>a</sup> Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2018, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,39053. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8747758 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2018.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 h) ii).

Tableau 2  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
(Au 31 décembre 2018)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2018	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2018
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	268 917	(13 890)	-	255 027	268 917	(13 890)	-	-	255 027
2017	USD	683 263	-	-	683 263	683 263	-	-	-	683 263
2018	USD	-	-	-	692 837	-	-	-	-	692 837
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	287 117	-	-	(6 947)	280 170
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	251 724	-	-	(6 091)	245 633
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	259 703	-	-	(6 284)	253 419
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	146 932	-	-	(3 555)	143 376
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	188 230	-	-	(4 554)	183 676
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	187 969	-	-	(4 548)	183 420
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	85 974	-	-	(2 080)	83 893
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	33 720	-	-	(816)	32 904
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	85 607	-	-	(2 071)	83 535
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	74 244	-	-	(1 796)	72 447
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	122 844	-	-	(2 972)	119 872
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	57 092	-	-	(1 381)	55 710
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	139 687	-	-	(3 380)	136 307
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	113 841	-	-	(2 755)	111 086
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	174 193	-	-	(4 215)	169 979
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	174 703	-	-	(4 227)	170 476
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	212 468	-	-	(5 141)	207 327
1996	DTS	197 776	-	(19 407)	178 369	281 833	-	(27 116)	(6 690)	248 028
1997	DTS	246 936	-	(27 863)	219 073	351 886	-	(38 930)	(8 329)	304 627
1998	DTS	266 578	-	(54 626)	211 952	379 877	-	(76 323)	(8 828)	294 726
1999	DTS	275 119	-	-	275 119	392 047	-	-	(9 486)	382 561
2000	DTS	272 919	-	(12 600)	260 319	388 912	-	(17 605)	(9 326)	361 981
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	352 696	-	-	(8 534)	344 162
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	325 243	-	-	(7 870)	317 373
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	318 447	-	-	(7 705)	310 741
2004	DTS	250 925	(26)	-	250 899	357 571	(36)	-	(8 652)	348 883
2005	DTS	306 938	(226)	-	306 712	437 390	(315)	-	(10 583)	426 492
2006	DTS	312 415	(2 289)	-	310 125	445 194	(3 184)	-	(10 771)	431 238
2007	DTS	257 883	(1 137)	-	256 746	367 486	(1 581)	-	(8 892)	357 013
2008	DTS	258 846	(1 470)	-	257 376	368 858	(2 044)	-	(8 925)	357 889
2009	DTS	274 864	(540)	-	274 324	391 683	(751)	-	(9 477)	381 455
2010	DTS	416 479	(207)	-	416 272	593 486	(288)	-	(14 360)	578 839
2011	DTS	452 838	(78)	-	452 759	645 298	(109)	-	(15 614)	629 575
2012	DTS	403 354	(4 164)	-	399 190	574 783	(39)	-	(19 659)	555 085
2013	DTS	328 404	(284)	(1 176)	326 945	467 979	(394)	(1 643)	(11 315)	454 627
2014	DTS	337 626	-	-	337 626	481 120	-	-	(11 641)	469 479
2015	DTS	521 540	(40 881)	-	480 658	743 199	(56 857)	-	(17 972)	668 370
2016	DTS	203 153	(14 313)	-	188 840	289 495	(19 906)	-	(7 001)	262 588
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	308 700	-	-	(7 469)	301 231
2018	DTS	-	-	-	26 090	-	-	-	-	36 279
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	101 588	-	-	(4 877)	96 710
2015	EUR	274 310	(11 383)	-	262 927	329 391	(13 038)	-	(15 788)	300 565
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	115 025	-	-	(5 522)	109 502
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	110 750	-	-	(5 317)	105 433
2018	EUR	-	-	-	116 558	-	-	-	-	133 243

<b>Total USD</b>	<b>1 020 710</b>	<b>(13 890)</b>	<b>-</b>	<b>1 699 657</b>	<b>1 020 710</b>	<b>(13 890)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 699 657</b>
<b>Total en DTS</b>	<b>8 322 210</b>	<b>(65 616)</b>	<b>(115 672)</b>	<b>8 167 012</b>	<b>11 859 232</b>	<b>(85 506)</b>	<b>(161 616)</b>	<b>(291 914)</b>	<b>11 356 477</b>
<b>Total EUR</b>	<b>546 930</b>	<b>(11 383)</b>	<b>-</b>	<b>652 105</b>	<b>656 754</b>	<b>(13 038)</b>	<b>-</b>	<b>(31 505)</b>	<b>745 454</b>
<b>Totaux</b>	<b>9 889 850</b>	<b>(90 889)</b>	<b>(115 672)</b>	<b>10 518 774</b>	<b>13 536 696</b>	<b>(112 434)</b>	<b>(161 616)</b>	<b>(323 419)</b>	<b>13 801 588</b>

Tableau 3

**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Moins de 1 an	368 885	338 715
1-2 ans	327 232	307 468
2-3 ans	342 275	329 642
3-4 ans	361 500	338 441
4-5 ans	361 824	350 516
5-10 ans	1 763 813	1 669 316
10-15 ans	1 404 569	1 390 159
15-20 ans	1 061 603	1 075 504
20-25 ans	721 330	730 639
Plus de 25 ans	415 560	416 689
<b>Total</b>	<b>7 128 611</b>	<b>6 947 089</b>

Tableau 4

**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Conditions particulièrement favorables	6 110 983	6 079 092
Conditions durcies	37 590	33 298
Conditions intermédiaires	241 735	251 365
Conditions ordinaires	637 472	530 820
Conditions mixtes	100 831	52 514
<b>Total</b>	<b>7 128 611</b>	<b>6 947 089</b>

Tableau 5

**Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**

(Projetés aux 31 décembre 2018 et 2017)

(en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Moins de 1 an	528 175	522 956
1-2 ans	567 237	561 632
2-3 ans	584 460	578 685
3-4 ans	537 594	532 282
4-5 ans	480 946	476 156
5-10 ans	1 219 283	1 207 235
<b>Total</b>	<b>3 919 695</b>	<b>3 878 946</b>

## Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1  
**État des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en DTS (exprimés en milliers)</b>					
Angola	2 714	2 714	-	1 200	1 514
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 259	5 287
Burundi	4 494	4 494	-	1 755	2 739
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 009	1 174
Tchad	9 617	9 617	-	4 468	5 149
Comores	2 289	2 289	-	1 070	1 219
Djibouti	114	114	-	54	60
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 483	3 177
Gambie	2 638	2 638	-	1 253	1 385
Ghana	22 321	22 321	-	10 129	12 192
Guinée	10 762	10 762	-	5 381	5 381
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 169	957
Kenya	12 241	12 241	-	5 221	7 020
Lesotho	7 481	7 481	-	3 459	4 022
Madagascar	1 098	1 098	-	494	604
Malawi	5 777	5 777	-	2 167	3 610
Mali	10 193	10 193	-	5 349	4 844
Mauritanie	19 020	19 020	-	9 423	9 597
Mozambique	8 291	8 291	-	4 456	3 835
Niger	11 119	11 119	-	5 770	5 349
Sénégal	23 234	23 234	-	10 696	12 538
Sierra Leone	1 505	1 505	-	602	903
Soudan	26 012	26 012	-	11 742	14 270
Ouganda	8 124	8 124	-	4 265	3 859
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 225	3 564
Zambie	8 607	8 607	-	4 485	4 122
<b>Total</b>	<b>225 958</b>	<b>225 958</b>	<b>-</b>	<b>107 586</b>	<b>118 371</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>314 201</b>	<b>314 201</b>	<b>-</b>	<b>149 602</b>	<b>164 599</b>
Autres sommes à recevoir					558
Ajustement sur la base de la juste valeur					(48 627)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018</b>					<b>116 530</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2017</b>					<b>176 496</b>
Autres sommes à recevoir					491
Ajustement sur la base de la juste valeur					(54 166)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2017</b>					<b>122 821</b>

Tableau 2  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
 (Au 31 décembre 2018)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Prêts annulés	Au 31 décembre 2018	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2018
1986	DTS	24 902	-	24 902	35 486	-	(859)	34 627
1987	DTS	41 292	-	41 292	58 841	-	(1 424)	57 417
1988	DTS	34 770	-	34 770	49 548	-	(1 199)	48 349
1989	DTS	25 756	-	25 756	36 702	-	(888)	35 814
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 752	-	(599)	24 153
1991	DTS	18 246	-	18 246	26 001	-	(629)	25 372
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 907	-	(240)	9 667
1993	DTS	34 268	-	34 268	48 832	-	(1 181)	47 651
1994	DTS	16 320	-	16 320	23 257	-	(563)	22 694
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 667	-	(210)	8 457
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 958</b>	<b>-</b>	<b>225 958</b>	<b>321 992</b>	<b>-</b>	<b>(7 791)</b>	<b>314 201</b>

Tableau 3  
**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)  
 (en milliers d'USD)

Échéance	2018	2017
Moins de 1 an	8 603	8 354
1-2 ans	8 078	8 278
2-3 ans	8 078	8 278
3-4 ans	8 078	8 278
4-5 ans	8 078	8 278
5-10 ans	40 389	41 391
10-15 ans	40 389	41 391
15-20 ans	32 468	36 776
20-25 ans	10 438	14 347
Plus de 25 ans	-	1 125
<b>Total</b>	<b>164 599</b>	<b>176 496</b>

Tableau 4  
**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**  
 (Aux 31 décembre 2018 et 2017)  
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2018	2017
Conditions particulièrement favorables	164 599	176 496
<b>Total</b>	<b>164 599</b>	<b>176 496</b>

Tableau 5  
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	13 801 588	13 536 686
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 753 279)	(2 710 651)
	<b>7 128 614</b>	<b>6 947 089</b>
Intérêts/principal à recevoir	19 084	<b>16 273</b>
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>7 147 698</b>	<b>6 963 362</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 206 782)	(1 226 474)
<b>Encours des prêts</b>	<b>5 940 916</b>	<b>5 736 888</b>

PSA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	314 201	321 992
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(149 602)	(145 496)
	<b>164 599</b>	<b>176 496</b>
Intérêts/principal à recevoir	558	<b>491</b>
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>165 157</b>	<b>176 987</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(48 627)	(54 166)
<b>Encours des prêts</b>	<b>116 530</b>	<b>122 821</b>

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2018	2107
Prêts approuvés	14 115 789	13 858 678
Solde non décaissé	(3 919 695)	(3 878 946)
Remboursements	(2 902 881)	(2 856 147)
	<b>7 293 213</b>	<b>7 123 585</b>
Intérêts/principal à recevoir	19 642	16 764
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>7 312 855</b>	<b>7 140 349</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255 409)	(1 280 640)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 057 446</b>	<b>5 859 709</b>

## État des dons

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)  
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Variations en 2018			Taux de change	Non décaissés au 31 décembre 2018
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Dons	98 049	68 294	(59 849)	(4 624)	(617)	101 253
Ajustement sur la base de la juste valeur						(9 340)
<b>Total 2018 en juste valeur</b>						<b>91 913</b>
Total 2017	80 521	66 883	(45 407)	(5 116)	1 168	98 049
Ajustement sur la base de la juste valeur						(8 391)
<b>Total 2017 en juste valeur</b>						<b>89 658</b>

## Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2018 et 2017  
(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2018</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2018</i>	<i>Décaissements en 2018</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2018</i>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en EUR</b>	-	<b>22 400</b>	<b>(200)</b>	<b>22 200</b>
<b>Équivalent en USD</b>	-	<b>25 607</b>	<b>(229)</b>	<b>25 378</b>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD</b>	<b>1 643</b>	<b>54 948</b>	<b>(1 715)</b>	<b>54 876</b>
<b>DTS CSD</b>				
Afghanistan	46 272	17 700	(13 217)	50 755
Bénin	7 440	(540)	(499)	6 402
Burkina Faso	36 553	-	(7 077)	29 476
Burundi	34 540	17 950	(12 931)	39 559
Cambodge	9	-	-	9
République centrafricaine	271	-	(74)	198
Tchad	6 871	-	(2 842)	4 029
Comores	-	1 110	(437)	673
Congo	1 482	-1 482	-	-
Côte d'Ivoire	12 337	-	(2 522)	9 814
République démocratique du Congo	40 913	12 100	(5 006)	48 006
Érythrée	12 267	6 710	(2 024)	16 953
Éthiopie	5 382	-	(648)	4 734
Gambie	5 596	-	(3 154)	2 442
Guinée	12 396	-	(4 688)	7 708
Guinée-Bissau	2 511	-	(1 771)	740
Haïti	4 161	-	(4 053)	108
Kiribati	784	-	(668)	116
Kirghizistan	6 529	-	(2 933)	3 597
République démocratique populaire lao	2 297	(83)	(1 368)	845
Lesotho	3 873	-	(985)	2 889
Libéria	37	-	-	37
Malawi	25 197	-	(3 222)	21 976
Maldives	740	-	(322)	418
Mali	8 253	-	(1 949)	6 305
Mauritanie	12 018	-	(2 129)	9 888
Mozambique	0	8 940	(1 903)	7 037
Népal	22 698	-	(3 358)	19 341
Nicaragua	2 589	-	(1 376)	1 213
Niger	27 480	-	(4 144)	23 336
Rwanda	2 781	-	(1 082)	1 699
Sao Tomé-et-Principe	907	-	(743)	164
Sierra Leone	1 028	-	(736)	291
Îles Salomon	453	-	(453)	-
Soudan	18 923	(84)	(4 581)	14 259
Tadjikistan	5 406	-	(1 188)	4 218
Togo	6 801	-	(479)	6 323
Tonga	96	994	(240)	850
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	18 012	-	(2 154)	15 859
<b>Total général</b>	<b>410 527</b>	<b>63 314</b>	<b>(96 954)</b>	<b>376 887</b>
DTS (équivalent en USD)	570 850	88 040	(134 818)	524 072
<b>2018 Total USD/EUR/DTS</b>	<b>572 493</b>	<b>168 595</b>	<b>(136 762)</b>	<b>604 326</b>
<b>Variations de change</b>			(1 863)	
<b>Total des décaissements 2018</b>			<b>(138 625)</b>	
2017 Total USD et DTS CSD	594 415	123 402	(127 766)	586 648

## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2018  
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2018		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643	-	-	-	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	-	-	-	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	-	-	-	9 437
Burundi	10 585	2 544	1 610,00	241,00	1 882,00	16 862
Cameroun	3 074	727	-	-	-	3 801
Comores	1 123	206	454	57	643	2 483
République centrafricaine	9 563	2 935	-	-	-	12 498
Tchad	1 850	334	285	45	220	2 734
Congo	0	99	-	-	-	99
Côte d'Ivoire	1 814	326	-	-	-	2 140
République démocratique du Congo	9 271	2 892	1 926	153	1 508	15 750
Éthiopie	20 569	5 905	-	-	-	26 474
Gambie	2 508	619	-	-	-	3 127
Ghana	15 585	5 003	-	-	-	20 588
Guinée	10 987	2 129	334	55	268	13 773
Guinée-Bissau	3 686	1 101	851	71	477	6 186
Guyana	1 526	299	-	-	-	2 581
Haïti	1 946	635	-	-	-	2 581
Honduras	1 077	767	-	-	-	1 844
Libéria	8 787	6 213	244	28	266	15 538
Madagascar	7 810	2 096	-	-	-	9 906
Malawi	16 290	3 793	1 346	216	1 772	23 417
Mali	6 211	2 431	-	-	-	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	-	-	-	11 085
Mozambique	12 521	3 905	-	-	-	16 426
Nicaragua	7 259	943	-	-	-	8 202
Niger	11 016	2 812	-	-	-	13 828
Rwanda	16 786	5 211	-	-	-	21 997
Sao Tomé-et-Principe	1 675	432	650	87	526	3 370
Sénégal	2 247	882	-	-	-	3 129
Sierra Leone	9 501	2 168	482	59	374	12 584
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	-	-	-	16 984
Togo	2 008	759	-	-	-	2 767
Ouganda	12 449	4 654	-	-	-	17 103
Zambie	19 169	4 921	-	-	-	24 090
<b>DTS</b>	<b>267 305</b>	<b>80 836</b>	<b>8 182</b>	<b>1 012</b>	<b>7 936</b>	<b>365 271</b>
Moins les allègements d'intérêts non échus <sup>a</sup>						<b>(4 203)</b>
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>361 068</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>371 696</b>	<b>112 405</b>	<b>11 375</b>	<b>1 407</b>	<b>11 035</b>	<b>507 920</b>
Moins les allègements d'intérêts non échus <sup>a</sup>						(5 845)
<b>Total des allègements de dette en USD</b>						<b>502 075</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(3 468)			
<b>31 décembre 2018 en juste valeur</b>			<b>7 907</b>			
<b>Au 31 décembre 2017</b>						
DTS	260 507	79 693	10 425	1 387	10 481	362 493
Moins les allègements d'intérêts non échus <sup>a</sup>						<b>(4 203)</b>
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>358 290</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>371 226</b>	<b>113 563</b>	<b>14 855</b>	<b>1 977</b>	<b>14 936</b>	<b>510 566</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(4 605)			
<b>31 décembre 2017 en juste valeur</b>			<b>10 250</b>			

<sup>a</sup> Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

## État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2018 et 2017)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
<b>2018</b>		
<b>Contributions des États membres</b>		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis	8 000	5 217
<b>Sous-total</b>	<b>27 561</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	1 405	
Allègements consentis	(21 425)	
<b>Total compte administratif États membres 2018</b>	<b>7 541</b>	
<b>FIDA</b>		
Contribution du FIDA	<b>15 200</b>	
Intérêts perçus	821	
Allègements consentis	-	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>16 021</b>	
<b>Total général</b>	<b>23 562</b>	
Variations de change	(2 718)	
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>20 844</b>	
<b>2017</b>		
<b>Total général</b>	<b>26 134</b>	
Variations de change	(2 733)	
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>23 401</b>	

## Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017)

### Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses directes<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	83 593	-	9 540	93 133
Dépenses administratives courantes	28 724	466	10 439	39 629
Consultants et personnel extérieur	38 989	62	3 265	42 316
Frais financiers directs (banques et placements)	-	1 004	-	1 004
<b>Total 2018</b>	<b>151 306</b>	<b>1 532</b>	<b>23 244</b>	<b>176 082</b>
<b>Total 2017</b>	<b>149 840</b>	<b>2 140</b>	<b>20 666</b>	<b>172 646</b>

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>c</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.

## **Contenu de la carte USB**

Avant-propos du Président

Portefeuille en cours: Où intervient le FIDA

Opérations internationales, par région

Éléments marquants du portefeuille et données financières

Pleins feux: rapports d'évaluation de l'impact

Les opérations financières sous les projecteurs

Mécanismes de financement innovants

Réforme institutionnelle et collaboration

Autres initiatives

Mesurer et améliorer les résultats

Mobilisation des ressources, gestion financière et allocation des dons

Organisation, États membres et représentation

États financiers consolidés

La carte USB contient les versions intégrales du Rapport annuel en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

Les appellations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne constituent en aucun cas une prise de position du Fonds international de développement agricole des Nations Unies quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations "pays développés" et "pays en développement" n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source et le titre de la présente publication soient indiqués par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

© 2019 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé sur papier écologique

Le FIDA investit dans les populations rurales, en dotant celles-ci des moyens de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de renforcer la résilience. Depuis 1978, nous avons octroyé 20,9 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont bénéficié à quelque 483 millions de personnes. Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies dont le siège est à Rome – centre névralgique des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

[facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)  
[instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)  
[linkedin.com/company/ifad](https://www.linkedin.com/company/ifad)  
[twitter.com/ifad](https://twitter.com/ifad)  
[youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)

